

# **NATEXIS BANQUES POPULAIRES**

## **RAPPORT FINANCIER -- DOCUMENT DE REFERENCE 2001**

**COB**

Le présent document a été déposé auprès de la Commission des Opérations de Bourse le 12 avril 2002, conformément au règlement n°98-01. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des Opérations de Bourse. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais auprès de Natexis Banques Populaires, 45 rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

## **SOMMAIRE**

- Chiffres-clés
- Organes d'administration, de direction et de surveillance
- Organigramme financier simplifié au 31 décembre 2001

### **RAPPORT DE GESTION**

- Périmètre
- Synthèse de l'activité et des résultats
- Analyse du compte de résultats
- Gestion des risques
- Structure financière et ratios réglementaires
- Vie sociale
- Développements récents et perspectives

### **ELEMENTS FINANCIERS**

- Comptes consolidés
- Annexe aux comptes consolidés
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées
- Comptes sociaux
- Annexe aux comptes sociaux

### **ELEMENTS JURIDIQUES**

- Assemblées générales
- Rapport du Conseil d'administration sur les résolutions
- Texte des résolutions soumises à l'Assemblée générale du 23 mai 2002

### **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

- Renseignements de caractère général concernant Natexis Banques Populaires
- Informations sur le capital
- Répartition du capital et des droits de vote
- Marché des titres de Natexis Banques Populaires
- Dividendes
- Autres renseignements concernant Natexis Banques Populaires
- Responsable du document de référence et responsables du contrôle des comptes
- Communication financière et responsable de l'information

### **TABLE DE CORRESPONDANCE ENTRE LE DOCUMENT DE REFERENCE ET LE RAPPORT ANNUEL**

## CHIFFRES-CLES

Les chiffres-clés indiqués pages 1 et 2 sont des chiffres consolidés pro forma présentés selon les nouvelles règles d'établissement des comptes consolidés.

Pour 1999, les comptes pro forma retiennent la contribution des activités de l'ancienne Caisse Centrale des Banques Populaires (CCBP) et de ses filiales en année pleine, contrairement aux comptes consolidés légaux qui, pour leur part, ne la retiennent qu'à partir de la date d'apport, soit le 27 juillet 1999.

en millions	Variation 2001/2000 en %	2001	2000	1999 pro forma
		€	€	€
Produit net bancaire	+ 1	1 840	1 826	1 509
Résultat brut d'exploitation	- 21	613	779	615
Bénéfice net (part du groupe)	+ 17	291	250	174

Au 31 décembre	2001	2000	1999 pro forma
en milliards	€	€	€
Total du bilan	110,4	113,1	110,6
Fonds propres réglementaires*	5,6	5,5	4,8
Ratio international de solvabilité	9,8 %	10,2 %	9,3 %
Tier One	7,2 %	7,2 %	5,9 %
Ratio CAD	132 %	138 %	122 %

\* sur base Cooke élargie

### Contribution des activités au produit net bancaire

en millions d'€	2001	2000 pro forma	Variation 2001/2000 en %
Activités bancaires	689	568	+ 21
Financements spécialisés	185	162	+ 14
Activités de marchés	267	215	+ 24
Capital investissement	109	230	- 53
Services bancaires, financiers et technologiques	260	282	- 8
Gestion pour compte de tiers	294	298	- 1
<b>Sous total PNB des filières</b>	<b>1 805</b>	<b>1 756</b>	<b>+ 3</b>
Autres	35	70	- 50
<b>Total</b>	<b>1 840</b>	<b>1 826</b>	<b>+ 1</b>

<b>Encours moyens de crédits en milliards d'€</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
Activités bancaires	61	57
Crédit-bail	5	5

<b>Actifs gérés au 31 décembre en milliards d'€</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
Gestion collective	37	36
Gestion privée	3	4
Epargne salariale	11	10
Assurance	17	16
Ingénierie patrimoniale internationale	1	1
Gestion d'actifs immobiliers	1	1
<b>Total</b>	<b>70</b>	<b>68</b>

<b>Capital investissement en millions d'€</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
Activité sur ressources propres		
• Investissements	119	171
• Cessions au prix de vente	193	354
• Actif net en portefeuille (au 31 décembre) (a)	480	580
Activité de gestion de fonds		
• Investissements	166	191
• Cessions au prix de vente	100	168
• Capitaux gérés (au 31 décembre) (b)	1 080	976
<b>Total capitaux gérés (a + b) (actif net en portefeuille + capitaux gérés dans les fonds)</b>	<b>1 600</b>	<b>1 560</b>

<b>Effectifs</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>
Postes pourvus en équivalents temps plein, au 31 décembre, dont :	7 810	7 239
- France	7 027	6 540
- Etranger	783	699

#### **Notation long terme (situation au 9 avril 2002)**

Aa3	Moody's
A+	Standard & Poor's
AA-	Fitch

# *Organes d'administration, de direction et de surveillance de Natexis Banques Populaires au 16 janvier 2002 \**

## *Conseil d'administration*

### **Philippe Dupont**

Président du Conseil d'administration de Natexis Banques Populaires

### **Banque Fédérale des Banques Populaires**

Représentée par Paul Lorient

### **Banque Populaire de Franche-Comté, du Mâconnais et de l'Ain**

Représentée par Bernard Jeannin, Directeur Général

### **Banque Populaire de Lorraine**

Représentée par Jean-Claude Halb, Directeur Général

### **Banque Populaire de l'Ouest**

Représentée par Alphonse Eon, Président

### **Banque Populaire Toulouse-Pyrénées**

Représentée par Richard Nalpas, Directeur Général

### **BICS Banque Populaire**

Représentée par Jean Michel Laty, Directeur Général

### **B.P. ROP Banque Populaire**

Représentée par Michel Farrugia, Directeur Général

### **BRED Banque Populaire**

Représentée par François-Xavier de Fournas, Directeur Général

### **Jean-Paul Bechat**

Président-Directeur Général de la SNECMA

### **Alain Jacquier**

Président de la Banque Populaire de Bourgogne

### **Jean de La Chauvinière**

### **Jean-François Moulin**

Directeur Général de la Banque Populaire Bretagne Atlantique

### **Robert Zolade**

Président de HBM (Holding Bercy Management), Coprésident du groupe Elios

## *Direction générale*

### **Paul Lorient**

Directeur Général

### **François Ladam**

Directeur Général Délégué

## *Secrétaire du Conseil*

### **Jean-René Burel**

## *Commissaires aux Comptes Titulaires*

### **Deloitte Touche Tohmatsu**

### **Salustro-Reydel**

### **Barbier Frinault et Autres (Arthur Andersen)**

## *Commissaires aux Comptes Suppléants*

### **Bernard Boiton**

### **François Chevreux**

### **Aldo Cardoso**

\* Le Conseil d'administration du 16 janvier 2002 a décidé d'opter pour la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général.

**COMITE DE DIRECTION GENERALE**  
**au 16 janvier 2002**

**Philippe Dupont**

Président du Conseil d'administration

**Paul Lorient**

Directeur Général

**François Ladam**

Directeur Général délégué

**Luc André**

Services bancaires, financiers et technologiques

**Jean Duhau de Berenx**

Capital investissement

**Bertrand Gaffet**

Activités de marchés

**Luc Jarny**

Systèmes d'information et logistique

**Erik Lescar**

Activités bancaires

**Jean-François Masson**

Relations humaines

**Jean-Pierre Morin**

Gestion pour compte de tiers

**Olivier Schatz**

Secrétariat général

**Jean-Pierre Siesse**

Financements spécialisés

## INFORMATIONS SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

En application des recommandations du rapport Viénot sur le gouvernement d'entreprise, le Conseil d'administration a créé en son sein trois comités spécialisés : un Comité de contrôle des comptes, un Comité des rémunérations, institués dès 1996, ainsi qu'un Comité d'audit, créé en juillet 2000.

Le **Comité de contrôle des comptes** analyse les projets de comptes, ainsi que les documents financiers diffusés par la société à l'occasion de l'arrêté des comptes et en approfondit certains éléments avant qu'ils soient présentés au Conseil. Il examine notamment les principales options de clôture retenues, en s'assurant de la pertinence ainsi que de la permanence des principes et méthodes comptables appliqués.

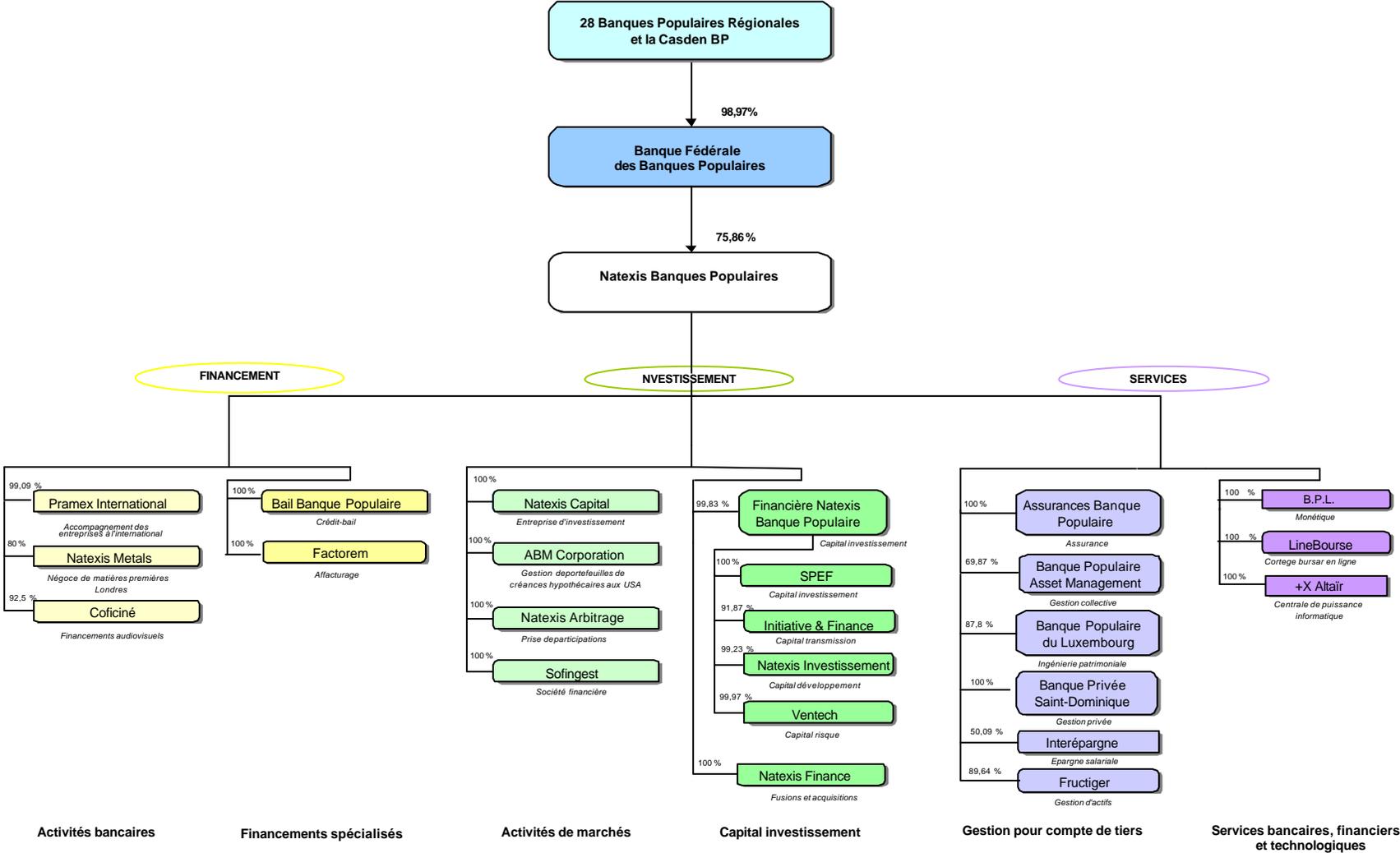
Le **Comité des rémunérations** propose au Conseil toutes questions relatives au statut personnel des mandataires sociaux, notamment leurs conditions de rémunération et de retraite, ainsi que les attributions d'options de souscription ou d'achat de la société.

Créé le 5 juillet 2000, le **Comité d'audit** assiste le Conseil d'administration dans la maîtrise des risques de Natexis Banques Populaires. Sa mission s'étend à l'analyse des principales zones de risques de la société (à l'exception de ceux relatifs à la véracité des comptes et de l'information financière) et à l'évaluation du système de contrôle interne de Natexis Banques Populaires et de son efficacité.

Le Conseil d'administration entend régulièrement le rapport de chacun des trois comités spécialisés, avant de se prononcer sur les sujets correspondants.

Afin de préciser certains droits et obligations des administrateurs de Natexis Banques Populaires ainsi que l'organisation du conseil d'administration et des comités spécialisés du conseil d'administration, ce dernier a adopté lors de sa séance du 21 mars 2001 un règlement intérieur du Conseil, une charte de l'administrateur et une charte de fonctionnement des comités d'audit et des rémunérations.

Organigramme financier simplifié au 31.12.01



# RAPPORT DE GESTION 2001

## 1- Périmètre

Par rapport à l'exercice 2000, les principaux changements de périmètre sont la déconsolidation de 14 sociétés intégrées globalement et 4 sociétés mises en équivalence qui ne répondaient plus aux critères retenus, la sortie du périmètre de 4 sociétés du fait de leur absorption par des sociétés intégrées globalement et d'une société qui a été cédée. A l'inverse, 4 sociétés sont entrées dans le périmètre de par la création d'Asset Square détenue à 100 % (gestion d'OPCVM multi-support), la création de BancAssurance Popolari en Italie détenue à 51 % (Assurances), la création de Spéf Développement détenue à 100 % (gestion de FCPR) et enfin l'acquisition de 34 % de OFIVM consolidée par mise en équivalence (conservation et intermédiation).

L'impact de l'ensemble de ces changements au niveau des comptes de Natexis Banques Populaires au 31 décembre 2001 par rapport au 31 décembre 2000 est le suivant :

. PNB	0 million d'euros
. Charges	- 5 millions d'euros
. RBE	- 5 millions d'euros
. Résultat Net	- 4 millions d'euros

En terme de répartition analytique influant sur l'analyse des résultats par filières, le pôle Gestion des opérations de la filière SBFT-Services Bancaires a été transféré aux Activités Bancaires et le pôle Activité Agence centrale, initialement affecté aux Activités bancaires, a été transféré à la filière SBFT-Services aux particuliers, valeur 1<sup>er</sup> janvier 2001.

## 2- Synthèse de l'activité et des résultats

En millions d'euros

	2001	2000	Variation
<b>Produit net bancaire</b>	<b>1 840</b>	<b>1 826</b>	<b>+ 1 %</b>
Charges d'exploitation et amortissements	- 1 227	- 1047	+ 17 %
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>613</b>	<b>779</b>	<b>- 21 %</b>
Coût du risque	- 184	- 147	+ 26 %
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	3	- 3	ns
Quote-part des sociétés mises en équivalence	13	20	- 32 %
Résultat courant avant impôt	445	649	- 31 %
Eléments exceptionnels	3	- 80	ns
Impôt	- 79	- 171	- 54 %
Amortissement des écarts d'acquisition	- 20	- 2	ns
Dotations au FRBG	0	- 76	ns
Intérêts minoritaires	- 58	- 70	- 18 %
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>291</b>	<b>250</b>	<b>+ 17 %</b>

L'année 2000 avait été marquée par la croissance soutenue de toutes les activités de Natexis Banques Populaires, ayant en cela bénéficié d'une conjoncture économique favorable et des fruits d'actions commerciales dynamiques. L'année 2001 est un exercice plus contrasté où le métier de financement a poursuivi sa croissance malgré un deuxième semestre où le ralentissement économique a pesé, mais les métiers d'investissement et de service ont été plus lourdement pénalisés par la conjoncture et notamment la forte baisse des marchés financiers, tant en niveau d'indices qu'en volumes. Parallèlement, les efforts d'investissement et de modernisation engagés en 2000 ont alourdi les charges de l'exercice entraînant un recul du résultat brut d'exploitation et une dégradation du coefficient d'exploitation. Enfin, le coût du risque a été en forte hausse, un petit nombre de dossiers – principalement des faillites – ayant lourdement pesé sur les provisions individualisées.

- Ainsi, les principales évolutions, par rapport à l'exercice précédent, sont les suivantes :

- le produit net bancaire est stable et affiche une progression limitée de 1%, pour s'élever à 1 840,1 millions d'euros.

- le résultat d'exploitation connaît un recul significatif de 21% et s'élève à 613,3 millions d'euros, conséquence d'un PNB stable et de charges qui progressent fortement (+ 17 %).

- le résultat courant avant impôt connaît une forte dégradation de 31 %, subissant l'augmentation significative du coût du risque (+ 26 % à 184,4 millions d'euros), pour s'élever à 445,1 millions d'euros.

- le résultat net part du Groupe progresse de 17 % pour atteindre 291,3 millions d'euros. Cette évolution trouve sa justification autour des trois éléments que sont :

- . des éléments exceptionnels nettement inférieurs à l'année précédente (83 millions d'euros),
- . une forte optimisation de la gestion fiscale générant une baisse du taux moyen d'imposition (18 % en 2001 contre 27 % en 2000), soit une économie d'impôts de l'ordre de 90 millions d'euros,
- . et un exercice 2001 qui ne supporte pas de dotation au FRBG contrairement à la période de référence qui avait enregistré une dotation de 76 millions d'euros.

### 3- Analyse du compte de résultats

#### REPARTITION DU PRODUIT NET BANCAIRE PAR FILIERE

Les métiers de Natexis Banques Populaires connaissent, contrairement à ce qui était constaté au 31 décembre 2000, des évolutions différenciées qui font apparaître la très bonne tenue des métiers de Financement et le recul des métiers d'Investissement et de Service :

#### Contribution des métiers au produit net bancaire

<i>En millions d'euros</i>	2001	2000	Variation
Financement	874	730	+ 20 %
Investissement	376	446	- 16 %
Service	554	580	- 4 %
<b>Total</b>	<b>1 804</b>	<b>1 756</b>	<b>+ 3 %</b>

#### Financement

Avec une progression du PNB de + 20 % pour s'établir à 874 millions d'euros, le métier de Financement représente à lui seul 48 % du PNB global des métiers.

- *Activités bancaires*

Les encours moyens progressent de 6% pour atteindre 60,8 milliards d'euros.

<i>En milliards d'euros</i>	2001	2000	Variation
Entreprises	41,1	38,6	+ 6 %
Financements d'actifs	13	11,6	+ 12 %
Commerce extérieur et négoce	6,7	7,1	- 6 %
<b>Encours moyens des activités bancaires</b>	<b>60,8</b>	<b>57,3</b>	<b>+ 6 %</b>

Natexis Banques Populaires a maintenu, au cours de l'exercice, sa politique commerciale consistant à privilégier le couple risque/rentabilité, tout en maintenant une répartition de ses encours diversifiée, tant sur le plan sectoriel que géographique comme le montrent les tableaux dans le paragraphe 4 consacré à la gestion des risques. Après une année 2000 où elle avait enregistré un recul, la production nouvelle en opérations moyen et long terme a progressé fortement de 20 % à 8,3 milliards d'euros. Cette hausse provient des Financements Entreprises pour 1,1 milliard d'euros alors que les financements d'actifs ont augmenté de 2,2 milliards d'euros à 2,5 milliards d'euros.

L'évolution des *encours* Cooke de la filière est égale à celle des encours moyens (+ 6 %), s'élevant à 38,6 milliards d'euros en fin de période contre 36,3 milliards d'euros au 31 décembre 2000. Cette croissance modérée des encours servant de base au calcul du ratio de solvabilité illustre, rapportée à l'augmentation du PNB de la filière, la politique commerciale et de gestion du risque de crédit visant à optimiser la rentabilité sur encours pondéré. En 2000, Natexis Banques Populaires avait procédé à trois opérations de titrisation synthétiques. Aucune opération nouvelle n'est intervenue en 2001.

La forte progression du *PNB* de la banque commerciale est le fruit d'une sensible amélioration des marges sur le financement des entreprises, d'un développement important des opérations à forte valeur ajoutée générant une progression significative des commissions (même si le deuxième semestre a connu un ralentissement sur ce type d'opération) et à une progression plus limitée des opérations de flux et de services.

- Le financement traditionnel aux entreprises a connu sur la période une croissance soutenue de 20 % avec un PNB à 250,7 millions d'euros. Cette bonne performance est la conséquence de la progression des encours de 6 % mais surtout de la forte augmentation des taux de marges liée à la montée du coût du risque, mais aussi une meilleure discipline de marché. Cette tendance de fond, observée depuis plusieurs années, est particulièrement sensible sur le secteur des grandes entreprises qui constituent les cibles privilégiées de Natexis Banques Populaires.

Avec 36 % du PNB total, le financement des entreprises reste la première source de PNB de la filière, mais voit sa part relative diminuer d'année en année (37 % un an plus tôt).

Les opérations à forte valeur ajoutée ont connu à nouveau un développement significatif.

Les opérations de financements d'actifs et d'acquisitions progressent de 32 % à 157 millions d'euros. Les contributions les plus soutenues ont été obtenues dans les LBO et financement d'acquisitions + 44 % à 57 millions d'euros, le financement de l'immobilier d'entreprises + 38 % à 43 millions d'euros et les financements aéronautique, maritime et ferroviaire + 20 % à 23 millions d'euros.

Les opérations de financements de matières premières atteignent 58 millions d'euros, soit une progression de 37 % par rapport à la période de référence.

Enfin, les opérations de montages et syndicats avec un PNB de 28 millions d'euros connaissent une évolution significative à + 29 %.

Ces opérations à forte valeur ajoutée participent à hauteur de 35 % (244 millions d'euros) au PNB de la filière.

- Les activités de flux et de services ont connu sur la période de référence une croissance calquée au contexte économique leur permettant de contribuer pour un peu plus de 134 millions d'euros au PNB des Activités bancaires. L'évolution modérée de 3 % du PNB repose pour l'essentiel sur l'augmentation des commissions perçues sur la gestion des moyens de paiement (+ 12 %).

Cette activité participe à hauteur de 20 % au PNB total de la filière. Dans ce domaine, Natexis Banques Populaires continue d'enregistrer une forte croissance des volumes traités sur les moyens de paiements (+ 14 %).

L'évolution du PNB des différentes composantes des Activités bancaires aura été équilibrée au cours de l'exercice.

<i>En millions d'euros</i>	2001	2000	Variation
Entreprises	370,3	322,5	+ 15 %
Financements structurés	185,2	140,5	+ 32 %
Commerce international et négoce	133,8	105,2	+ 27 %
<b>PNB des activités bancaires</b>	<b>689,3</b>	<b>568,2</b>	<b>+ 21 %</b>

- *Financements spécialisés*

Cette filière regroupe les activités filialisées de crédit-bail et d'affacturage.

Le PNB de la filière s'élève à 185,2 millions d'euros et témoigne d'une croissance de l'ordre de + 14 % (+ 23 millions d'euros). Celle-ci recouvre des évolutions satisfaisantes avec une progression de 13 % de la contribution du crédit bail pour s' élever à 85,8 millions d'euros et une poursuite du développement de l'affacturage (+ 19 %) pour un PNB annuel de 99,4 millions d'euros.

Dans le domaine du crédit-bail, Bail Banque Populaire se situe dans les 5 premiers acteurs sur son marché. Le chiffre d'affaires a connu une croissance de 14 % dans le crédit-bail mobilier contre 6 % pour l'ensemble du marché et de près de 4 % dans le crédit-bail immobilier dans un marché stable. Il gère un encours total de 5,1 milliards d'euros, en hausse modérée de 3 %.

Par rapport à l'exercice 2000, l'activité nouvelle 2001 se caractérise au niveau du crédit-bail mobilier par une activité soutenue (+ 14 % de décaissements) ce qui a permis une hausse de 3 % des encours moyens de crédit qui atteignent 5,14 milliards d'euros. Après une activité vigoureuse en début d'année, le Crédit bail immobilier a vu un second semestre en ralentissement. L'essentiel des nouvelles opérations (68 %) reste apporté par le réseau des Banques Populaires Régionales.

La progression de 13 % du PNB qui atteint 86 millions d'euros recouvre trois phénomènes :

Une augmentation de 2 % du PNB courant à environ 75 millions d'euros provenant principalement du crédit-bail immobilier dont le PNB atteint 51 millions d'euros contre 47 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Une baisse du PNB exceptionnel à 4 millions d'euros (contre 12 millions d'euros pour la période de référence) liée à de moindres plus-values de cession notamment en crédit-bail immobilier.

Une baisse sensible de la sinistralité (- 9 millions d'euros en 2000 contre une reprise nette de provisions à hauteur de 7 millions d'euros en 2001) principalement due au crédit-bail immobilier. Des provisions constituées à la fin des années 1990 ont été reprises, pour tenir compte de l'amélioration du marché dans certains secteurs.

Dans le domaine de l'affacturage, Factorem a gagné de nouvelles parts de marché, consolidant sa 3<sup>ème</sup> place avec 13,2 % du marché français contre 12,1 % l'an passé. Factorem a renforcé sa présence dans les grandes entreprises, exploitant le fonds de commerce de Natexis Banques Populaires, même si l'essentiel du chiffre d'affaires affacturé continue d'être apporté par le réseau des Banques Populaires Régionales.

L'activité est restée très soutenue :

Le chiffre d'affaires potentiel sur les nouveaux contrats progresse de 1 % pour être porté à 3,7 milliards d'euros au 31 décembre 2001. Le taux de commission d'affacturage reste orienté à la baisse sur les nouveaux contrats, en raison de la forte pression concurrentielle et à la montée en puissance des produits destinés aux grandes entreprises.

L'exploitation des contrats en cours dégage un chiffre d'affaires affacturé supérieur à 8,9 milliards d'euros, soit une progression de 21 % par rapport à l'année précédente.

Le PNB atteint 99,4 millions d'euros, en progression de 19 % contre 84 millions d'euros au titre de 2000. Il se répartit à hauteur de 58 % entre les commissions d'affacturage et 42 % pour les produits financiers nets. A fin 2000, cette répartition était respectivement de 64 % et 36 %.

La bonne performance réalisée sur cet exercice repose principalement sur :

- Une croissance de 7 % des commissions d'affacturage, à un rythme toutefois moindre que celui du chiffre d'affaires affacturé (+ 21 %). On constate une tendance à l'érosion de cette commission pratiquée sur le marché français depuis plusieurs années.

- Une forte poussée des commissions de financements (+ 35%) liée à la croissance des encours, ainsi qu'à la progression des produits sur ressources à vue, l'augmentation des assiettes compensant la baisse des taux enregistrée en 2001.

<i>En millions d'euros</i>	2001	2000	Variation
Crédit-bail	85,8	75,8	+ 13 %
Affacturage	99,4	83,6	+ 19 %
Assurance crédit export	-	2,4	-
<b>PNB des financements spécialisés</b>	<b>185,20</b>	<b>161,8</b>	<b>+ 14 %</b>

## Investissement

- *Activités de marchés*

La filière affiche pour 2001 une contribution de 267,1 millions d'euros contre 215 millions d'euros au 31 décembre 2000 soit une progression de 24 % (+ 52 millions d'euros). Le PNB est réalisé à 60 % avec la clientèle et 40 % pour compte propre.

L'exercice 2001 recouvre des évolutions contrastées selon les pôles d'activité :

- Le PNB réalisé sur le pôle Marchés de capitaux s'établit à 186 millions d'euros, en hausse de 24 % par rapport à 2000 qui s'était élevé à 124 millions d'euros. Cette forte progression doit être corrigée d'éléments exceptionnels sur les deux exercices (provisionnement sur les résultats futurs des échéanciers gérés en cours en 2000 et nouvelles provisions réglementaires sur divers portefeuilles en 2001) qui conduisent à une quasi-stabilité des résultats économiques.

Les principales contributions sont la trésorerie (61 millions d'euros), l'activité sur les dérivés et produits structurés qui dépassent les 55 millions d'euros. Les activités de portefeuille d'investissement et de placement enregistrent un PNB quasiment stable (37 millions d'euros contre 34 millions d'euros), tout comme le Change (25 millions contre 26 millions d'euros).

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2000, les salles de marchés de Londres, New-York et Singapour sont sous la responsabilité du pôle Marchés de capitaux. Elles ont généré un PNB de 23,1 millions d'euros cette année.

L'activité commerciale est restée soutenue sur le marché primaire obligataire en euros. Avec 41 mandats obtenus, Natexis Banques Populaires s'est placé au 2<sup>ème</sup> rang des Banques chef de file en nombre d'émissions corporate français.

- L'activité d'Intermédiation et d'origination boursière de Natexis Capital réalise au 31 décembre 2001 un PNB de 54,6 millions d'euros (soit 20 % du PNB total de la filière) contre 73 millions d'euros à fin 2000 (- 25 %). Les conditions très difficiles sur l'ensemble des marchés actions (et dérivés) ont pesé fortement sur l'activité de la période, alors que cela était l'inverse sur l'exercice précédent.

La légère reprise d'activité constatée sur les deux derniers mois de l'année, principalement localisée sur le métier de « courant d'ordres », n'a pas permis de redresser une année très difficile.

Les conséquences se traduisent par une baisse significative du PNB réalisé sur les principaux compartiments : Actions – 30 % à 26 millions d'euros, Marchés électroniques (courant d'ordres) – 64 % à 4 millions d'euros, Dérivés et options – 17 % à 10 millions d'euros.

- Le pôle Activités filialisées réalise en 2001 une bonne performance sur des marchés, par nature, très volatils. Le PNB réalisé au 31 décembre s'élève à 27 millions d'euros contre 19 millions d'euros en 2000. Cette croissance de leur contribution masque des tendances contrastées : un quasi doublement du PNB d'ABM Corp. (arbitrage sur des portefeuilles hypothécaires titrisés) qui atteint 23 millions d'euros, son plus haut niveau depuis sa création ; celui de Dupont-Denant Contrepartie (arbitrages sur indices financiers et étrangers) en hausse de 31 % à 9 millions d'euros. A l'inverse, Natexis Arbitrage qui gère des portefeuilles d'actions a dégagé un PNB négatif de 11,5 millions d'euros au 31 décembre 2001 du fait de la forte baisse enregistrée sur les marchés. Enfin Natexis Metals, société rachetée fin 2000 - partagée à 50/50 avec les Activités bancaires – qui est positionnée sur le courtage de matières premières, dégage 6 millions d'euros de PNB.

<i>En millions d'euros</i>	2001	2000	Variation
Marchés de capitaux	185,9	124	+ 50 %
Intermédiation et origination boursière	54,6	72,6	- 25 %
Activités filialisées	26,6	18,6	+ 43 %
<b>PNB des activités de marchés</b>	<b>267,1</b>	<b>215,3</b>	<b>+ 24 %</b>

- *Capital investissement*

La filière Capital investissement – Financière Natexis Banques Populaires et ses filiales - affiche au 31 décembre 2001 un PNB de 109,1 millions d'euros, en recul de 121 millions d'euros (- 53 %) par rapport à 2000, dû à un marché difficile lié à un climat économique peu favorable à ce type d'activité. Par ailleurs, la comparaison avec l'année 2000 est très délicate, tant celle-ci avait atteint un niveau exceptionnel.

Néanmoins, l'activité est restée soutenue avec des investissements réalisés à hauteur de 285 millions d'euros (dont 60 % dans le cadre de l'activité de gestion de fonds) contre 362 millions en 2000. Les cessions en prix de vente ont porté sur près de 300 millions d'euros dont les deux tiers sur l'activité sur ressources propres. Les capitaux gérés sont stables d'un exercice sur l'autre à 1 560 millions d'euros, la baisse sur l'actif net en portefeuille pour compte propre ayant été compensée par la hausse des fonds gérés pour compte de tiers. Ce rééquilibrage progressif du portefeuille entre compte propre et compte de tiers, constatable sur plusieurs années, est conforme aux orientations stratégiques.

Les plus-values latentes sont en recul, compte tenu des cessions réalisées et de l'évolution enregistrée cette année sur de nombreux secteurs économiques.

<i>En millions d'euros</i>	2001	2000	Variation
Investissements	285	362	- 21 %
Cessions au prix de vente	293	522	- 44 %
Capitaux gérés	1 560	1560	-

Cette filière, qui regroupe les structures qui interviennent sur l'ensemble des métiers de capital investissement –développement, transmission, capital risque, financements mezzanine et LBO, conseil en fusion acquisition- est, avec une part de marché comprise entre 8 et 10 %, l'un des principaux intervenants en France.

La contribution au PNB est de 90,3 millions d'euros au titre de l'activité sur Ressources propres, 14,9 millions d'euros au titre de l'activité de Gestion de fonds et le solde (+ 4 millions d'euros) est apporté par le pôle Ingénierie financière de Natexis Finance.

L'essentiel du PNB a été dégagé sur les plus-values qui s'élèvent à 121 millions d'euros dont 97 millions d'euros sur nos participations directes et 24 millions d'euros sur nos participations via des fonds. Les autres revenus (dividendes reçus, placement de trésorerie) n'ont pu compenser la progression des charges liées aux risques qui, pour cette activité, sont incluses dans le PNB. Ces dernières ont été multipliées par trois entre les deux exercices concernés, pour l'essentiel du fait de la forte dégradation des marchés boursiers, puisque ces provisions ont concerné des sociétés cotées pour 60 % d'entre elles.

Le PNB dégagé sur les activités d'ingénierie financière et de fusions-acquisitions – Natexis Finance - s'élève à 4 millions d'euros, stable par rapport à l'année 2000. L'environnement a pesé sur la concrétisation des mandats confiés mais leur nombre a fortement augmenté sur l'exercice d'où une hausse des commissions d'engagement.

Le pôle Financière Natexis Banques Populaires a poursuivi en 2001 sa politique de développement à l'international.

## **Service**

- *Services bancaires, financiers et technologiques*

La contribution au PNB de la filière se contracte d'une année sur l'autre à 260,5 millions d'euros contre 282 millions d'euros l'année précédente. Cette contre performance recouvre des phénomènes contrastés :

- Le pôle Services bancaires affiche un PNB de 61 millions d'euros en progression de 14 % par rapport à l'année 2000. Celle-ci est liée principalement à la clientèle propre dont la contribution double d'une année sur l'autre (+ 9 millions d'euros), due en partie à l'intégration de l'activité monétique du CCF depuis juillet 2000, pour s'élever à 18 millions d'euros.

L'activité des Services bancaires a connu de nettes évolutions par rapport à l'année dernière. A l'exception des volumes de chèques traités qui reculent (- 6,5 %), tous les autres indicateurs enregistrent des progressions sensibles telles les transactions cartes + 14 %, les opérations de masse SIT + 13 % ou les opérations de gros montants + 54 %. Cette hausse de l'activité se reflète donc dans l'évolution du PNB, malgré les pressions tarifaires.

- L'activité des Services financiers a été très tributaire des marchés boursiers. Autant le 1<sup>er</sup> semestre 2000 était encore placé sous l'euphorie de la Bourse, autant l'année 2001 a beaucoup souffert de la baisse des marchés, stoppant net la progression habituellement constatée sur cette activité. Ainsi, au 31 décembre 2001, le PNB de 183,9 millions d'euros est sensiblement inférieur (- 35 millions d'euros) à celui du 31 décembre 2000 qui s'élevait à 219 millions d'euros.

La baisse des volumes sur le marché boursier a touché en priorité Xéod Services qui a vu son nombre total d'ordres exécutés baisser de 34 %. Par ailleurs, les activités au sein de la maison mère ont opposé une belle résistance à la conjoncture. Dans le domaine de la conservation titres, le nombre de portefeuilles gérés est en hausse de 17,5 % (2,8 millions) et les encours conservés progressent de 6 % à 306 milliards d'euros. Pour la gestion comptable, le nombre d'OPCVM traité augmente de 29 % (399) et les actifs nets de 57 % à 38 milliards d'euros. Quant à la fonction dépositaire, les encours BPAM et Natexis Gestion ressortent en hausse de 8 % à 52,6 milliards d'euros. Pour optimiser sa gestion, la filiale Xéod Services a été scindée de Natexis Capital, et absorbée par Natexis Banques Populaires en cours d'année.

Les activités nouvelles se sont également déployées. Line Bourse est désormais le 4ème courtier en ligne français avec 27 000 comptes ouverts. Samic, SSII spécialisée dans les logiciels pour banque de gestion privée, a connu un exercice satisfaisant et contribue aux comptes en année pleine. La filière a poursuivi en 2001 sa politique de développement avec le lancement d'Asset Square, spécialisé dans la multi gestion d'OPCVM, le lancement de sociétés de service à Monaco et la prise de participation minoritaire dans OFIVM.

Malgré cette résistance et cette stratégie de croissance, le PNB des Services financiers enregistre un net recul. L'activité Production financière subit le resserrement de la tarification puisque les activités de Conservation voient leur PNB baisser de 2 % à 77 millions d'euros, la fonction dépositaire de 5 % à 40 millions d'euros alors que seules les activités de gestion comptable progressent de 35 % à 2 millions d'euros. Au niveau de l'activité « Courant d'ordre », le PNB de Xéod Services est en recul de 18 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2000, sous l'effet de la diminution du nombre d'ordres mais aussi de la baisse des tarifs.

- Le pôle Services particuliers réalise un PNB de 15,6 millions d'euros contre 10 millions d'euros au titre de l'année 2000.

- *Gestion pour compte de tiers*

Les encours gérés connaissent une progression de 2 % et atteignent désormais 69,9 milliards d'euros contre 68,3 milliards d'euros au 31 décembre 2000. La croissance résulte d'une collecte nette en augmentation de 3,6 milliards d'euros diminuée d'un effet revalorisation négatif à hauteur de 2 milliards d'euros. Au titre de l'exercice 2000, la collecte nette avait été de 8 milliards d'euros et l'effet de revalorisation positif à hauteur de 1 milliard. La baisse la plus importante de la collecte a touché la filiale de gestion collective BPAM mais ces encours gérés continuent de progresser.

<i>En milliards d'euros</i>	2001	2000	Variation
Gestion collective	37	36	+ 3 %
Gestion privée	3	3,8	- 21 %
Epargne salariale	11	10,5	+ 5 %
Assurance	17	16	+ 6 %
Ingénierie patrimoniale	1	1	0 %
Gestion d'actifs immobiliers	1	1	0 %
	-----	-----	-----
Total des encours gérés pour compte de tiers fin de période	<b>70</b>	<b>68,3</b>	<b>+ 2 %</b>

Le PNB de cette filière de services ressort à 294 millions d'euros, soit une réduction de 1 % (- 4 millions d'euros) par rapport à l'exercice précédent.

La contribution des différents pôles se présente ainsi :

Gestion Financière et Collective :

Banque Populaire Asset Management voit sa part de marché progresser légèrement à 5,4 % contre 5,3 à fin 2000 (source : Europerformance). BPAM est classée 5<sup>ème</sup> des dix principaux établissements placeurs. Son PNB atteint 53,9 millions d'euros soit une évolution de 3 % (+ 1,6 million d'euros) due à la hausse des commissions de gestion (+ 0,6 million d'euros) et aux surperformances sur OPCVM sur indices garantis (+ 2,7 millions d'euros) compensant la baisse des commissions de mouvements (- 0,4 million d'euros) et des autres produits (- 1,3 million d'euros).

Gestion privée :

Le PNB de la Banque Privée Saint Dominique à fin décembre 2001 est en retrait de 27 % à 30 millions d'euros traduisant le recul des droits d'entrée OPCVM (- 1,6 million d'euros), des commissions de mouvements (- 2,6 millions d'euros) et de la marge d'intérêts (- 4,4 millions d'euros).

L'épargne salariale :

Les encours d'Interépargne sont stables sur la période à 10,8 milliards d'euros.

Le PNB atteint 55 millions d'euros, soit une progression de 8 % (+ 4 millions d'euros). Cette dernière correspond essentiellement à la hausse des commissions sur encours moyens gérés (+ 1,7 million d'euros) et aux recettes de tenue de comptes (+ 1,9 million d'euros).

Interépargne a conforté au cours de l'exercice sa position de leader en France avec une part de marché de 20 %, gérant 1,8 million de comptes et dénombre 9 900 entreprises clientes.

L'assurance :

Les encours gérés par Assurances Banque Populaire s'élèvent à 17 milliards d'euros, en progression de 1,1 milliard d'euros (+ 7 %), dont l'essentiel concerne les contrats « vie individuelle ».

L'équivalent PNB contribue à hauteur de 124 millions d'euros et il est en légère progression de 3 % (+ 3 millions d'euros) par rapport à l'année 2000.

Cette évolution s'appuie sur la progression des encours gérés, malgré une contraction (- 0,7 milliard d'euros) des primes émises.

Banque populaire du Luxembourg :

Le PNB dégagé à fin décembre est stable par rapport à 2000 et s'élève à 23,6 millions d'euros.

Gestion d'Actifs Immobiliers :

Les Actifs Immobiliers gérés par Fructiger au 31 décembre 2001 s'élèvent à 1,1 milliard d'euros en progression de 12 % par rapport à l'exercice précédent. Les loyers facturés atteignent 66 millions d'euros (+ 20 %) contre 55 millions d'euros à fin 2000.

Le PNB s'élève à 6,7 millions d'euros en recul de 2 millions d'euros par rapport à 2000.

<i>En millions d'euros</i>	<i>2001</i>	<i>2000</i>	<i>Variation</i>
Gestion collective	54	52	+ 4 %
Gestion privée	30	41	- 27 %
Epargne salariale	55	51	+ 8 %
Assurance	124	121	+ 3 %
Ingénierie patrimoniale	24	24	0 %
Gestion d'actifs immobiliers	7	9	- 22 %
	-----	-----	-----
<b>PNB total des activités de gestion</b>	<b>294</b>	<b>298</b>	<b>- 1 %</b>

### **Eléments hors filières**

Le PNB des autres sources s'élève à 36 millions d'euros contre 69,6 millions d'euros au 31 décembre 2000 soit une contraction de - 50 % (- 34 millions d'euros).

Le pôle « Autres sources » inclut d'abord la filière Systèmes d'information et logistique. Elle contribue à hauteur de 18,6 millions d'euros générés par sa filiale Altaïr dont le PNB réalisé sur clientèle propre a progressé sur la période de 26 % (+ 2 millions d'euros).

Il incorpore également les « Activités institutionnelles » qui recouvrent un ensemble d'opérations réalisées pour le compte de l'Etat dans le cadre renouvelé de l'article 84 de la loi de Finances rectificative pour 2001 du 28 décembre 2001, poursuivant les activités du Crédit National et de la BFCE, et dont certains ont vocation à diminuer dans le temps. Le PNB de cette activité s'élève à 17,6 millions d'euros contre 18,5 millions d'euros un an auparavant.

Le PNB réalisé par les «Filiales Immobilières» atteint 7 millions d'euros contre 22,2 millions d'euros, au titre de l'exercice 2000. L'année 2000 avait vu la réalisation sur le marché d'un assez vaste programme de cessions qui avait permis de réaliser d'importantes plus-values. L'année 2001 active également n'a permis de dégager qu'un PNB inférieur.

Le poste «Autres éléments» recouvre, d'une part, l'aspect Trésorerie sociale, et d'autre part, l'ensemble des produits et charges bancaires non imputables aux filières métiers.

Au 31 décembre 2001, ce poste a une contribution négative de 8,3 millions d'euros contre un PNB positif de 12,7 millions d'euros au 31 décembre 2000. La variation la plus sensible provient essentiellement d'un portefeuille de placement en actions qui a subi la baisse de la bourse française. Il a ainsi enregistré sur la période des baisses de valorisation importantes en ligne avec la baisse de l'indice CAC 40 qui ont nécessité des dotations aux provisions. Ces dernières ont été compensées en partie par des investissements en titres d'Etat et d'OPCVM mais ont laissé toutefois un solde négatif de 9 millions d'euros.

Le PNB non affecté aux filières est stable d'un exercice sur l'autre, les différentes composantes se compensant les unes les autres.

La prise en compte de ces éléments «Hors filières» porte à 1 % (+ 14 millions d'euros) la progression du PNB de Natexis Banques Populaires sur la période 2001 / 2000.

## EFFECTIFS ET CHARGES D'EXPLOITATION

- Les *effectifs* de Natexis Banques Populaires (fin de période CDI/CDD) se sont fortement renforcés au cours de l'exercice pour atteindre 7 810 ETP (Equivalent Temps Plein), soit une progression de 7,9 % par rapport à fin décembre 2000 (+ 571 ETP). A noter que cet accroissement est encore plus marqué en effectifs moyens (après correction de périmètre) puisqu'il ressort à + 775 ETP par rapport à 2000.

D'une année sur l'autre, les opérations de croissance externe ont beaucoup plus faiblement contribué à cette évolution. En effet, seule la création d'Asset Square s'est traduite par une augmentation de 28 ETP cette année quand en 2000, ces mêmes opérations avaient contribué à l'augmentation des effectifs à hauteur de 199 ETP dont 45 au titre de la reprise de l'activité monétaire du CCF et 154 au titre des rachats de Samic et Sogemin.

Hors ces effets périmètre, la croissance des effectifs recouvre plusieurs phénomènes :

- une stabilité des effectifs des activités fonctionnelles (hors informatique) où les départs enregistrés dans le cadre de la fin du Plan d'Adaptation à l'Emploi de l'ex-Natexis ont été compensés par des recrutements ciblés,

- une progression des effectifs des filières et de l'informatique maison mère en France (+ 239 ETP), les filières bénéficiant de ces renforcements étant par ordre d'importance : Systèmes d'information et logistique (+ 124 ETP), Activités bancaires (+ 70 ETP) et Activités de marchés (+ 39 ETP),

- un renforcement des effectifs rattachés aux activités filialisées en France (+ 219 ETP), dont notamment + 59 ETP dans les Financements spécialisés, + 58 ETP dans la Gestion pour compte de tiers et + 47 ETP dans les Services bancaires, financiers et technologiques,

- enfin, un accroissement des effectifs à l'étranger de 84 ETP dont 44 ETP au niveau des succursales et 40 ETP sur les filiales.

Cet accroissement des effectifs CDI/CDD s'est accompagné d'un recours important au personnel SSII dont le niveau moyen s'est accru en maison mère de 21 %.

Les effectifs moyens du Groupe (CDI/CDD) affichent en 2001 une progression de 12 % à 7 458 ETP (+ 775 ETP) par rapport à 2000. Cet accroissement s'est principalement porté sur les filières suivantes :

SBFT :	+ 230 ETP
Activités de marchés :	+ 131 ETP
SIL :	+ 118 ETP
Activités bancaires :	+ 111 ETP
Gestion pour compte de tiers :	+ 104 ETP

S'agissant du personnel extérieur (intérim, SSII, assistance) l'évolution des effectifs moyens est supérieure (+ 16 %, soit + 214 ETP), ce renforcement des moyens ayant bénéficié à SIL et à SBFT et dans une proportion plus faible à Activités bancaires (pôle Gestion des opérations).

Au total, les effectifs moyens du Groupe se sont fortement accrus en 2001 (+ 989 ETP, soit + 12 %).

<i>En équivalent temps plein fin de période</i>	2001	2000	Variation
Maison mère métropole	4 275	4 036	+ 6 %
Filiales françaises	2 752	2 505	+ 10 %
Filiales et succursales étrangères	783	698	+ 12 %
<b>Effectifs totaux</b>	<b>7 810</b>	<b>7 239</b>	<b>+ 8 %</b>

- Les *charges d'exploitation* de Natexis Banques Populaires qui s'élèvent à 1 227 millions d'euros affichent en 2001 un rythme de progression de 17 % par rapport à l'exercice 2000, soit une croissance identique à celle observée entre 1999 et 2000.

Cet accroissement des charges d'exploitation (+ 180 millions d'euros), comparé à un exercice 2000 qui n'avait pas encore enregistré pleinement tous les effets liés à la fusion (recrutements, développements informatiques, projets immobiliers), recouvre trois phénomènes majeurs :

- le premier est imputable à des charges « exceptionnelles » qui ont pesé sur l'exercice à hauteur de 59 millions d'euros, représentant 33 % de l'évolution constatée. Les principales composantes de ce premier poste sont :

- . les charges liées à la fin du Plan d'Adaptation à l'Emploi (PAE ex Natexis),
- . la mise en œuvre des 35 heures qui s'est traduite par des charges nouvelles en 2001 liées à la constitution d'une provision (jours RTT acquis et non pris en 2001),
- . des surcoûts liés à la fusion générés par la convergence des outils informatiques, le regroupement des équipes sur des sites organisés par filière et par un recours important à des prestataires externes afin de renforcer les équipes durant la période charnière de la fusion,
- . l'élargissement en 2001 du périmètre de consolidation à Pramex International (mis en équivalence en 2000) et à Spéf Développement qui ont alourdi mécaniquement les charges de Natexis Banques Populaires.

- le second s'explique par la mise en œuvre de notre stratégie de croissance orientée autour de quatre axes – externe, organique, métiers, international - dont l'impact, au niveau de l'évolution de nos charges d'exploitation, est évalué à près de 70 millions d'euros, soit 39 % de la progression constatée au 31 décembre 2001 :

. le premier s'appuie sur un fort développement par la croissance externe. Engagée courant 2000, elle n'a exercé pleinement ses effets que sur l'exercice 2001 et concerne Natexis Metals et Samic,

. le second concerne notre croissance organique qui a généré un accroissement de nos charges pour le projet monétique (BPL), le projet LineBanque et la création d'Asset Square,

. le troisième intègre le fort développement de certains métiers dont les fortes croissances engendrent obligatoirement des investissements humains et matériels importants. Ces derniers concernent principalement les Financements spécialisés avec l'Affacturage (Factorem) et la Gestion pour compte de tiers avec les métiers de l'épargne salariale (Interépargne) et de l'Assurance (groupe ABP),

. enfin, le dernier axe concerne notre développement à l'étranger (hors Pramex et Natexis Metals). Cette évolution touche aussi bien les Activités bancaires avec principalement la création des succursales de Milan et Madrid et de notre filiale à Moscou, les Activités de marchés par une forte volonté d'internationaliser ses métiers (au sein des succursales et à travers ABM Corp), le Capital investissement dans le cadre de son internationalisation ou la filière Gestion pour compte de tiers avec le renforcement des moyens mis à disposition de BP Luxembourg et la prise de participation dans BancAssurance Popolari.

- le troisième correspond à l'évolution, forte dans certains domaines, des charges d'exploitation courantes, en particulier sur la maison mère, qui contribue pour 28 % à l'augmentation des charges du Groupe (+ 51 millions d'euros) :

. l'effet report lié à l'augmentation des effectifs du Groupe (maison mère, filiales France et étranger) sur la période 2000 et 2001,

. les augmentations salariales récurrentes et bonus de 2001,

. le recours à l'intérim et aux prestataires externes (SSII, assistance extérieure) qui s'est à nouveau sensiblement accru en 2001,

. une augmentation de la taxe Organic (changement de méthode) et de la taxe professionnelle,

. en regard de ces facteurs de hausse, l'exercice a en revanche bénéficié de facteurs de baisse (honoraires sur la maison mère, dotations aux amortissements de certaines filiales immobilières hors exploitation,...).

L'évolution 2000/2001 des charges d'exploitation du Groupe, neutralisée de l'effet des charges « exceptionnelles », ne serait plus que de 12 %.

Retraitée des charges exceptionnelles et des charges liées au développement, la progression serait de 5 % correspondant à l'évolution des charges courantes.

Par filières, la hausse des charges a principalement concerné les Activités de marchés (+ 25 %), le Capital investissement (+17%) mais sur une base faible et les Services bancaires, financiers et technologiques (+ 10,5 %).

<i>En millions d'euros</i>	2001	2000	Variation
Maison mère métropole	651	546	+ 19 %
Filiales françaises	445	410	+ 9 %
Filiales et succursales étrangères	130	91	+ 43 %
<b>Charges totales</b>	<b>1 227</b>	<b>1 047</b>	<b>+ 17 %</b>

Au total, les frais de personnel se montent à 650 millions d'euros (+ 16 %) et les autres charges d'exploitation et amortissements à 577 millions d'euros (+ 19 %).

- Le coefficient d'exploitation subit de plein fouet l'effet de ciseau d'un PNB stable et de charges en forte croissance, ce qui se traduit mécaniquement par une détérioration très sensible de 9 points sur la période à 66,7 %.

## FORMATION DU RESULTAT NET

Le RBE enregistre donc une diminution de 21 % à 613 millions d'euros contre 779 millions d'euros. Les métiers de Financement progressent favorablement sous l'effet d'une forte progression du PNB et d'une croissance des charges moindre. Les métiers d'Investissement sont en retrait, compte tenu de la performance exceptionnelle du Capital investissement sur l'année 2000 et ce, malgré une contribution en forte hausse des marchés qui avaient été pénalisés au 1<sup>er</sup> semestre 2000 par la provision sur les échéanciers de taux. Les métiers de Services souffrent quant à eux de la double conjonction d'un PNB en légère dégradation dû à la conjoncture boursière et d'une forte augmentation des charges. Compte tenu des très forts accroissements de volume dans ces métiers, les effectifs ont été renforcés et le recours aux intérimaires est important.

- *Politique de provisionnement*

Globalement, le coût du risque s'accroît de 26 % pour s'établir à 184 millions d'euros au 31 décembre 2001 contre 147 millions d'euros un an auparavant. Le coût du risque global de Natexis Banques Populaires, y compris les provisions relatives à des risques de contreparties comptabilisés en pertes sur actifs immobilisés, s'élève à – 203 millions d'euros en 2001, en progression de 39 % sur l'exercice précédent. Le coût du risque individualisé en représente la quasi-totalité cette année – faible reprise nette de 3,3 millions d'euros sur les provisions sectorielles et géographiques – alors qu'il n'en constituait que 58 % en 2000.

Initiée fin 2000, Natexis Banques Populaires articule désormais sa politique de couverture des risques autour de 3 niveaux ; les provisions individuelles, les provisions sectorielles et géographiques et le FRBG. Mesurés par rapport à l'encours servant de base au calcul du ratio de solvabilité, les pourcentages de couverture de ces trois niveaux s'élèvent respectivement à 61,1 %, 3,4 % et 0,6 % pour un total de 3,1 % .

Ainsi, la couverture globale de Natexis Banques Populaires, c'est-à-dire le montant total de provisions disponibles couvre à plus de 100 % les encours douteux individualisés.

En terme d'évolution en 2001 des différentes composantes de la couverture globale, l'effort a essentiellement porté sur les provisions individualisées, compte tenu du poids de quelques dossiers importants. Néanmoins, le taux de couverture des provisions sectorielles et géographiques a été maintenu à près de 3,5 %.

Les provisions sectorielles et géographiques se répartissent à hauteur de 23 % sur le sectoriel pur. De nouveaux secteurs ont été intégrés en 2001, notamment ceux fragilisés par les événements tragiques du 11 septembre comme les compagnies aériennes, le tourisme ou l'hôtellerie. Les provisions sur le géographique pur, les provisions pays, représentent 54 % du total des provisions sectorielles et géographiques. Elles progressent quant à elles de plus de 15 millions d'euros sous l'effet d'un renforcement net des taux de provision de 12 millions d'euros - pour l'essentiel sur l'Argentine et l'Indonésie – et d'une progression modérée des encours pour le solde.

Enfin, les autres provisions sectorielles et géographiques – essentiellement la couverture des engagements aux Etats-Unis - sont stables à cours de change constant. Malgré les importantes dotations nettes effectuées en 2001 sur des dossiers nouveaux qui faisaient partie de la base en 2000, le niveau de couverture a été maintenu, prenant en compte la dégradation de la situation économique outre-atlantique.

Le stock de FRBG a été maintenu à 263 millions d'euros.

Depuis la création de Natexis Banques Populaires, les provisions individuelles et les provisions sectorielles et géographiques ont augmenté de 45 % et le FRBG plus que doublé.

La somme des provisions sectorielles et géographiques et du FRBG représente 1,2 % des encours « Cooke » à fin décembre 2001, stable par rapport à fin 2000.

- *Analyse par filière du coût du risque individualisé*

Le total des dotations aux provisions individualisées enregistre une forte progression pour s'établir à 188 millions d'euros contre 85 millions d'euros en 2000.

Déjà constatée au premier semestre de cette année, la forte progression du coût du risque s'est concentrée sur quelques dossiers. Plus de 60 % de la charge annuelle provient de 6 contreparties pour un montant de 126 millions d'euros quand les 20 premières représentaient 70 % en 2000. Ces risques se sont concentrés pour l'essentiel sur la Direction des Activités bancaires qui voit sa charge augmenter de 156 %. Cette répartition atypique de par sa concentration – faillites médiatisées en France comme aux Etats-Unis ou fraude manifeste ou soupçonnée – a touché toutes les grandes banques françaises et internationales. Hors ces dossiers, la charge des Activités bancaires reste à un niveau relativement bas, malgré la dégradation économique constatée.

Pour les autres filières, les évolutions sont minimales : pour la quasi-totalité de la variation, une progression pour les Financements spécialisés – l'affacturage puisque le coût du risque du Crédit Bail est pour l'essentiel en PNB – qui voit sa charge progresser de 7,8 millions d'euros à 13,7 millions d'euros, l'année 2000 ayant été une référence très basse et la clientèle de Factorem étant exposée au ralentissement économique. Les Activités de marchés enregistrent une légère diminution sur des titres en risque 'Corporate' aux Etats-Unis. La charge des Services bancaires, financiers et technologiques est stable quant à elle ; les positions nettes débitrices de clients à travers les brokers on line, s'étant de nouveau dégradées en 2001 sous l'effet de la forte baisse de la bourse, ont fait l'objet de dotations compensées partiellement par des récupérations.

- *Analyse par pays du coût du risque individualisé*

La prééminence des grands dossiers se reflète dans la répartition par pays. L'Europe de l'Ouest et les Etats-Unis concentrent à eux deux la quasi-totalité de la charge de l'année avec respectivement 129 millions d'euros et 64 millions d'euros. Le coût du risque des autres zones géographiques, avec notamment une sensible diminution du risque sur l'Asie mais un renforcement en Amérique du Sud, est compensé par une plus forte reprise sur les risques optionnés (ex BFCE) due à la diminution des encours par remboursement.

Cette répartition reflète l'évolution générale de l'économie mondiale – ralentissement des pays du G10, décroissance des risques en Asie hors Japon, dégradation de la situation en Amérique Latine – mais surtout une évolution de la nature des risques de Natexis Banques Populaires, qui depuis la crise des pays émergents à la fin des années 1990 a infléchi sa politique commerciale sur ces pays afin de concentrer sa présence sur des opérations garanties de commerce extérieur.

Les évolutions récentes de la sinistralité sur dossiers de grands pays industrialisés – Enron ou Brandt Moulinex par exemple – ont déjà été pris en compte dans la politique de prise de risque par les filières concernées et la Direction des Risques.

Au total, le coût du risque a évolué selon les tableaux ci-dessous :

<i>En millions d'euros</i>	2001	2000	Variation
Financement	(168)	(68)	
Investissement	(6)	(8)	
Service	(15)	(12)	
Divers	1	3	
	-----	-----	-----
Coût du risque individualisé	(188)	(85)	+ 120 %
Provisions sectorielles et géographiques	4	(62)	ns
<b>Coût du risque total</b>	<b>(184)</b>	<b>(147)</b>	<b>+ 26 %</b>
Afrique	2	-	
Amérique centrale et latine	(10)	(2)	
Amérique du Nord	(64)	(31)	
Asie	6	(14)	
Europe de l'Est	1	8	
Europe de l'Ouest	(129)	(51)	
Autres	6	4	
	-----	-----	-----
Coût du risque individualisé	(188)	(85)	+ 120 %
Provisions sectorielles et géographiques	4	(62)	ns
<b>Coût du risque total</b>	<b>(184)</b>	<b>(147)</b>	<b>+ 26 %</b>

L'encours net -base des provisions- sur la Russie a légèrement augmenté, s'élevant à 28 millions d'USD au 31 décembre 2000 et à 32 millions d'USD au 31 décembre 2001. Cet encours résiduel fait l'objet d'un provisionnement à hauteur de 69 %. Pour la Turquie, ces mêmes encours provisionnables, notamment après exclusion des opérations de Trade Finance dans lesquels Natexis Banques Populaires est actif, s'établissent à 41 millions d'USD et sont désormais couverts à hauteur de 32 %.

Sur les sept principaux pays d'Asie (Corée, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Chine et Hong Kong), l'assiette nette de provision est de 444 millions d'USD contre 484 millions d'USD au 31 décembre 2000. Parallèlement, la couverture globale (somme des provisions individualisées et des provisions pays) reste stable à 30 %, la diminution des encours ayant conduit à des reprises de provisions.

<i>En millions de US dollars</i>	<i>Asie (5 pays)</i>	<i>Chine et Hong Kong</i>	<i>Turquie</i>	<i>Russie</i>	<i>TOTAL</i>
Encours nets	241	203	41	32	517
Provisions individualisées	86	22	6	20	134
Provisions pays	17	8	7	2	34
<b>Total des provisions</b>	<b>103</b>	<b>30</b>	<b>13</b>	<b>22</b>	<b>168</b>
% de couverture	43 %	15 %	32 %	69 %	32 %

Les encours douteux individualisés enregistrent une faible progression fin 2001 pour s'élever à 1,63 milliard d'euros contre 1,58 fin 2000. La défaillance d'entreprises importantes, notamment en France mais aussi aux Etats-Unis, sur lesquelles Natexis Banques Populaires avait des encours significatifs a contribué à cette augmentation. A l'inverse, le dénouement en pertes, mais aussi des sorties de contentieux dues au rétablissement de la situation financière de certains dossiers ont contrebalancé la dégradation du risque observée cette année.

Le taux de couverture progresse à nouveau au cours de l'exercice à 61,3 % contre 58,8 %, sous le double effet du maintien d'une politique de provisionnement individuel au plus proche des pertes estimées et du fort taux de provisionnement requis sur les nouveaux contentieux de 2001.

- *Autres éléments*

- Les gains sur actifs immobilisés s'élèvent à 3 millions d'euros contre une perte de 4 millions d'euros au 31 décembre 2000. L'exercice précédent avait été pénalisé par un ajustement de valeur sur l'immeuble Hausmann (- 15 millions d'euros) partiellement compensé par des plus-values sur des cessions immobilières. Cet exercice enregistre quant à lui deux plus-values significatives, l'une sur la cession de titres Euronext pour 19 millions d'euros et la seconde sur la cession du Château de Fieuzal pour 2 millions d'euros. A l'inverse, les pertes relatives à des risques de contreparties sur titres d'investissement obèrent ce poste pour un montant de 19 millions d'euros.

- La quote-part des sociétés mises en équivalence décroît sensiblement de 20 millions d'euros à fin 2000 à 13 millions d'euros au 31 décembre 2001. Cette variation provient essentiellement de la contribution des sociétés du pôle Capital investissement qui s'élève à 3,7 millions d'euros contre 11,1 millions d'euros au 31 décembre 2000. Le complément de contribution est à mettre à l'actif de la filière Assurances pour 1,8 million d'euros (Fructi-Maaf et Soceca) et de la quote-part apportée par la Coface pour 8 millions d'euros.

- Le résultat courant avant impôt enregistre ainsi un recul de 31 % à 445 millions d'euros contre 649 millions d'euros l'année précédente.

- Les éléments exceptionnels régressent fortement. Au 31 décembre 2001, un profit net exceptionnel de 3 millions d'euros résulte, d'une part, de la charge relative à l'appel du fonds de garantie des dépôts de la FBF à hauteur de - 2,8 millions d'euros et, d'autre part, de l'abandon d'une créance de la Banque Fédérale des Banques Populaires - dans le cadre de sa création - sur Interépargne à hauteur de 6 millions d'euros. Pour mémoire, l'exercice 2000 avait enregistré un niveau de charges important qui comprenait - 15 millions d'euros au titre des départs dans le cadre du Plan d'Adaptation de l'Emploi, 10 millions d'euros au titre de la provision liée aux 35 heures, 14 millions d'euros au titre des provisions convergence, euros et un PC pour tous, 6 millions d'euros au titre d'Interépargne et 30 millions d'euros au titre de l'opération 100 % filiales (quote-part des minoritaires achetée remontée en exceptionnel).

- L'impôt sur les sociétés enregistre une très importante variation d'un exercice sur l'autre, s'établissant à 79 millions d'euros en 2001 contre 171 millions d'euros en 2000, soit une diminution de 92 millions d'euros. Cette évolution résulte des facteurs suivants :

- Tout d'abord, le résultat courant avant impôts est en recul de 204 millions d'euros. La base imposable comptable, qui en diffère légèrement du fait des sociétés mises en équivalence qui portent leur propre impôt et des éléments exceptionnels qui peuvent être fiscalisés, est en diminution quant à elle de 113 millions d'euros. En appliquant le taux théorique de l'impôt en France soit 37,75 % en 2000 et 36,44 % en 2001, cette baisse de la base imposable explique à elle seule la moitié de la baisse de l'impôt (48 millions d'euros).

- Viennent ensuite s'appliquer certains retraitements fiscaux qui expliquent l'autre moitié :

- La part dans le résultat comptable de Natexis Banques Populaires qui se voit appliquer le taux réduit de 19 % relatif aux plus et moins values réalisées à long terme est en augmentation en 2001 par rapport à l'an dernier.

- L'imputation des déficits fiscaux antérieurs ou la création dans l'année de nouveaux déficits expliquent également la diminution, entraînant une baisse de 37 millions d'euros de la charge d'impôts.

- L'application de régimes fiscaux dérogatoires qui entraîne une fiscalité très faible pour certaines sociétés de Crédit-bail immobilier et de capital risque du Capital investissement a à l'inverse, compte tenu des excellents résultats du pôle Capital investissement en 2000, entraîné une augmentation de la charge d'impôt de 19 millions d'euros entre les deux exercices.

- Enfin, ont contribué les montages effectués dans le cadre d'une gestion fiscale active, montages le plus souvent soumis à l'approbation de l'Administration.

Ainsi, le taux marginal d'imposition de l'exercice 2001 s'établit à 18,2 % contre 31,3 % en 2000.

- Les amortissements sur écarts d'acquisition s'établissent à - 20 millions d'euros contre - 2 millions d'euros sur l'exercice 2000. Cette variation résulte principalement des acquisitions réalisées au second semestre 2000 des intérêts minoritaires dans Factorem et ABP qui avaient généré des écarts d'acquisition importants, conjuguée au traitement de la réserve de capitalisation du pôle Assurances (- 8 millions d'euros).

- L'exercice 2001 ne comprend pas de mouvement net sur le FRBG alors que l'exercice 2000 avait enregistré une dotation de 76 millions d'euros.

- Alors que 28 % du résultat net revenait aux minoritaires au 31 décembre 2000, ce pourcentage n'est plus que de 20 % à fin 2001. Le rachat des minoritaires ABP et Factorem, auquel il faut ajouter la moindre contribution du Capital investissement, justifie cette variation, le résultat revenant aux minoritaires s'élevant à 57,5 millions d'euros contre 70 millions d'euros.

Le résultat net part du Groupe progresse de 16,7 % à 291 millions d'euros contre 250 millions d'euros un an plus tôt.

## ANALYSE DU RESULTAT COURANT PAR METIER

- Les poids des 3 principaux métiers dans le résultat courant dégagé par les filières se répartissent respectivement à hauteur de 59 %, 20 % et 21 % pour les métiers de Financement, Investissement et Service.

Les contributions au résultat courant, par rapport à 2000, évoluent ainsi : Financement + 7 %, Investissement - 55 % et Service - 43 %.

<i>En millions d'euros</i>	<i>2001</i>	<i>2000</i>	<i>Variation</i>
Financement	284	266	+ 7 %
Investissement	97	217	- 55 %
Service	101	176	- 43 %
<b>Total des contributions au résultat courant</b>	<b>482</b>	<b>659</b>	<b>- 27 %</b>

Ces contributions sont supérieures à celle du résultat courant global, dont l'évolution a été affectée par les éléments hors filières (baisse du PNB dégagé sur le placement de nos fonds propres).

Filière par filière au sein de chaque métier, les évolutions sont les suivantes :

- *Financement*

La contribution la plus importante est celle des Activités bancaires puisque celle ci représente 43 % de la contribution totale des filières. Elle atteint 205 millions d'euros, contre 195 millions d'euros en 2000, soit une progression de 5 %.

La forte hausse du PNB (+ 21 %) combinée à une maîtrise des charges permet au RBE de progresser de 35 % à 381 millions d'euros et d'absorber un coût du risque en forte augmentation d'une année sur l'autre.

Le résultat courant des Financements spécialisés augmente de 12 % : il atteint 79 millions d'euros, contre 70 millions d'euros en 2000.

Pour le crédit-bail, la croissance des encours et un faible coût du risque consécutif à des reprises de provisions sur la partie « immobilier » permettent une progression du résultat courant avant impôt de près de 10 %.

Pour l'Affacturage, le développement de l'activité (+ 19 % de PNB) permet d'absorber une progression des charges de même niveau en pourcentage conduisant à une progression du RBE proche de 20 %. Malgré un coût du risque en hausse de 65 %, le résultat courant poursuit sa croissance.

- *Investissement*

Le résultat courant des Activités de marchés – 60 millions d'euros contre 48 millions d'euros -bénéficie principalement des contributions en amélioration des marchés de capitaux et des activités filialisées. A l'inverse, l'intermédiation et l'origination boursière enregistrent un net recul malgré la plus-value réalisée lors de la cession des titres Euronext.

Le métier est, par ailleurs, fortement pénalisé par la baisse du résultat courant du Capital investissement, qui atteint 37 millions d'euros, contre 169 millions d'euros l'année précédente. Elle est à rapprocher du niveau exceptionnel de plus-values (191 millions d'euros) qui avaient été réalisées au 31 décembre 2000, dans un métier où les charges sont faibles relativement.

- *Service*

Les deux filières du métier Service enregistrent un recul.

Recul de 91 % pour les Services bancaires financiers et technologiques, qui régressent de 57 millions d'euros à 5 millions d'euros. Si les Services bancaires progressent légèrement, les Services financiers voient leur contribution significative de 2000 disparaître totalement, sous l'effet du marasme boursier et de la progression des charges résultant des investissements engagés en 2000 et portant l'intégralité de leurs effets en 2001.

Le résultat courant de la Gestion pour compte de tiers s'élève à 96 millions d'euros, contre 119 millions d'euros en 2000, soit une diminution de 20 %, revenant ainsi au niveau de 1999. Ce sont toutes les composantes de cette filière qui ont été pénalisées par la conjoncture des marchés ayant conduit à une légère réduction du PNB de 1 %, alors que, dans le même temps, les charges ont augmenté de 13 % pour accompagner le fort développement commercial nécessaire dans des métiers tels que l'assurance ou l'épargne salariale.

#### **4- Gestion des risques**

L'exercice 2001 a vu la consolidation des actions déployées depuis l'an dernier en matière de maîtrise des risques. Il convient en effet de rappeler que dans le prolongement de la fusion juridique en juin 2000, Natexis Banques Populaires avait largement redéfini son dispositif de maîtrise des risques. 2001 a été le premier exercice où les structures mises en place ont pu donner leur pleine mesure. Cet exercice a été aussi l'occasion d'amender ponctuellement ce dispositif en fonction des évolutions de la Banque. Il a permis également d'en compléter certains aspects et de poursuivre des travaux de fond comme l'ensemble des chantiers liés au futur ratio de solvabilité.

##### Principes

L'organisation du dispositif de maîtrise des risques s'organise autour du Comité des Grands Risques. Réuni 5 fois en 2001 autour du Président et de l'ensemble des Directeurs Opérationnels, ainsi que la Direction des Risques et l'Inspection Générale, il a pour but de suivre l'évolution des principaux risques de la Banque, d'en mesurer les évolutions et de prendre préventivement les mesures correctrices. Le Comité des Grands Risques apprécie aussi la qualité des dispositifs de sécurité mis en place dans chaque filière d'activité comme celle des outils de suivi des risques. Il s'est intéressé en 2001 à l'organisation générale du dispositif de maîtrise des risques, au négoce, au LBO, aux risques immobiliers, aux risques pays, aux risques de marché et aux différents projets lancés dans le cadre du ratio Mac Donough.

De manière plus opérationnelle et avec des fréquences plus importantes, des Comités des Risques ont été mis en place dans les grandes filières d'activité. Ils associent les responsables opérationnels, la Direction des Risques et l'Inspection Générale. Il s'agit :

- du Comité de Crédit de la filière Activités bancaires et des filiales qui lui sont rattachées,
- des Comités des Risques de la filière Activités de marchés et des filiales qui lui sont rattachées,
- du Comité des Risques de la filière Financements spécialisés,
- du Comité des Risques de la filière Services bancaires, financiers et technologiques,
- du Comité d'Investissement de la filière Capital investissement,
- du Comité des Risques de la filière Gestion pour compte de tiers.

Enfin, le Comité des Risques Opérationnels a vocation à apprécier de manière transversale l'ensemble des risques opérationnels de Natexis Banques Populaires. Il s'est plus spécifiquement attaché en 2001 à travailler sur le passage à l'Euro et sur la refonte des plans de secours.

##### DIRECTION DES RISQUES

Rattachée au Secrétariat Général et donc indépendante des filières opérationnelles, la Direction des Risques a vu ses moyens renforcés en 2001.

Son champ de compétence comprend la fixation des règles de délégation des directions opérationnelles. Il convient de rappeler que Natexis Banques Populaires a conservé son système de délégation très centralisé. A ce titre, la Direction des Risques émet un avis sur l'ensemble des risques de contreparties de Natexis Banques Populaires, à l'occasion de nouvelles prises de risques ou de renouvellement de concours. A titre d'exemple, les analystes de la Direction des Risques ont travaillé sur environ 9.000 dossiers en 2001 sur les seules activités bancaires.

La Direction des Risques assure la maîtrise du système de notation interne. Au cours de l'exercice 2001, Natexis Banques Populaires a poursuivi une série de travaux de fond dans la perspective des recommandations du Comité de Bâle. Dans ce cadre et en coordination avec la Banque Fédérale des Banques Populaires, Natexis Banques Populaires a été retenue comme l'une des banques pilotes du Groupe Banques Populaires. A ce titre, elle a conduit un important programme de tests de renotation de ses contreparties. C'est sur la base de ces travaux que les futurs modèles de notation des contreparties seront élaborés.

La Direction des Risques est aussi chargée de mettre en place des outils de surveillance et de contrôle des risques de contrepartie. Sur l'exercice 2001, la Direction des Risques a poursuivi la formation de nombreux collaborateurs à l'utilisation d'outils de détection des risques. Elle a, par ailleurs, renforcé ses outils d'analyse globale de la qualité des contreparties. Cet outil a été élargi notamment aux Activités de marchés.

La Direction des Risques a renforcé ses instruments de contrôle du risque pays. Sur la base des outils expérimentés dès 2000, elle dispose maintenant d'une meilleure cartographie de ces risques pays. Dans ce prolongement, elle a révisé le processus de fixation des plafonds d'engagement par pays. Révisables en fonction des évolutions conjoncturelles, détaillant si nécessaire les typologies de concours ou de contreparties, ces plafonds s'imposent à l'ensemble de la Banque.

La Direction des Risques a aussi créé en 2001 un département « Risques de Marché » afin de mieux suivre cette nature de risque. Il lui incombe de coordonner les travaux méthodologiques autour de la Value at Risk, de valider et de suivre les limites de marché. L'action de ce département s'effectue notamment au travers du Comité Mensuel des Risques de Marché. Ce dernier réunit, outre la Direction des Risques, les représentants du front, du middle et du back office de la Direction des Activités de marchés. Ce département assure aussi le secrétariat du Comité de Gestion de Bilan de Natexis Banques Populaires.

La Direction développe également les instruments de reporting en matière de risques. Au cours de l'année 2001, elle a cherché à renforcer la périodicité de ses tableaux de bord. Elle a aussi produit pour la Direction Générale un certain nombre d'études sur des secteurs ou des contreparties sensibles.

Enfin, la Direction des Risques coordonne les travaux portant sur les risques opérationnels au travers du Comité des Risques Opérationnels. Ceux conduits en 2001 se sont concentrés sur la refonte des plans de secours ainsi que sur le passage à l'Euro.

## RISQUES DE CREDIT

*Encours moyen de crédits à la clientèle d'entreprises en 2001 :*

- Activités Bancaires : 60,8 milliards d'euros
- Corporate : 41,1 milliards d'euros
- Actifs : 13,0 milliards d'euros
- Commerce International : 6,7 milliards d'euros
- Financements Spécialisés : 6,8 milliards d'euros
- Crédit-bail : 5,1 milliards d'euros
- Affacturation : 1,7 milliard d'euros

*Répartition des encours des activités bancaires par secteur économique*

Agro-alimentaire	5,4 %
BTP	5,1 %
Biens de consommation	2,8 %
Distribution, commerce	5,3 %
Energie	7,4 %
Finance, assurance	6,8 %
Holding et groupes diversifiés	7,8 %
Tourisme, hôtellerie, loisirs	1,9 %
Immobilier	5,9 %
Communication	6,6 %
Industrie de base	5,2 %
Construction mécanique et électrique	7,2 %
Commerce international matières premières	2,9 %
Pharmacie, santé	3,1 %
Services	10,6 %
Technologies	9,2 %
Services aux collectivités	2,8 %
Administration	3,3 %
Divers	0,7 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

On peut constater une répartition équilibrée des différents secteurs d'activité dans les engagements.

*Ventilation des encours par grandes catégories de contreparties sur la base des encours arrêtés au 31 décembre 2001*

Catégories de risques	% Catégories / Encours	% des 10 premiers
Administrations Centrales et Banques Centrales	7,3 %	82,0 %
Interbancaire	13,0 %	34,3 %
Autres Institutions Financières	10,3 %	47,1 %
Collectivités Locales	2,4 %	32,7 %
Entreprises	66,8 %	11,0 %
Professionnels	0,1 %	63,5 %
Particuliers	0,1 %	59,1 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	

*Répartition des encours entreprises par zone géographique*

France	68,8 %
Autres pays de l'Espace Economique Européen	9,1 %
Autres pays d'Europe	3,1 %
Amérique du Nord	11,6 %
Amérique Latine	2,2 %
Afrique/Moyen-Orient	1,6 %
Japon	0,1 %
Asie et Océanie	3,5 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

L'Union Européenne représente 77,9 % des encours contre 76,6 % au 31 décembre 2000. La part de l'Amérique du Nord (essentiellement les Etats-Unis) est de 11,6 %, en légère diminution. Les engagements sur le Japon restent marginaux. L'ensemble des pays émergents pèse 7,3 % de l'encours brut, en diminution relativement sensible (8,1 % fin 2000). Il faut noter que la majeure partie des opérations faites dans ces pays a un caractère commercial.

*Répartition des encours entreprises par notation interne (au 31 décembre 2001)*

<i>Notation interne</i>	<i>pourcentage des encours</i>
1	3,9 %
2	18,2 %
3	28,1 %
4	32,6 %
5	12,3 %
6	1,9 %
7	0,7 %
8	0,9 %
Non notés. Non ventilés	1,4 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>

Les notes 1 à 4 correspondent à l'« investment grade » des agences de notations. Leur total représente plus de 80 % de l'encours entreprise et est stable d'une année sur l'autre.

Le système de notation interne est en place depuis 1997. Natexis Banques Populaires poursuit ses travaux de refonte de son système de notation afin de répondre au futur dispositif international d'adéquation des fonds propres et du ratio de solvabilité qui devrait voir le jour en 2005. Dans cette perspective, Natexis Banques Populaires, qui a créé un groupe de projet dédié à cette mission, travaille en étroite liaison avec la Banque Fédérale des Banques Populaires et participe aux réflexions de la Fédération des Banques Françaises.

*Ventilation du coût du risque 2001 par zones géographiques*

*en millions d'euros*

<i>Zones géographiques</i>	<i>Risques individualisés</i>	<i>Risques Pays</i>	<i>Risques sectoriels</i>	<i>Total coût du risque</i>
France	(104)	0	10	(94)
Autres pays de l'Europe de l'ouest	(25)	0	(3)	(27)
Autres pays de l'Europe de l'est	1	10	0	11
Amérique du Nord	(64)	0	6	(58)
Amérique centrale et latine	(10)	(29)	(1)	(40)
Afrique et Moyen-Orient	2	7	(1)	9
Japon	0	0	0	0
Asie et Océanie	4	(2)	3	4
Non ventilé	8	(2)	4	11
<b>Total coût du risque</b>	<b>(188)</b>	<b>(15)</b>	<b>19</b>	<b>(184)</b>

*Ventilation des risques et des provisions par zones géographiques au 31 décembre 2001*

*en millions d'euros*

<i>Zones géographiques</i>	<i>Risques Individualisés</i>	<i>Risques pays (base nette)</i>	<i>Total des risques</i>	<i>Provisions risques Individualisés</i>	<i>Provisions risques pays</i>	<i>Provisions risques sectoriels</i>	<i>Total provisions</i>
France	1 007	-	1 007	681	-	4	686
Autres pays de l'Europe de l'Ouest	116	6	122	64	-	17	80
Autres pays de l'Europe de l'Est	55	405	461	32	11	4	47
Amérique du Nord	164	-	164	70	-	89	160
Amérique centrale et latine	77	823	900	28	100	13	141
Afrique et Moyen-orient	98	559	657	43	73	3	120
Japon	-	-	-	-	-	-	-
Asie et Océanie	248	887	1 135	129	39	5	173
Non ventilé	31	-	31	28	-	57	85
<b>Risque et couverture</b>	<b>1 794</b>	<b>2 681</b>	<b>4 476</b>	<b>1 075</b>	<b>223</b>	<b>193</b>	<b>1 492</b>

En 2001, le coût du risque de crédit, concentré aux Activités bancaires, a connu une augmentation très sensible par rapport à 2000. Cette augmentation s'explique par une conjoncture devenue médiocre en Europe, la poursuite de la récession aux Etats-Unis, les effets indirects des événements du 11 septembre 2001, et elle se caractérise par une concentration inhabituelle sur quelques dossiers individuels atypiques (Groupe Swissair, Brandt Moulinex, Enron). Malgré l'environnement défavorable évoqué ci-dessus, l'essentiel du portefeuille s'est bien comporté.

Concernant le risque pays, le fait majeur de l'exercice a été le défaut de l'Argentine, pays dans lequel Natexis Banques Populaires conservait à la fin 2001 des engagements nets de 67 millions de dollars, ayant fait l'objet d'un provisionnement résultant en une couverture moyenne de 30 %.

Impact sur Natexis Banques Populaires des événements du 11 septembre 2001 :

La succursale de New-York n'a pas subi de dommage matériel ou humain. Les activités courantes ont pu reprendre dès le lendemain des événements. Par ailleurs, les conséquences éventuelles en terme de risques de contrepartie ont fait l'objet d'investigations poussées. Conduites pendant les mois de septembre et octobre 2001, elles ont notamment porté sur notre exposition aux USA, sur les compagnies aériennes, sur le secteur du tourisme et celui des assurances. Aucun impact significatif n'a été relevé sur la qualité globale du portefeuille.

## RISQUES FINANCIERS

Le Comité ALM, présidé par le Directeur Général et réunissant des membres de la Direction des Activités de marchés, de la Direction Financière et de la Direction des Risques, définit les grandes orientations en matière de gestion d'actif passif, de liquidité ou de placement des fonds propres.

Depuis 2000, les risques de taux et de liquidité sont centralisés chez Natexis Banques Populaires. Le suivi et la gestion de ces risques sont assurés par la Direction des Activités de marchés.

S'agissant des risques de liquidité, la Direction des Activités de marchés refinance l'ensemble des besoins des différentes activités de Natexis Banques Populaires suivant un coût de facturation du prix de la liquidité qui a fait l'objet de réaménagement en 2001.

Cette centralisation permet d'optimiser la gestion du risque de transformation de la liquidité grâce à une connaissance précise des différents gaps. La Direction des Activités de marchés assure aussi, en liaison avec la Direction Financière, le suivi des limites réglementaires (ratio de liquidité court terme, ratio de ressources permanentes) et des règles prudentielles internes validées par le Comité de Gestion ALM.

Le Comité des Risques de Marché se réunit mensuellement. Il propose des limites au Conseil d'Administration, il s'assure du respect et du suivi des limites de taux, de change et de volatilité accordées aux opérations gérées aux Activités de marchés. Le Comité suit aussi les travaux conduits autour de la VAR et valide le lancement de nouveaux produits. Outre les représentants de la Direction des Activités de marchés, le Comité réunit aussi des membres de la Direction des Risques.

L'ensemble des limites ont été revues aux cours de l'exercice 2001 et ont été adaptées aux évolutions des lignes d'activité de Natexis Banques Populaires comme à celles de l'environnement.

La limite de sensibilité maximale des échéanciers de taux à une translation uniforme de la courbe des taux de 1 % s'élève à 125 millions d'euros (elle a été réduite à 100 millions d'euros pour 2002). Cette limite s'applique également à une déformation point par point de la courbe des taux. Au sein de cette limite globale, les limites attribuées aux activités gérées en couru représentent 40 millions d'euros. Une limite spécifique liée aux opérations d'arbitrage de titres contre swap a aussi été définie. Elle permet de suivre l'incidence de résultat pour un écartement de 0,1 % entre ces 2 courbes de références. Cette limite est de 60 millions d'euros (elle a été réduite à 40 millions d'euros pour 2002).

Les limites de risques liées aux opérations optionnelles de taux, change, et action représentent un total de 3,8 millions d'euros (elle sera de 4,5 millions d'euros pour 2002) pour une variation de 1 % de la sensibilité.

Le portefeuille de négociation du siège, des succursales et des filiales européennes fait l'objet d'un suivi périodique de la « valeur en risque ».

Le modèle prend en compte les différentes familles de risques : taux, change, actions et produits de base, ainsi que leurs corrélations.

Les courbes de taux sont découpées en 13 ou 17 segments suivant les 16 devises principalement traitées. Le change porte sur 37 devises et les actions sont étalonnées, de même que les produits de base, par rapport aux principaux marchés occidentaux.

Le calcul effectué suivant une méthode de simulation historique d'une durée d'un an, avec un intervalle de confiance de 99 %, une période de détention de 1 jour ouvré s'élevait au 31 décembre 2001 à 14,43 millions d'euros ventilés comme suit :

Valeur en risque due : (en millions d'euros)	
* aux taux	11,33
* au change	0,63
* aux actions	7,93
* aux produits de base	0,36
Effet réducteur de la diversification du portefeuille	- 5,82

Sur l'exercice 2001, aucun des calculs de VAR n'a été supérieur à 22 millions d'euros. Les valeurs les plus élevées ont été enregistrées en septembre 2001.

Sur ce même ensemble, les calculs d'effets de chocs historiques (krach de 1987, guerre du golfe, crise asiatique de 1997, notamment) effectués chaque mois ne font pas apparaître de variations de valeur du portefeuille significativement plus élevées que la valeur en risque.

La filiale américaine (ABM Corp), qui opère sur le marché des créances hypothécaires titrisées, fait l'objet d'un suivi particulier en stress scénario qui s'appuie sur une déformation uniforme de la courbe des taux de plus et moins 100 points de base, et prend en compte les spécificités du marché (remboursements anticipés, volatilité,...). Au 31 décembre 2001, le scénario le plus défavorable entraînait une variation négative de valeur du portefeuille de 36,6 millions d'euros.

Enfin, Natexis Banques Populaires a participé, comme l'ensemble des banques, aux actions de recherche des avoirs d'origine terroriste. Aucun client de Natexis Banques Populaires ne figurait dans les listes communiquées par la Commission Bancaire.

#### Autres risques

Natexis Banques Populaires est soumise aux dispositions relatives aux Etablissements de Crédit et plus particulièrement à celles concernant la prestation de service d'investissement. Il en est ainsi notamment pour le secret professionnel visé à l'article L 511-33 du Code Monétaire et Financier et les règles de bonne conduite du PSI.

Filiale de la Banque Fédérale des Banques Populaires, Natexis Banques Populaires est liée à celle-ci par un certain nombre de conventions habituelles entre mère et fille et Natexis Banques Populaires n'a fait, et ne fait à notre connaissance, l'objet d'aucun litige ou arbitrage susceptible d'avoir une incidence significative sur son activité, ses résultats ou sa situation financière.

De part son activité, Natexis Banques Populaires n'est pas soumis à des risques industriels ou liés à l'environnement.

Natexis Banques Populaires dispose à un niveau adéquat d'un système d'assurance couvrant les risques auxquels l'expose son activité : responsabilité civile professionnelle, dommages et/ou pertes (notamment multirisques, bâtiments, dommages matériels et immatériels informatiques, globale de banque, fraude et détournement).

## 5- Structure financière et ratios réglementaires

### ANALYSE DU BILAN CONSOLIDE

<b>Actif</b> (en milliards d'euros)	au 31 décembre 2001	au 31 décembre 2000
Emplois de trésorerie et interbancaires	22,8	28,0
Crédits à la clientèle	39,4	38,6
Opérations sur titres	19,5	18,0
Placements des entreprises d'assurance	19,6	18,3
Autres actifs	8,6	9,7
Valeurs immobilisées et participations mises en équivalence	0,5	0,5
<b>Total actif</b>	<b>110,4</b>	<b>113,1</b>

<b>Passif</b> (en milliards d'euros)	au 31 décembre 2001	au 31 décembre 2000
Ressources de trésorerie et interbancaires	35,6	38,0
Dépôts de la clientèle	14,3	15,7
Dettes représentées par un titre et subordonnées	25,4	24,1
Provisions techniques d'assurance	17,3	16,3
Autres passifs et provisions	13,1	14,8
Capitaux propres et FRBG	4,7	4,2
<b>Total passif</b>	<b>110,4</b>	<b>113,1</b>

Le total du bilan consolidé s'élève à 110,4 milliards d'euros au 31 décembre 2001 contre 113,1 au 31 décembre 2000.

#### *Emplois*

L'encours des crédits à la clientèle – y compris les opérations de crédit-bail – s'élève à 39,4 milliards d'euros, en progression de 2 % par rapport à l'an dernier.

L'encours des opérations sur titres augmente également pour s'établir à 19,5 milliards d'euros, ainsi que les placements des entreprises d'assurance qui croissent de 7 % à 19,6 milliards.

Les créances sur les établissements de crédit et l'activité interbancaire atteignent 22,8 milliards d'euros, en recul de 19 %.

#### *Ressources*

Les ressources interbancaires décroissent – plus faiblement que les emplois – à 35,6 milliards d'euros, quand la somme des dépôts de la clientèle et dettes représentées par un titre reste stable à 39,7 milliards contre 39,8 milliards d'euros un an auparavant. Les provisions techniques d'assurance augmentent de 6 % à 17,3 milliards d'euros.

### FONDS PROPRES ET RATIOS REGLEMENTAIRES

#### *Capital social*

Le capital a été augmenté en 2001 de 1 292 284 actions par émission de capital à l'occasion de l'opération « Alizé » en août, opération ayant permis à l'ensemble des salariés du Groupe Banques Populaires de souscrire à un nouveau FCPE investi en actions de la filiale cotée de leur Groupe. Viennent s'y ajouter 29 202 actions émises dans le cadre des FCPE préexistants.

258 527 actions ont été émises par conversion de TSDIC et 2 947 par conversion d'OC. Enfin, 12 000 actions ont été souscrites lors de levée d'options.

L'ensemble de ces opérations a permis de porter le capital au 31 décembre 2001 à 709 029 632 euros, composé de 44 314 352 actions de 16 euros de nominal.

#### *Fonds propres et ratio international de solvabilité*

Au 31 décembre 2001, les fonds propres nets consolidés de Natexis Banques Populaires, au sens du ratio international de solvabilité, élargis aux risques de marchés, s'élèvent à 5,6 milliards d'euros, contre 5,5 milliards d'euros au 31 décembre 2000.

Les fonds propres de base atteignent 4,1 milliards d'euros. Leur hausse (0,2 milliard d'euros) est principalement due aux émissions d'actions intervenues en 2000 et à l'affectation du résultat de l'exercice 2000.

Les actifs pondérés (57,1 milliards d'euros) sont en progression de 3 milliards d'euros d'un exercice sur l'autre.

Le ratio international de solvabilité atteint 9,8 % dont 7,2 % sur fonds propres de base.

#### *Ratio d'adéquation des fonds propres*

Depuis 1996, les établissements de crédit français sont tenus de mesurer et de respecter en permanence une exigence globale en fonds propres réglementaires couvrant les risques de contrepartie, mais aussi les risques de marché : risque de taux et de change par exemple.

Ces risques sont mesurés par le rapport entre les fonds propres disponibles et l'exigence en fonds requise pour la couverture des risques de contrepartie et de marché.

Ce ratio doit réglementairement être supérieur à 100 %. Au 31 décembre 2001, ce rapport s'élevait à 132 %, contre 138 % au 31 décembre 2000.

#### *Les autres ratios réglementaires*

Le *ratio de liquidité* permet de vérifier que les liquidités à moins d'un mois d'échéance sont au moins égales aux exigibilités de même nature. Il se définit comme le rapport entre les liquidités et les exigibilités à un mois au plus.

Ce ratio doit réglementairement être supérieur à 100 %. Il s'élève à 106 % au 31 décembre 2001.

Le *coefficient de fonds propres et de ressources permanentes* a pour objectif le maintien des ressources longues, en fixant une couverture de 60 % au moins, des emplois ayant une durée résiduelle supérieure à 5 ans, par des ressources de durée identique.

Ce coefficient s'élève, au 31 décembre 2001, à 76 % pour Natexis Banques Populaires, inchangé par rapport au 31 décembre 2000.

Natexis Banques Populaires respecte les règles prudentielles de contrôle des grands risques.

Conformément à la réglementation bancaire, aucun concours ne doit dépasser 25 % des fonds propres et le montant cumulé des risques dépassant 10 % des fonds propres ne doit excéder l'octuple des fonds propres.

## REFINANCEMENT

Natexis Banques Populaires assure l'essentiel de son refinancement en utilisant ses programmes d'émission de titres à court terme et à long terme.

La dette de Natexis Banques Populaires est gérée activement :

- lissage dans le temps de l'échéancier dans le respect des ratios prudentiels réglementaires et internes,
- liquidité confortée par des interventions sur le marché secondaire,
- capacité à capter toutes opportunités permettant de diminuer le coût du refinancement,
- diversification des sources de financement par zones géographiques, par devises et (ou) par natures d'investisseurs.

Emissions de Natexis Banques Populaires en 2001 (toutes devises ramenées en Euros)

	CD	ECP	EMTN	BMTN	Schuldschein
Cumul des émissions sur l'année	213.572.831.249	3.969.110.940	495.892.336	138.539.957	230.670.000
Encours au 31.12.2001	5.911.390.558	473.473.061	652.122.137	1.951.019.264	200.000.000

## 6- Vie sociale

Parmi les résolutions qui seront soumises à l'Assemblée générale du 23 mai 2002 figure en premier lieu l'approbation des comptes sociaux de Natexis Banques Populaires pour 2001, qui font ressortir un résultat net positif de 74 450 533,63 euros.

Sur ce résultat, il sera proposé d'affecter à la réserve légale un montant de 3 722 526,68 euros, laissant un bénéfice distribuable de 70 728 006,95 euros.

L'Assemblée générale proposera de verser un dividende de 110 785 880 euros par affectation du résultat distribuable cité ci-dessus, ainsi que par prélèvement sur la réserve générale à hauteur de 39 885 755,55 euros et sur le report à nouveau de l'exercice précédent à hauteur de 172 117,50 euros.

Le dividende proposé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2001 sera de 2,50 euros nets d'impôts, pour chacune des 44.314.352 actions formant le capital social. Il est rappelé que les dividendes payés au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

	1998	1999	2000
Dividende distribué par action au nominal de 16 euros	1,68 euro	2,20 euros	2,50 euros
Nombre d'actions rétribuées	15.463.177	33.213.635	42.719.392

Par ailleurs, la vie sociale de Natexis Banques Populaires en 2001 a notamment été marquée par l'augmentation de la part du capital détenue par la Banque Fédérale des Banques Populaires, qui est passée de 53,17% à 75,86%. Au 31 décembre 2001, les principaux actionnaires de Natexis Banques Populaires étaient les suivants :

	% du capital	% des droits de vote
Banque Fédérale des Banques Populaires	75,86%	82,02%
Actionnariat salarié (FCPE)	4,71%	4,05%
Banques Populaires régionales et Casden BP	2,07%	2,55%
Maine Services (1)	1,49%	0,98%
IKB	0,97%	1,22%

(1) filiale à 100% de la Banque Fédérale des Banques Populaires

D'autre part, au cours de l'exercice 2001, Natexis Banques Populaires a renforcé ou pris des participations significatives dans les sociétés suivantes :

- Société de Banque Française et Internationale (SBFI), dont il détenait 94,69% du capital au 31.12.01 (contre 83,69% au 31.12.00) ;
- +X Altaïr, dont il détenait 99,99% du capital au 31.12.01 (contre 88% au 31.12.00) ;
- OFIVM, établissement de crédit spécialisé dans les activités de conservation et d'intermédiation, dans lequel il a pris une participation de 34% en mai 2001.

Le Conseil d'administration de Natexis Banques Populaires comptait 14 membres à la fin de l'année 2001. Constitué en majorité par des dirigeants de Banques Populaires Régionales et de la Banque Fédérale des Banques Populaires, principal actionnaire de la société, le Conseil compte également trois Administrateurs "indépendants", dirigeants ou anciens dirigeants d'entreprises industrielles, commerciales ou financières. La liste détaillée de tous les mandats et fonctions exercés par chacun des Administrateurs figure page 37.

Les travaux du Conseil ont fait, en 2001 comme en 2000, l'objet d'une activité soutenue puisque la variété et l'importance des sujets qui lui ont été soumis ont conduit le Conseil à se réunir 9 fois au cours de l'année, avec une participation assidue de ses membres.

La rémunération des membres du Conseil, sous forme de jetons de présence, comprend une partie fixe, et pour l'essentiel une partie variable, proportionnelle au nombre de séances auxquelles chaque Administrateur a participé. Les sommes versées au titre de l'exercice 2001 se sont élevées à 188 185 euros, y compris les montants alloués aux membres des comités spécialisés du Conseil.

Les tableaux ci-après détaillent la rémunération des organes de direction et des mandataires sociaux sur les trois derniers exercices.

La rémunération brute des organes de direction a été la suivante :

en euros	31/12/01	31/12/00	31/12/99
Administrateurs de Natexis Banques Populaires (1)	188 185	190 561	182 329
Dirigeants (2)	3 169 501	3 075 643	742 535

(1) En 2001, comme les années précédentes, le montant des jetons de présence versés aux administrateurs comprend une partie fixe (1525 euros par an et par personne) et une partie variable (1 220 euros par séance et par personne). Les jetons de présence sont versés durant le second semestre. Les administrateurs membres du Comité de Contrôle des Comptes, du Comité d'Audit et du Comité des Rémunérations ont perçu 915 euros par séance et par personne.

(2) Rémunération brute globale des membres du Comité de Direction générale de Natexis Banques Populaires pendant la durée de leur mandat sur l'exercice, incluant le Président Directeur Général, le Directeur Général et le Directeur Général Délégué. Nombre de membres de la Direction générale : 12 en 2001, 11 en 2000, 2 en 1999.

La rémunération brute globale des mandataires sociaux a été la suivante:

en euros	31/12/01	31/12/00
Le Président Directeur Général	306 000	305 492
Le Directeur Général	459 000	365 878
Le Directeur Général Délégué du 15/10 au 31/12/2001	80 912	-

Les attributions d'options de souscription d'actions ont été les suivantes au titre des mandats dans la société émettrice et des mandats dans des sociétés liées :

en nombre		
Le Président Directeur Général	20 000	-
Le Directeur Général	20 000	20 000
Le Directeur Général Délégué	4 500	-

Aucune option n'a été levée par les mandataires sociaux au cours de l'exercice 2001.

Une Assemblée générale des actionnaires, tenue le 30 novembre 2001, a décidé diverses modifications statutaires afin de mettre les statuts de Natexis Banques Populaires en conformité avec la loi du 15 mai 2001 sur les Nouvelles Régulations Economiques ; le Conseil a ainsi reçu la faculté d'opter entre les deux modalités d'exercice de la Direction Générale désormais permises par la loi. De fait, lors de sa séance du 16 janvier 2002, le Conseil a décidé d'opter pour la dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général. Monsieur Philippe Dupont est désormais Président du Conseil d'administration, la Direction Générale étant exercée par Monsieur Paul Lorient, Directeur Général, assisté de Monsieur François Ladam, Directeur Général Délégué.

Cette modalité d'exercice de la Direction Générale a semblé particulièrement bien adaptée aux conditions de fonctionnement de Natexis Banques Populaires au sein du Groupe Banques Populaires.

Parmi les autres modifications statutaires décidées par l'Assemblée et affectant les organes sociaux, on notera que la fonction d'Administrateur élu par les salariés a été supprimée, et remplacée, conformément aux dispositions légales, par l'institution d'un siège d'Administrateur représentant l'actionnariat salarié, puisque, grâce aux décisions prises durant l'exercice 2001 visant à ouvrir le capital de la société aux salariés, ceux-ci détiennent désormais une fraction significative du capital social.

Parmi les changements de personnes intervenus au Conseil, et en liaison avec l'accession de Monsieur Ladam aux fonctions de Directeur Général Délégué, il convient de mentionner que la Banque Populaire de Franche-Comté, du Mâconnais et de l'Ain est désormais représentée par son nouveau Directeur Général, Monsieur Bernard Jeannin, qui a succédé à Monsieur François Ladam.

Liste des mandats et fonctions exercés par les Administrateurs

Prénom, Nom, Fonction	AUTRES FONCTIONS DE GESTION, DE DIRECTION, D'ADMINISTRATION OU DE SURVEILLANCE
<b>Philippe Dupont</b> <b>Président du Conseil d'Administration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Président du Groupe Banques Populaires</li> <li>• Président-Directeur Général de la Banque Fédérale des Banques Populaires</li>   <li>• Président du Conseil de Surveillance de ABP – Assurances Banque Populaire</li> <li>• Représentant Permanent de Natexis Banques Populaires, Administrateur de COFACE</li> <li>• Président de la Fondation d'Entreprise Natexis Banques Populaires</li> <li>• Président de l'Association des Banques Populaires pour la Création d'Entreprises</li> <li>• Vice-Président de la Confédération Internationale des Banques Populaires (CIBP)</li> <li>• Membre du Conseil de surveillance du Fonds de garantie des dépôts</li> <li>• Membre du Conseil National du Crédit et du Titre</li> <li>• Membre du comité exécutif et trésorier de la Fédération Bancaire Française</li> <li>• Membre du bureau de l'AFECEI</li> </ul>
<b>Paul Lorient</b> <b>Directeur Général</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentant Permanent de la Banque Fédérale des Banques Populaires au Conseil d'Administration de Natexis Banques Populaires</li> <li>• Représentant Permanent de la Banque Fédérale des Banques Populaires au Conseil de Surveillance de Fructiger</li> <li>• Représentant Permanent de Natexis Banques Populaires au Conseil d'Administration de : <ul style="list-style-type: none"> <li>. ABC – Société Immobilière ABC</li> <li>. Fructibail</li> <li>. Fructicomi</li> <li>. Fructigestion</li> <li>. Fructilux</li> <li>. Valmy Liberté Conseil</li> <li>. Energieco</li> <li>. Proxima</li> <li>. Spafin devenue NATEXIS ARBITRAGE</li> </ul> </li> <li>• Représentant Permanent de Natexis Banques Populaires au Conseil de Surveillance de : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Assurances Banque Populaire</li> <li>. Financière Natexis Banques Populaires</li> <li>. +X Altaïr</li> </ul> </li> <li>• Représentant Permanent des Assurances Banque Populaire au Conseil de Surveillance de : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Fructi-Maaf</li> </ul> </li> <li>• Représentant Permanent de la SASSBE <ul style="list-style-type: none"> <li>. S.B.E. (Société de Banque et d'Expansion)</li> </ul> </li> </ul>
<b>François Ladam</b> <b>Directeur Général Délégué</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Président du Conseil de Surveillance de BPL - Banque pour les Paiements on Line</li> <li>• Vice-Président du Conseil de Surveillance de : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Financière Natexis Banques Populaires</li> <li>. SPEF</li> </ul> </li> <li>• Administrateur de la Banque Fédérale des Banques Populaires</li> </ul>
<b>Bernard Jeannin</b> <b>Représentant permanent de la Banque Populaire de Franche-Comté, du Mâconnais et de l'Ain, Administrateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur Général de la Banque Populaire de Franche-Comté, du Mâconnais et de l'Ain</li> <li>• Président du Conseil d'Administration de Sud Est Croissance</li> <li>• Représentant permanent de la BPFCA au Conseil d'Administration de CyberPlus Market</li> <li>• Représentant permanent de la BPFCA au Conseil d'Administration d'Assurances Banque Populaire</li>   <li>• Représentant permanent de la BPFCA au Conseil de Surveillance de la Banque pour les Paiements On Line</li> <li>• Représentant permanent de la BPFCA au Conseil d'Administration de I-BP</li> <li>• Membre du Conseil d'Administration de la Caisse Autonome de Retraite</li> </ul>

Prénom, Nom, Fonction	AUTRES FONCTIONS DE GESTION, DE DIRECTION, D'ADMINISTRATION OU DE SURVEILLANCE
<p><b>Jean-Claude Halb</b>  <b>Représentant permanent de la Banque Populaire de Lorraine, Administrateur</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur Général de la BANQUE POPULAIRE DE LORRAINE</li> <li>• Président du Conseil d'Administration de EURO ACTION MANAGEMENT S.A.</li> <li>• Président du Conseil de Surveillance de : <ul style="list-style-type: none"> <li>. CHEQUE DE TABLE S.A.</li> <li>. GEFOLOR (Société de Gestion des Fonds Communs de Placement de Lorraine)</li> <li>. LOREQUIP (Société Lorraine d'Equipeement)</li> </ul> </li> <li>• Vice-Président du Conseil de Surveillance de ASSURANCES BANQUE POPULAIRE</li> <li>• Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> <li>. BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES</li> <li>. BANQUE POPULAIRE DU LUXEMBOURG S.A.</li> <li>. EURO CAPITAL</li> <li>. SA GSFR</li> <li>. UNIVERSITE DE METZ</li> <li>. HOUILLERES DU BASSIN DE LORRAINE</li> <li>. SOGAMMELOR - Société de Caution Mutuelle des Métiers en Lorraine</li> </ul> </li> <li>• Membre du Conseil de Surveillance de : <ul style="list-style-type: none"> <li>. LORGECI - Société Lorraine de Gestion et de Commerce International</li> <li>. FINANCIERE NATEXIS BANQUES POPULAIRES</li> <li>. BANQUE POUR LES PAIEMENTS ON LINE</li> </ul> </li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentant Permanent de la BANQUE POPULAIRE DE LORRAINE, Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> <li>. MAISON DE LA LORRAINE</li> <li>. GIE Investissements BPL/BPC</li> <li>. GIE Prestations de Services BPL/BPC</li> <li>. SOCAMUPROLOR (Société de Caution Mutuelle pour la Promotion des Entreprises de Lorraine)</li> <li>. BICEC</li> </ul> </li> <li>• Représentant Permanent de la BANQUE POPULAIRE DE LORRAINE, Membre du Conseil de Surveillance de : <ul style="list-style-type: none"> <li>. FRUCTIPREVOYANCE</li> </ul> </li> <li>• Représentant Permanent de la BANQUE POPULAIRE DE LORRAINE, Gérant de : <ul style="list-style-type: none"> <li>. LOCAGARE CHARLES DE GAULLE</li> <li>. SCI ESPACE CHARLEMAGNE</li> <li>. SNC PARKING DE GAULLE</li> </ul> </li> <li>• Co-Gérant de : <ul style="list-style-type: none"> <li>. COFILOR (Société Lorraine de Conseil Financier)</li> <li>. SEGIMLOR (Société de Services et de Gestion Immobilière de Lorraine)</li> </ul> </li> <li>• Membre de : <ul style="list-style-type: none"> <li>. CIBP – Confédération Internationale des Banques Populaires</li> <li>. CCI de Moselle</li> </ul> </li> <li>• Membre titulaire de la Commission régionale chargée de l'inscription et de la discipline des mandataires liquidateurs à la Cour d'Appel de Metz</li> <li>• Conseiller du Commerce Extérieur</li> </ul>
<p><b>Alphonse Eon</b>  <b>Représentant permanent de la Banque Populaire de Lorraine, Administrateur</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Président de la BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST</li> <li>• Gérant de : <ul style="list-style-type: none"> <li>. SCI EP Commercial</li> <li>. SCI EP Habitation</li> <li>. SCI La Sablonnière</li> </ul> </li> <li>• Co-gérant de SCI du MESNIL</li> </ul>
<p><b>Richard Nalpas</b>  <b>Représentant permanent de Banque Populaire Toulouse-Pyrénées, Administrateur</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur Général de BANQUE POPULAIRE TOULOUSE PYRENEES</li> <li>• Administrateur au Conseil d'Administration de la BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES</li> <li>• Président de FRUCTI-ASSOCIATIONS</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentant permanent de la Banque Populaire TOULOUSE-PYRENEES, Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> <li>. MAISON DU COMMERCANT</li> <li>. MULTI-CROISSANCE</li> <li>. SOCAMA 31</li> <li>. IBP</li> </ul> </li> <li>• Membre du Conseil de Surveillance de NATEXIS CAPITAL</li> <li>• Représentant Permanent de BANQUE POPULAIRE TOULOUSE-PYRENEES, Membre du Conseil de Surveillance de : <ul style="list-style-type: none"> <li>. FRUCTIGER</li> <li>. ABP Assurances Banque Populaire</li> </ul> </li> <li>• Conseiller Technique de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie</li> <li>• Représentant permanent du Groupe Banques Populaires, Administrateur de IRDI</li> </ul>

Prénom, Nom, Fonction	AUTRES FONCTIONS DE GESTION, DE DIRECTION, D'ADMINISTRATION OU DE SURVEILLANCE
<b>Jean-Michel Laty</b> <b>Représentant permanent de la BICS Banque Populaire, Administrateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur Général de la BICS BANQUE POPULAIRE</li> <li>• Président du Conseil d'Administration de : <ul style="list-style-type: none"> <li>. FRUCTILUX</li> <li>. BICS MONETAIRE</li> <li>. BANQUE POPULAIRE DU LUXEMBOURG</li> <li>. SUD PARTICIPATION</li> </ul> </li> <li>• Vice-Président du Conseil d'Administration de FOR.BICS</li> <li>• Membre du Conseil de Surveillance de BANQUE PRIVEE SAINT DOMINIQUE</li> <li>• Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> <li>. IMMOBICS</li> <li>. FRUCTILIFE LUXEMBOURG</li> </ul> </li> <li>• Représentant Permanent de la BICS Banque Populaire - Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> <li>. SEMVI</li> </ul> </li> <li>• Représentant Permanent de la BICS Banque Populaire - Membre du Conseil de Surveillance de : <ul style="list-style-type: none"> <li>. ASSURANCES BANQUE POPULAIRE</li> <li>. PRAMEX</li> <li>. SPEF</li> </ul> </li> </ul>
<b>Michel Farrugia</b> <b>Représentant permanent de la BP ROP Banque Populaire, Administrateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur Général de la B.P.ROP Banque Populaire</li> <li>• Président du Conseil d'Administration de FRUCTIFRANCE S.A.</li> <li>• Président du Conseil de Surveillance de SBE – Société de Banques et d'Expansion</li>   <li>• Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> <li>. BANQUE POPULAIRE DU LUXEMBOURG S.A.</li> <li>. SOCIEP S.A. (Groupe B.P.ROP Banque Populaire)</li> </ul> </li> <li>• Représentant Permanent de la B.P.ROP Banque Populaire, Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> <li>. I-BP VERSAILLES</li> <li>. LIVE ACHATS</li> <li>. BICEC (Banque Industrielle du Commerce et de l'Epargne du Cameroun).</li> </ul> </li> <li>• Représentant Permanent de NATEXIS BANQUES POPULAIRES : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Conseiller au Conseil d'Administration de la BIAT (Banque Internationale Arabe de Tunisie)</li> </ul> </li> <li>• Membre du Comité Exécutif : <ul style="list-style-type: none"> <li>. CIBP (Confédération Internationale des Banques Populaires).</li> </ul> </li> </ul>
<b>François-Xavier de Fournas</b> <b>Représentant permanent de la BRED Banque Populaire, Administrateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur Général de la BRED-BANQUE POPULAIRE</li> <li>• Président du Conseil de Surveillance de la BIC-BRED</li> <li>• Président du Conseil d'Administration de : <ul style="list-style-type: none"> <li>. LA FINANCIERE IMMOBILIERE</li> <li>. BRED COFILEASE</li> <li>. Sicav TRANSCONTINENTS</li> </ul> </li> <li>• Vice-Président de l'Office d'HLM Le Foyer pour Tous</li> <li>• Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> <li>. PREPAR IARD</li> <li>. SPAULDING SA</li> </ul> </li> <li>• Membre du Conseil de Surveillance PREPAR-VIE</li> <li>• Représentant Permanent de la BRED Banque Populaire - Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> <li>. BERCY GESTION FINANCE</li> <li>. COFIBRED</li> <li>. LFI2 S.A.S.</li> </ul> </li> <li>• Représentant Permanent de COFIBRED – Administrateur de CLICK &amp; TRUST</li> <li>• Représentant Permanent de PREPAR VIE - Membre du Conseil de Surveillance de Château de FIEUZAL</li> </ul>
<b>Jean-Paul Bechat</b> <b>Administrateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Président Directeur Général de SNECMA</li> <li>• Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> <li>. France-Télécom</li> <li>. Alstom</li> <li>. Sogepa</li> </ul> </li> <li>• Membre du : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Conseil Général de l'Armement</li> <li>. Conseil Economique de la Défense</li> </ul> </li> </ul>

Prénom, Nom, Fonction	AUTRES FONCTIONS DE GESTION, DE DIRECTION, D'ADMINISTRATION OU DE SURVEILLANCE
<b>Alain Jacquier</b> <b>Administrateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Président de la Banque Populaire de Bourgogne</li> <li>• Président-Directeur Général : <ul style="list-style-type: none"> <li>. SA Central Hôtel</li> <li>. SIHT (Société d'Investissements Hôteliers et Touristiques)</li> <li>. SFIH (Société Financière d'Investissements Hôteliers)</li> </ul> </li> <li>• Président du Conseil de Surveillance Banque Privée Saint-Dominique</li> <li>• Gérant de 50 SNC filiales de SFIH - Villages Hôtel</li> <li>• Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Banque Fédérale des Banques Populaires</li> <li>. SA Hôtelière de la Côte d'Or (Sofitel La Cloche)</li> <li>. SA SNB (Société Notellerie de Bourgogne)</li> </ul> </li> <li>• Membre du Conseil de Surveillance de SPEF</li> <li>• Président du Comité Régional du Tourisme de Bourgogne</li> <li>• Conseiller de la Banque de France à Dijon</li> <li>• Membre du Directoire et Président de la Commission Promotion et Développement de la Fédération Nationale de l'Industrie Hôtelière</li> <li>• Membre du Conseil d'Administration de Maison de la France.</li> </ul>
<b>Jean Dufresne de La Chauvinière</b> <b>Administrateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Administrateur de : <ul style="list-style-type: none"> <li>. NATEXIS ACTIONS EUROPE (SICAV)</li> <li>. FRANCE ENTREPRISES</li> <li>. SOGEPARC</li> <li>. U.E.B. Monaco</li> <li>. RENTACIC</li> </ul> </li> <li>• Vice-Président de LA DEMEURE HISTORIQUE</li> </ul>
<b>Jean-François Moulin</b> <b>Administrateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Directeur Général de la Banque Populaire Bretagne Atlantique-Nantes</li> <li>• Représentant permanent de B.P.B.A. <ul style="list-style-type: none"> <li>. Bretagne.Atlantique Gérance SA</li> <li>. Ouest-Croissance SA</li> <li>. PORTZAMPARC SA</li> <li>. L.F.I. GESTION SA</li> <li>. SOCACEF</li> <li>. SOCAMA 44</li> <li>. SOCAMA 56-29</li> <li>. INFORMATIQUE BANQUES POPULAIRES</li> </ul> </li> <li>• Gérant de la SAVBA</li> </ul>
<b>Robert Zolade</b> <b>Administrateur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Président SERVINVEST 2 SAS</li> <li>• Président et Administrateur : <ul style="list-style-type: none"> <li>. ELIANCE SAS</li> <li>. ELIANCE IBERICA SA</li> <li>. H.B.M. SAS</li> </ul> </li> <li>• Directeur : <ul style="list-style-type: none"> <li>. ELIOR NEDERLAND BV</li> <li>. ELIOR UK LTD</li> <li>. EUROCATER LTD</li> </ul> </li> <li>• Administrateur : <ul style="list-style-type: none"> <li>. AREAS SA</li> <li>. SERUNION</li> <li>. AREAS IBERICOAMERICANA SL</li> <li>. ELIANCE MARSEILLE PROVENCE SA</li> <li>. AVENANCE SAS</li> <li>. POMME DE PAIN SA</li> <li>. RISTOCHEF</li> <li>. I.D.I.A. SA</li> </ul> </li> <li>• ELIANCE SAS</li> <li>• Gérant : <ul style="list-style-type: none"> <li>. ACADEMIE ELITAIR EURL</li> <li>. BERCY SERVICES VI EURL</li> <li>. EURL SERVINVEST</li> </ul> </li> <li>• Co-Gérant : <ul style="list-style-type: none"> <li>. BERCY PARTICIPATIONS SARL</li> </ul> </li> <li>• Co-Représentant Légal du Co-Gérant Commandité BERCY PARTICIPATIONS de la société ELIOR</li> <li>• Représentant Légal du Co-Gérant Commandité H.B.M. de la société ELIOR</li> <li>• Représentant Permanent de H.B.M SAS, laquelle est Président du Conseil d'Administration de M.R.C.</li> <li>• Représentant Légal de l'Associé Gérant ELIANCE SAS dans les sociétés : <ul style="list-style-type: none"> <li>. ELIANCE ORLY OUEST SNC</li> <li>. ELIANCE ROISSY SNC</li> </ul> </li> </ul>

## 7- Développements récents et perspectives

- En décembre 2001, le Groupe Banques Populaires et la DZ Bank AG (Allemagne) ont annoncé le renforcement de leur coopération dans le domaine des opérations bancaires internationales. Cette stratégie de rapprochement entre les deux Groupes Bancaires Coopératifs se concrétisera tout d'abord courant 2002 par une prise de participation de la DZ Bank à hauteur de 5 % dans le capital de Natexis Banques Populaires. A l'automne, la Banque Fédérale des Banques Populaires, aujourd'hui actionnaire de la DZ Bank AG à hauteur de 0,98 %, participera à une large augmentation de capital de la DZ Bank. Des synergies opérationnelles seront systématiquement recherchées dans les métiers de Banque de Financement, d'Investissement et de Service.
- Au premier trimestre 2002, le programme de reprise à 100 % par Natexis Banques Populaires des principales filiales opérationnelles du Groupe s'est achevé, avec le rachat de 49,9 % du capital d'Interépargne et de 30,1 % du capital de Banque Populaire Asset Management, auprès des Banques Populaires qui détenaient le solde du capital de ces filiales.
- En mars 2002, à l'occasion de la sortie de ses comptes, Natexis Banques Populaires a donné les tendances générales qui se dégagent de son plan à trois ans :
  - poursuite de la croissance organique des différents métiers, à un rythme maîtrisé (toutefois plus lent que celui constaté sur les trois derniers exercices),
  - développement du portefeuille d'activités sans changement majeur dans le poids relatif des différentes filières, sauf en cas d'opération de croissance externe,
  - diminution du coefficient d'exploitation, attendu dès l'exercice 2002.
- Le 2 avril 2002, Natexis Banques Populaires a annoncé l'acquisition, au prix de 62 euros par action, de la participation de 35,26 % de la SCOR dans la Coface, un des leaders mondiaux de l'assurance-crédit et de l'information commerciale. Par cette opération amicale, soumise à l'obtention des autorisations françaises et communautaires requises, Natexis Banques Populaires, actionnaire historique de la Coface, en deviendra l'actionnaire de contrôle avec 54,4 % du capital. Après levée des conditions suspensives, Natexis Banques Populaires déposera une offre publique d'achat simplifiée sur la totalité des actions de la Coface non encore détenues, au même prix de 62 euros par action (sur lequel viendra s'imputer tout dividende versé préalablement à l'ouverture de l'offre). Sur la base d'un achat de la totalité des actions disponibles au 31/12/01, le montant maximum de cette acquisition ressort à 635 millions d'euros. A l'issue de l'offre, Natexis Banques Populaires souhaite maintenir la cotation des actions Coface. L'acquisition de la Coface s'inscrit pour Natexis Banques Populaires, et pour le Groupe Banques Populaires, dans le cadre d'une stratégie de renforcement des activités de services aux entreprises. Elle permettra d'améliorer l'offre commerciale dans la gestion globale des créances clients, avec notamment :
  - un cross-selling de l'offre bancaire et de l'assurance-crédit auprès de la clientèle des entreprises ;
  - un développement accru en affacturage et dans les produits innovants de financements structurés, de titrisation et de réhaussement de crédit ;
  - une exploitation des nombreuses complémentarités dans les services de credit management.Natexis Banques Populaires a également annoncé que l'opération sera financée en totalité sur ses ressources propres ; le ratio Tier one de Natexis Banques Populaires devrait rester supérieur à 7 %.

A propos de la COFACE :

La Coface facilite le commerce interentreprises partout dans le monde, en les aidant à gérer, protéger et financer leurs transactions commerciales, en leur permettant d'externaliser tout ou partie de la gestion et des risques de leurs relations client/fournisseur.

Avec plus de 3 700 salariés, la Coface est un partenaire privilégié des entreprises. Elle est en effet l'un des leaders mondiaux de l'assurance-crédit et des services de credit management. Elle est présente en France au travers de 21 directions régionales. Elle est également présente directement dans 56 pays, et dans 99 pays grâce aux deux réseaux internationaux qu'elle a créés : CreditAlliance pour l'assurance crédit et InfoAlliance pour l'information d'entreprise.

A côté de ses deux métiers historiques (l'assurance-crédit domestique ou export, et les services de credit management, comme l'information d'entreprise, la notation, le recouvrement et la gestion de créances), la Coface développe trois métiers complémentaires (l'assurance caution, le marketing BtoB et le financement du poste clients). En France, la Coface a une responsabilité spécifique puisqu'elle gère l'assurance-crédit export pour le compte de l'Etat.

L'offre commerciale de la Coface s'appuie sur trois outils exclusifs :

- Un réseau mondial
- Un Système Risque Commun (outil de gestion qui suit 41 millions de sociétés dans le monde et qui permet à la Coface de gérer en permanence la notation et son encours de risque sur chaque société)
- Une notation assurable et une solution intégrée d'externalisation : @rating (premier système mondial d'information, de notation du risque de crédit).

La Coface a réalisé en 2001 un chiffre d'affaires de 925 millions d'euros et a dégagé un résultat courant de 100,7 millions d'euros. Elle est notée AA par Fitch et est cotée au Premier Marché d'Euronext Paris.

# Eléments Financiers

NATEXIS BANQUES POPULAIRES  
BILANS CONSOLIDES COMPARES

		31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
	<b>En millions d'euros</b>			
	<b>A C T I F</b>			
<b>3</b>	Opérations interbancaires et assimilées	22 757	27 998	39 008
	<i>dont activité institutionnelle</i>	1 267	1 435	1 793
<b>4</b>	Opérations avec la clientèle	34 204	33 606	28 685
	<i>dont activité institutionnelle</i>	251	437	762
<b>4</b>	Opérations de crédit-bail et assimilées	5 204	5 018	4 807
<b>5</b>	Obligations, actions , autres titres à revenu fixe et variable	19 498	18 023	14 473
<b>6</b>	Placements des entreprises d'assurance	19 593	18 336	-
<b>7</b>	Participations , parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme	489	470	625
<b>8</b>	Immobilisations corporelles et incorporelles	529	620	525
<b>9</b>	Ecarts d'acquisition	238	277	145
<b>10</b>	Comptes de régularisation et actifs divers	7 842	8 783	6 164
	<i>dont activité institutionnelle</i>	1	5	54
	<b>TOTAL ACTIF.....</b>	<b>110 354</b>	<b>113 131</b>	<b>94 432</b>
	<i>dont activité institutionnelle</i>	1 519	1 877	2 609

NATEXIS BANQUES POPULAIRES  
BILANS CONSOLIDES COMPARES

		31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
	<b>En millions d'euros</b>			
	<b>PASSIF</b>			
11	Opérations interbancaires et assimilées	35 624	37 956	52 259
	<i>dont activité institutionnelle</i>	1 279	1 447	443
12	Opérations avec la clientèle	14 264	15 701	5 708
	<i>dont activité institutionnelle</i>	36	114	90
13	Dettes représentées par un titre	23 411	21 881	23 101
	<i>dont activité institutionnelle</i>	305	495	2 405
6	Provisions techniques des entreprises d'assurance	17 254	16 297	
14	Comptes de régularisation et passifs divers	12 366	13 866	7 239
	<i>dont activité institutionnelle</i>	106	119	232
9	Ecarts d'acquisition .....	103	115	91
15	Provisions pour risques et charges .....	758	817	689
16	Dettes subordonnées	2 023	2 263	2 145
17	Fonds pour risques bancaires généraux .....	263	263	187
17	Intérêts minoritaires	620	657	579
	Capitaux propres part du Groupe (hors FRBG)	3 668	3 315	2 434
17	<i>Capital souscrit .....</i>	709	684	531
17	<i>Primes d'émission .....</i>	1 579	1 706	1 164
17	<i>Réserves consolidées et autres</i>	1 089	675	611
17	<i>Résultat de l'exercice</i>	291	250	128
	<b>TOTAL PASSIF.....</b>	<b>110 354</b>	<b>113 131</b>	<b>94 432</b>
	<i>dont activité institutionnelle</i>	1 726	2 175	3 170

## NATEXIS BANQUES POPULAIRES

### HORS-BILANS CONSOLIDES COMPARES

En millions d'euros	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
<b>Engagements donnés</b>			
Engagements <b>donnés</b> de l'activité bancaire	35 630	31 817	27 860
-Engagements de financement donnés en faveur :	19 774	18 297	14 715
d'établissements de crédit	3 503	2 969	937
de la clientèle	16 271	15 328	13 778
<i>dont activité institutionnelle</i>	13	14	30
-Engagements de garantie donnés en faveur:	15 237	12 511	11 818
d'établissements de crédit	1 480	539	699
de la clientèle	13 757	11 972	11 119
<i>dont activité institutionnelle</i>	28	34	14
-Engagements sur titres donnés	619	1 009	1 327
dont titres acquis avec faculté de rachat	-	-	-
<b>Engagements reçus</b>			
Engagements <b>reçus</b> de l'activité bancaire	4 142	3 984	11 754
-Engagements de financement reçus d'établissements de crédit	1 665	1 652	2 088
-Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	2 195	1 977	5 098
-Engagements sur titres reçus	282	355	4 568
dont titres vendus avec faculté de rachat	-	-	-

NATEXIS BANQUES POPULAIRES

COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES COMPARES

cf notes n°		31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
	<b>En millions d'euros</b>			
21	Intérêts et produits assimilés	5 272	8 307	6 777
22	Intérêts et charges assimilées	(5 096)	(8 124)	(6 277)
23	Revenus des titres à revenu variable	48	67	21
24	Commissions nettes	549	586	375
25	Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	396	482	130
26	Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	293	169	121
	Autres produits (charges) d'exploitation bancaire nets (nettes)	115	49	(94)
27	Marge brute des activités d'assurance	204	202	-
28	Produits nets des autres activités	59	88	34
34	<b>PRODUIT NET BANCAIRE .....</b>	<b>1 840</b>	<b>1 826</b>	<b>1 087</b>
29	Charges générales d'exploitation	(1 184)	(997)	(628)
	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	(43)	(50)	(32)
	<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION .....</b>	<b>613</b>	<b>779</b>	<b>427</b>
30	Coût du risque	(184)	(147)	(107)
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION .....</b>	<b>429</b>	<b>632</b>	<b>320</b>
	Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	13	20	20
31	Gains ou pertes sur actifs immobilisés	3	(3)	(1)
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT .....</b>	<b>445</b>	<b>649</b>	<b>339</b>
32	Résultat exceptionnel	3	(80)	(44)
33	Impôt sur les bénéfices	(79)	(171)	(79)
	Amortissement des écarts d'acquisition	(20)	(2)	8
	Dotations/Reprises au F R B G		(76)	(61)
	Intérêts minoritaires	(58)	(70)	(35)
34	<b>RESULTAT NET- PART DU GROUPE .....</b>	<b>291</b>	<b>250</b>	<b>128</b>

**résultat ajusté par action** 6,73 7,14 5,35  
*Le résultat net consolidé - part du groupe - par action, calculé en retenant le nombre moyen d'actions émises sur l'exercice*

**résultat dilué par action** 6,57 5,84 3,85  
*Le résultat net consolidé - part du groupe - par action, calculé en retenant le nombre d'actions émises à la clôture de l'exercice*

## **NOTE 1. PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION**

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux principes comptables généralement admis et aux règlements du Comité de la Réglementation Comptable, notamment le règlement n° 99-07 sur les règles de consolidation et le règlement n° 2000-04 relatif à la présentation des documents de synthèse consolidés.

Dans le but de fournir une information comparative, ces deux règlements du CRC sont totalement appliqués aux comptes des exercices 1999 et 2000.

### **1.1. Périmètre de consolidation**

Les comptes consolidés de Natexis Banques Populaires regroupent les comptes de Natexis Banques Populaires et de ses principales filiales.

Seules les filiales dont l'apport est significatif sont consolidées. La notion de significativité ne se calcule pas en fonction de seuils numériques mais d'une appréciation qualitative sur la pertinence de l'apport pour les comptes du groupe. Ainsi les filiales de logistique informatique ont été incluses dans le périmètre de consolidation en fonction de leur impact significatif sur la répartition des frais généraux consolidés entre frais de personnel et autres charges d'exploitation.

Les principales modifications intervenues au cours de l'exercice 2001 ont été les suivantes :

- déconsolidation de 17 filiales dont l'apport pour les comptes du groupe n'est plus significatif : Audley, Cauri, CCBP Holding BV, CCBP International, Euro Mezzanine SCA et Euro Mezzanine SCA2, + X Altair Services Celad, Euro Mezzanine Gestion, Europolis Holding, Fructigérance, La Sérénité, Natexis US Finance Corporation, Saint Dominique Conseil, Socelic, Sofineti, Turbo SA, Vitalia Epargne.

L'impact de la déconsolidation de ces sociétés sur le compte de résultat au 31 décembre 2000 est de 24 millions d'euros sur le PNB, 18 millions d'euros sur le RBE et 12 millions d'euros sur le résultat net part du groupe (16 millions d'euros sur le PNB, 14 millions d'euros sur le RBE et 12 millions d'euros sur le résultat net part du groupe au 31 décembre 1999).

- entrée d'OFIVM, société de conservation et d'intermédiation financière par acquisition de 34 % du capital.
- entrée de Bancassurance Popolari, opérant dans le domaine de l'assurance-vie en Italie et détenue à 51% par Assurances Banque Populaire.
- entrée d'Asset Square détenue à 100% par Natexis Banques Populaires, créée en 2001 et spécialisée en multigestion et services aux investisseurs dans le domaine de la gestion d'actifs sur le marché des OPCVM.
- entrée de Spéf Développement, société de gestion de sociétés de capital risque.
- entrée de NBP Invest, fond commun de placement consolidé en application du § 10052 du règlement 99-07 concernant les OPCVM fermés.

- fusion absorption de Natexis Investissement par Sofinindex, cette dernière prenant la dénomination de Natexis Investissement.
- apport partiel d'actif de l'activité d'opérations de marchés primaires et d'intermédiation pour compte de tiers et d'opérations pour compte propre, exercée par Natexis Capital à Natexis Capital Marchés Primaires, cette dernière prenant la dénomination de Natexis Capital.
- fusion absorption de Natexis Capital réduite à l'activité de prestations de service d'origine Xeod par Natexis Banques Populaires.
- absorption de la Banque Saint Dominique par la Banque Privée Saint Dominique, de +X Altair Services par +X Altair.
- Cession de Château de Fieuzal, société spécialisée dans la gestion d'un domaine agricole.

## **1.2. Présentation des comptes**

### **1.21 Comptes consolidés**

Les états financiers sont présentés en millions d'euros avec un comparatif sur trois périodes.

### **1.22 Activité institutionnelle**

Les emplois, ressources et engagements de la banque au titre de son activité institutionnelle sont identifiés au bilan et hors bilan en extrait de chacune des rubriques concernées par les procédures dont la gestion a été confiée à Natexis Banques Populaires par l'Etat.

La loi de finances rectificative pour 2001 (n° 2001-1276 du 28 décembre 2001), dans son article 84, prolonge jusqu'au 31 décembre 2005 la durée de la mission de Natexis Banques Populaires ou toutes sociétés qu'elle contrôle, de gérer un ensemble de procédures publiques pour compte de l'Etat. Les opérations relevant de ces missions font l'objet d'un enregistrement comptable distinct et certaines d'entre elles peuvent recevoir la garantie de l'Etat. Ces dispositions constituent le patrimoine de Natexis Banques Populaires affecté à la gestion des procédures et sur lequel l'Etat et les autres créanciers des procédures ont un droit spécifique.

### **1.3. Méthode de consolidation**

Les comptes des entreprises contrôlées de manière exclusive sont consolidés par la méthode de l'intégration globale. Les comptes des entreprises contrôlées de manière conjointe sont consolidés par la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles Natexis Banques Populaires exerce une influence notable (soit un pourcentage de contrôle généralement compris entre 20 % et 50 % inclus), sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence.

### **1.4. Dates de clôture**

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels au 31 décembre des sociétés du groupe.

### **1.5. Ecarts d'acquisition**

Lors de la première consolidation d'une participation, la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition, amorti selon un plan approprié tenant compte des objectifs et des caractéristiques de l'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs et négatifs sont amortis linéairement sur une période n'excédant pas 10 ans. Pour les montants inférieurs à un million d'euros, l'amortissement se fait sur un an.

En cas de cession partielle des titres, l'écart d'acquisition restant à amortir, qu'il soit positif ou négatif est repris au prorata des titres cédés.

Aucun écart d'acquisition n'est imputé sur les capitaux propres, Natexis Banques Populaires n'ayant pas utilisé la méthode dérogatoire prévue au § 215 du règlement CRC n° 99-07.

Les écarts d'acquisition actif et passif font l'objet d'une information en note 9.

### **1.6. Conversion des comptes des filiales et succursales étrangères**

Le bilan des filiales et succursales étrangères est converti en euros aux cours de fin d'exercice (cours indicatifs de la Banque de France), à l'exception du capital, des réserves et des dotations en capital qui sont convertis aux cours historiques. Les écarts de conversion en résultant sont portés dans les capitaux propres.

Les cours moyens de l'exercice (cours quotidiens indicatifs de la Banque de France) sont utilisés pour la conversion des produits et charges. La différence de valorisation des résultats de l'exercice entre le cours moyen et le cours de clôture est également portée dans les capitaux propres dans la rubrique "écart de conversion".

### **1.7. Opérations de crédit-bail**

Les opérations de crédit-bail effectuées par les filiales de Natexis Banques Populaires spécialisées dans ce domaine, sont classées dans une rubrique spécifique pour leur valeur déterminée selon les principes de la comptabilité financière. L'impôt différé est calculé sur la totalité de la réserve financière.

### **1.8 Opérations de crédit-bail locataire**

Natexis Banques Populaires a opté le 31 décembre 2000 pour le retraitement des opérations de crédit-bail locataire en retenant la méthode préférentielle. Les immobilisations d'exploitation financées au moyen de contrats de crédit-bail (crédit preneur) sont retraitées en consolidation à l'actif du bilan en poste immobilisations corporelles lorsqu'elles sont significatives, et amorties sur la durée prévue pour des biens de même catégorie.

Ce changement de méthode a eu les effets suivants sur les comptes des exercices 2000 et 2001 :

- en 2001, augmentation du résultat de l'exercice : 3,1 millions d'euros
- en 2000, augmentation du résultat de l'exercice : 2 millions d'euros

### **1.9. Retraitements et opérations réciproques**

Préalablement à la consolidation, les comptes sociaux des sociétés consolidées font, le cas échéant, l'objet de retraitements afin qu'ils soient mis en conformité avec les principes comptables du groupe décrits ci-après.

Les soldes réciproques, ainsi que les pertes et profits résultant d'opérations entre sociétés du groupe, sont éliminés.

Les principes comptables et les règles d'évaluation spécifiques aux activités non bancaires sont maintenus dans les comptes consolidés, notamment ceux applicables aux comptes des filiales d'assurance. Le maintien des règles comptables du secteur de l'assurance ne signifie pas la remise en cause du principe d'élimination des opérations réciproques. La symétrie, placements à l'actif et provisions techniques au passif, organisée pour la protection des assurés dans les comptes individuels est rompue dans les comptes consolidés. Il en résulte que les provisions techniques sont couvertes par des actifs d'assurance et des actifs bancaires.

### **1.10. Autres provisions assimilées à des réserves**

La provision spéciale de réévaluation et la provision pour investissement, constatées uniquement en application de la législation fiscale, sont incorporées aux réserves consolidées. Les variations annuelles de ces provisions sont extournées du compte de résultat.

### **1.11 Intégration globale des entreprises d'assurance**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2001, sont entrées en application les nouvelles règles de consolidation des sociétés d'assurance. Désormais, l'intégration des comptes des filiales d'assurance s'effectue selon les principes suivants :

- les charges et produits font l'objet d'un classement par nature selon les principes bancaires et non par destination
- les postes de bilan et de hors bilan sont présentés dans les postes de même nature que ceux existants selon le format bancaire

Les éléments spécifiques à l'activité d'assurance sont regroupés sur quelques postes nouveaux :

- au bilan, deux postes sont créés respectivement à l'actif et au passif, soit placements des entreprises d'assurance et provisions techniques des entreprises d'assurance
- au compte de résultat apparaît une marge brute des activités d'assurance

La réserve de capitalisation des entreprises d'assurance est retraitée en capitaux propres à l'ouverture de l'exercice sous déduction d'un montant représentant un scénario d'évolution défavorable de la courbe des taux affectant les titres passibles de la réserve. Ce retraitement donne lieu à constatation d'une participation bénéficiaire différée et d'un impôt différé passif à hauteur du risque calculé et du taux de distribution servi aux assurés.

La provision pour égalisation est éliminée et reclassée en réserves consolidées sauf pour la partie retenue dans le calcul du résultat technique reversé conventionnellement aux apporteurs de contrats.

Les variations de l'exercice de la réserve de capitalisation et de la provision pour égalisation sont extournées du résultat consolidé et donnent lieu à des dotations ou reprises sur les participations bénéficiaires différées et l'impôt différé constatés.

Jusqu'au 31 décembre 2000, la réserve de capitalisation figurait intégralement parmi les provisions techniques.

Ce changement de méthode a eu pour effet d'augmenter les capitaux propres d'ouverture de 32 millions d'euros. En revanche, il n'a pas eu d'incidence significative sur les résultats de l'exercice 2001 comparés à ceux de l'exercice 2000.

### **1.12. Notes aux états financiers**

Les données chiffrées mentionnées dans les notes sont exprimées en millions d'euros (sauf mention particulière).

## NOTE 2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

### **2.1. Prêts à la clientèle**

Les prêts sont enregistrés au bilan à leur valeur nominale. Les prêts consentis signés mais non encore versés sont enregistrés en hors bilan dans la catégorie "engagements de financement".

### **2.2. Politique de provisions**

Depuis l'exercice 2000, Natexis Banques Populaires articule sa politique de couverture des risques autour de 3 niveaux de provisionnement :

#### **A) Provisions individualisées**

##### **Risques en capital**

Lorsqu'il survient un risque de non recouvrement partiel ou total des créances, ou de non tenue des engagements des débiteurs, des provisions pour dépréciations ou pour risques sont dotées au compte de résultat, au poste "coût du risque". Ces provisions sont déterminées sur la base d'examens trimestriels, dossier par dossier et pays par pays, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles. Pour les opérations de crédit-bail et assimilées, les plus et moins values de cession ainsi que les dotations et reprises de provision (biens loués et immobilisations temporairement non louées) sont inscrits en "produit net bancaire". Les indemnités de résiliation sont enregistrées au niveau des « intérêts et produits assimilés ». Seule la fraction en capital des loyers douteux est provisionnée en "coût du risque".

##### **Risques en intérêts**

En application de la réglementation bancaire :

- Les intérêts courus et échus des prêts faisant l'objet d'une procédure judiciaire sont portés en minoration des comptes d'intérêts dans lesquels ils ont été enregistrés. Si ces intérêts viennent à être payés, ils sont enregistrés dans cette rubrique lors de leur encaissement.
  - Les intérêts concernant des clients pour lesquels des échéances restent impayées pendant plus de trois mois ou le cas échéant six et neuf mois, sont également provisionnés pour leur totalité en minoration des comptes d'intérêts dans lesquels ils ont été enregistrés initialement.
  - Par contagion, l'encours en capital de ces clients est classé en créances douteuses même si l'analyse du risque ne conduit pas à provisionner le risque en capital.
  - Il en est de même pour les biens loués en crédit-bail ; ils sont déclassés en créances douteuses pour leur montant d'encours financier lorsqu'il existe une échéance de loyer ou de frais accessoires impayée depuis plus de trois mois (mobilier) ou six mois (immobilier).
- ##### **Retraitement des risques souverains de l'ex BFCE**

En 1991 et 1992, il a été procédé sur les actifs de l'ex- BFCE à des opérations de retraitement des risques souverains selon deux schémas, l'un de "sortie de bilan" (defeasance), l'autre "d'option de vente".

Le prêt accordé dans le cadre de l'opération de sortie de bilan a pu être ramené d'un montant initial de 168 millions d'USD à 37 millions d'USD à fin décembre 2001 après cession par la société ayant acquis les crédits financiers à risque, des actifs sur le marché secondaire.

A la suite de cessions de créances et des remboursements contractuels des crédits couverts par l'option de vente, cette dernière a pu être réduite à fin décembre 2001 à un montant notionnel de 111 millions en contre-valeur euro contre un notionnel initial de 438 millions en contre-valeur euro. Ces réductions successives ont donné lieu à des annulations partielles de l'option de vente, dont est bénéficiaire Natexis Banques Populaires, et ont été effectuées contre paiement à cette dernière d'indemnités. La prime d'option de vente a pu être ramenée ainsi d'un montant initial de 54 millions d'euros à 19 millions au 31 décembre 2001.

## **B) Provisions sectorielles et géographiques**

- 1/ Les provisions sectorielles et géographiques couvrent certains domaines d'activité de Natexis Banques Populaires présentant des risques potentiels futurs mais non avérés. Elles intègrent notamment les provisions fiscales pour risques pays. Ces domaines, et le niveau de provisionnement, ont vocation à évoluer dans le temps en fonction des cycles économiques des différents secteurs d'activité et géographiques.
  
- 2/ Les créances du groupe comportant des risques souverains et n'ayant pas fait l'objet des retraitements évoqués au paragraphe A) sont périodiquement analysées et provisionnées en tenant compte de la méthodologie préconisée par les autorités de tutelle et de l'estimation de la valeur de ces créances sur le marché secondaire des risques pays.

## **C) Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG)**

Pour compléter la couverture générale de ses risques, Natexis Banques Populaires constitue un fonds pour risques bancaires généraux qui a supporté l'impôt.

### **2.3. Opérations de titrisation**

Les opérations de titrisation en cours ont pour effet de transférer le risque de crédit sans céder les portefeuilles de référence. Il s'agit d'opérations de titrisation synthétique à base de dérivés de crédits conclus avec des banques tierces conjointement avec des entités ad hoc. Les dérivés de crédits sont assimilés dans leur principe à des assurances crédits et fournissent une protection contre le risque de signature (faillite, restructuration des termes d'un actif de référence et incapacité de payer) sur les débiteurs composant le portefeuille. Les entités ad hoc ne sont pas consolidées car leurs comptes ne reflètent que la protection accordée à Natexis Banques Populaires et sa couverture sur les marchés, le risque résiduel étant assuré par les investisseurs qui financent l'entité.

### **2.4. Créances, dettes et engagements libellés en devises**

Les créances, dettes et engagements de hors bilan, sont convertis en euros aux cours en vigueur à la date d'arrêté des comptes. La différence de change est directement inscrite en résultat.

En revanche, les différences de change mises en évidence lors de la conversion des emprunts bénéficiant de la garantie de change de l'Etat ou afférentes à l'activité institutionnelle sont inscrites en comptes de régularisation.

### **2.5. Portefeuille-titres**

#### **a) Opérations sur titres (transaction, placement, investissement)**

Les règles suivantes sont applicables quel que soit le support juridique utilisé (action, obligation, bon du trésor, certificat de dépôt, billet à ordre négociable, titre de créance négociable, etc...) et sont fonction de la finalité des opérations :

- Titres de transaction : il s'agit des titres acquis ou vendus dès l'origine avec l'intention de les revendre ou de les racheter à brève échéance et qui sont négociables sur des marchés dont la liquidité est assurée. Les titres sont comptabilisés au prix de transaction (frais et, le cas échéant, intérêts courus compris). A chaque date d'arrêté comptable, ils sont évalués en valeur de marché et le solde global des écarts d'évaluation est porté au compte de résultat en charges ou en produits. S'ils viennent à être détenus plus de 6 mois, ils sont transférés en titres de placement au prix de marché du jour de reclassement.

- Titres de placement : ces titres sont acquis avec une intention de détention supérieure à 6 mois ; ils sont évalués individuellement à la clôture de l'exercice au plus bas du coût d'acquisition ou de la valeur estimative. Les moins-values latentes sont constatées par voie de provisions, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition, coupons courus exclus, et la valeur de remboursement est enregistré en résultat au prorata de la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement.
- Titres d'investissement : les titres d'investissement correspondent à des titres à revenu fixe que la société a acquis avec l'intention de les détenir de façon durable et font l'objet soit d'un financement spécifique soit d'une couverture adéquate en matière de risque de taux. Ces titres sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, coupons courus exclus, et l'écart éventuel entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est enregistré en résultat au prorata de la durée restant à courir jusqu'à leur date de remboursement.

Conformément aux prescriptions réglementaires, les moins-values latentes ne sont pas provisionnées sauf s'il est prévu de céder ces titres à brève échéance, dans ce cas la provision couvre un risque de marché et est dotée en "résultat sur actifs immobilisés" ou s'il existe un risque de défaillance de la contrepartie auquel cas la dotation est classée en "coût du risque".

- Actions propres : les achats visent trois finalités, d'abord la régularisation du cours de l'action par intervention en contre-tendance, ensuite les interventions en fonction des situations de marché, enfin l'attribution d'actions aux salariés du groupe dans le cadre du régime des options d'achat d'actions ou par le biais d'un plan d'épargne d'entreprise.

#### b) Titres de participation non consolidés et titres de l'activité de portefeuille (TAP)

- Les titres de participation non consolidés : ces titres sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur d'usage à la date d'arrêté ou de leur coût d'acquisition. La valeur d'usage à la date d'arrêté est déterminée en fonction de critères tels que l'actif net réévalué et la rentabilité des sociétés concernées.
- Les titres de l'activité de portefeuille "TAP" : ces titres sont acquis dans le but d'en retirer, à plus ou moins long terme, une rentabilité ou un rendement satisfaisant. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font, le cas échéant, l'objet d'une provision pour dépréciation pour que leur valeur au bilan n'excède pas leur valeur estimative (valeur de transaction récente, valeur de rentabilité, valeur boursière ou autre méthode de valorisation retenue lors de l'acquisition).

#### **2.6. Revenus du portefeuille-titres, corrections de valeur et résultats de cession**

- Les produits des titres à revenu variable sont enregistrés au fur et à mesure de leur encaissement.
- Les produits des titres à revenu fixe sont comptabilisés selon la méthode des intérêts courus.
- Les corrections de valeur et résultats de cession des titres sont enregistrés dans des rubriques spécifiques selon la nature des opérations :
- titres de transaction, titres de placement et TAP : "gains ou pertes" les concernant, en produit net bancaire.
- titres d'investissement : en coût du risque d'une part, lorsque les corrections de valeur correspondent à un risque de contrepartie, en gains ou pertes sur actifs immobilisés d'autre part, pour les corrections de valeur afférentes à un risque de marché et pour l'ensemble des résultats de cession.
- titres de participation et autres titres détenus à long terme : en gains ou pertes sur actifs immobilisés

## **2.7. Immobilisations**

### ***Immobilisations d'exploitation***

- Les immobilisations de l'ancien Crédit National acquises avant le 31 décembre 1976 sont comptabilisées à leur valeur d'utilité déterminée lors de la réévaluation légale de 1976. Celles acquises depuis cette date sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations de l'ancienne BFCE sont enregistrées, dans les comptes consolidés du groupe, à leur valeur d'utilité, déterminée lors de l'acquisition de la BFCE par le Crédit National.

Les immobilisations de l'ex Caisse Centrale des Banques Populaires ont été apportées pour leur valeur nette comptable suite à l'apport partiel d'actif.

- Les immobilisations corporelles sont amorties, principalement selon le mode linéaire, sur leurs durées estimées d'utilisation.

Constructions d'exploitation	25 à 40 ans
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans

### ***Immobilisations hors exploitation***

Elles sont amorties sur leurs durées estimées d'utilisation soit 30 à 40 ans.

Conformément à la lettre du Secrétaire Général de la Commission Bancaire en date du 21 octobre 1997, les actifs immobiliers hors exploitation, y compris les immeubles dits de patrimoine ou de rapport ont été provisionnés immeuble par immeuble lorsqu'il apparaissait un risque de moins-values latentes.

Les immeubles dits de patrimoine ou de rapport du groupe Natexis Banques Populaires sont pour la quasi-totalité enregistrés aux bilans de sociétés immobilières, qui, comme il est précisé dans la note 1.3, sont consolidées par la méthode de l'intégration globale car elles sont placées sous contrôle exclusif du groupe.

### ***Immeubles faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail***

Les immeubles loués en crédit-bail font l'objet, conformément à la lettre évoquée ci-dessus, d'un provisionnement lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur estimée de marché et lorsqu'il existe un risque probable ou certain que l'immeuble, objet du contrat, demeure à terme la propriété du crédit bailleur.

### ***Matériels et logiciels informatiques***

Le matériel informatique est amorti selon le mode dégressif sur 5 ans.

Le coût interne des développements des programmes informatiques est comptabilisé directement en charge de l'exercice.

## **2.8. Titres subordonnés à terme ou à durée indéterminée**

Le groupe a émis des titres subordonnés à terme ou à durée indéterminée, dont le remboursement, en cas de liquidation, n'intervient qu'après le désintéressement des autres créanciers.

Lorsque des titres subordonnés à durée indéterminée sont assimilés à des titres amortissables, chaque paiement d'échéance a été décomposé en une fraction d'amortissement venant en élément soustractif du montant nominal et une fraction d'intérêts qui figure au compte de résultat dans les intérêts et charges assimilés.

## **2.9. Titres participatifs**

La rémunération servie sur les titres participatifs émis est assimilée à des intérêts et inscrite, prorata temporis, en charge au compte de résultat.

## **2.10. Intérêts, primes, lots et commissions**

Les intérêts, les primes et lots et les commissions assimilables par nature à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis. Les autres commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement.

## **2.11. Primes d'aménagement de taux et de remboursement anticipé de prêts clientèle**

Les primes d'aménagement de taux et les indemnités de remboursement anticipé sont considérées comme des intérêts perçus d'avance et comptabilisés dans le compte de résultat par année au prorata des pertes d'intérêts résultant du calendrier contractuel des prêts en cause.

## **2.12. Frais d'émission d'emprunt et frais d'augmentation de capital**

- Conformément à l'option fiscale offerte par la loi du 8 août 1994 et à l'évolution de la nature des frais d'émission d'emprunts qui représentent essentiellement un complément du coût de refinancement, le groupe Natexis Banques Populaires étale cette charge sur la durée de vie des emprunts pour les opérations réalisées depuis le 1er janvier 1994.
- Les frais liés aux augmentations de capital de la société mère sont imputés nets d'impôts sur la prime d'émission. Les frais d'augmentation de capital des filiales sont comptabilisés dans les charges de l'exercice.

## **2.13. Instruments financiers à terme fermes et conditionnels pour compte propre de Natexis Banques Populaires**

Le montant notionnel de ces instruments est inscrit au hors bilan à des fins de suivis interne et réglementaire mais ne figure pas parmi les engagements de hors bilan publié. L'information concernant ces instruments est disponible dans les notes annexes.

Les principes comptables appliqués diffèrent selon les instruments et les intentions d'origine (opérations de couverture ou de marché) :

a) Opérations d'échange de taux :

Ces opérations sont réalisées selon quatre finalités :

- micro-couverture (couverture affectée)
  - macro-couverture (gestion globale de bilan)
  - positions spéculatives
  - gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction
- Les deux premières catégories sont assimilées, au niveau du compte de résultat, à des opérations de prêts ou d'emprunts et les montants perçus ou payés sont incorporés prorata temporis dans le compte de résultat.
  - Le traitement comptable des positions spéculatives est identique pour les intérêts mais les moins-values constatées en date d'arrêté par rapport à la valeur de marché des contrats, sont enregistrées en résultat par voie de provision, contrairement aux opérations de couverture.
  - La dernière catégorie fait l'objet d'une évaluation instrument par instrument à la valeur du marché. Les variations de valeur d'un arrêté comptable à l'autre sont inscrites immédiatement en compte de résultat. L'évaluation est corrigée des risques de contrepartie et de la valeur actualisée des charges de gestion futures afférentes aux contrats.

b) Opérations d'échange de devises :

- Les opérations de change au comptant non dénouées sont valorisées au cours de clôture de l'exercice.
- Les opérations de change à terme de couverture font l'objet d'un enregistrement prorata temporis en compte de résultat soit sous forme de report et déport lorsqu'elles sont réalisées dans le cadre de l'activité commerciale, soit sous forme d'intérêts courus lorsqu'elles ont vocation à couvrir des actifs ou des passifs à long terme en devises.

c) Options (taux, change, actions) et contrats à terme :

Le montant notionnel de l'instrument sous-jacent sur lequel porte l'option ou le contrat à terme est enregistré en distinguant les contrats de couverture des contrats négociés dans le cadre d'opérations de marché.

Pour les opérations de couverture, les produits et charges sont rapportés de manière symétrique à ceux afférents à l'élément couvert.

Dans le cas des opérations de marché, les positions sur une classe d'options ou de contrats à terme sont revalorisées en date de situation. S'il s'agit de produits cotés sur un marché organisé ou assimilé, les variations de valeur de la position sont directement inscrites en compte de résultat. S'il s'agit de produits traités sur des marchés de gré à gré, seule une éventuelle décote constatée sur la position est enregistrée en résultat par voie de provision sur instruments financiers, les produits latents n'étant pas comptabilisés.

d) Activité institutionnelle :

Les engagements susceptibles d'être pris dans ce cadre vis-à-vis des banques octroyant directement des crédits export financés en devises, pour leur garantir une stabilisation du taux de leurs ressources, ne figurent pas au hors bilan publié. Les charges et produits sur opérations relevant de l'activité institutionnelle (swaps et garanties de stabilisation de taux) sont directement imputés ou versés au Trésor Public selon les modalités fixées conventionnellement avec celui-ci.

## **2.14. Résultat exceptionnel**

Les produits et charges exceptionnels sont déterminés en fonction du caractère significatif de leur montant, de leur degré d'anormalité par rapport à l'activité courante et de la faible probabilité de récurrence des événements concernés.

## **2.15. Impôt sur les sociétés**

La charge de l'impôt de l'exercice comprend :

- l'impôt exigible des différentes sociétés françaises , au taux de 36,43 % , au taux en vigueur localement pour les sociétés et succursales étrangères.
- l'impôt différé résultant des différences temporaires existant dans les comptes annuels ou dû à des retraitements spécifiques à la consolidation et calculé selon la méthode du report variable.

La compensation des actifs et passifs d'impôts différés se fait au sein d'une même entité fiscale. L'entité fiscale correspond soit à l'entité elle-même soit au groupe d'intégration fiscale s'il existe. La règle de prudence consiste à ne pas constater d'impôts différés actifs nets qui ne pourraient être effectivement utilisés dans l'avenir en réduction de la charge d'impôt globale. En application de ce principe l'effet des déficits reportables n'est pas pris en compte, de même qu'il est présumé que l'économie future d'impôt ne pourra pas être récupérée si l'entité fiscale a enregistré des pertes fiscales au cours des deux derniers exercices.

Tous les décalages ont été retenus quelque soit la date de récupération ou d'exigibilité. Le taux d'impôt différé de 35,43 % est applicable à tous les décalages temporaires du fait d'une date de retournement postérieure à 2001.

Le solde net d'impôt différé figure au passif en compte de régularisation.

## **2.16. Passifs sociaux et engagements en matière de retraite**

- Les passifs sociaux provisionnés comprennent, pour l'essentiel :
  - . les indemnités et congés de fin de carrière,
  - . les allocations pour préretraite et complément sur retraite,
  - . la part patronale à verser aux mutuelles pour les retraités et préretraités,
  - . les médailles du travail.

Ces engagements sont calculés sur la base des paramètres suivants :

- . prise en compte des droits acquis,
- . taux d'actualisation de 4,75% à 5%,
- . table de mortalité : TV 88/90,
- . derniers salaires connus, y compris charges patronales,
- . taux de rotation du personnel fonction de l'historique.

Conformément à l'avis n° 2000-C du Comité d'urgence, le provisionnement intégral des engagements de retraite, méthode retenue comme préférentielle selon le règlement CRC 99-07, a été effectué par prélèvement sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2000.

L'écart entre les engagements de retraite au 1<sup>er</sup> janvier 2000 et la somme des réserves des caisses de retraite et des provisions constituées à cet effet dans les comptes sociaux des entités concernées s'élevait à 24 millions d'euros, net d'impôt différé actif. Ce montant a été prélevé sur les capitaux propres d'ouverture. Le résultat de l'exercice 2000 enregistre une reprise de provision nette d'impôt différé de 3.6 millions d'euros en raison de la diminution de l'engagement résiduel net et celui de l'exercice 2001 une reprise nette d'impôt différé de 1.9 millions d'euros pour la même raison.

Suite à l'harmonisation des régimes d'attribution des médailles du travail entre les différentes entités de Natexis Banques Populaires, un traitement identique a été appliqué au cours de l'exercice 2001 à ces engagements. Le prélèvement sur les capitaux propres est de 5.7 millions d'euros net d'impôt différé actif et l'impact en résultat de 0.8 millions d'euros correspondant à l'annulation de la dotation sociale de l'exercice.

**NOTE 3. OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES**

	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
<b>Caisse ,CCP, banques centrales</b>	<b>233</b>	<b>201</b>	<b>865</b>
<b>Effets publics et valeurs assimilées (1)</b>	<b>5 851</b>	<b>11 835</b>	<b>14 828</b>
Titres de transaction	1571	9945	12603
Titres de placement	3471	1	78
Titres d'investissement (2)	646	1800	2084
Créances rattachées (3)	163	89	63
<b>Créances sur établissements de crédit (4)</b>	<b>16 673</b>	<b>15 962</b>	<b>23 315</b>
A vue	4122	5706	11 387
A terme	12380	10096	11 726
créances douteuses	79	95	180
créances rattachées	147	124	135
provisions sur créances douteuses	(55)	(59)	(113)
<b>Total</b>	<b>22 757</b>	<b>27 998</b>	<b>39 008</b>

(1) Après provision des :	(12)	-	-	-
Titres de placement	(12)	-	-	-
Titres d'investissement	-	-	-	-
(2) Dont cessions avant l'échéance :	(1 182)	(407)	-	-
(3) Dont créances rattachées sur :	163	89	66	
Titres de placement	143	-	4	
Titres d'investissement	20	89	62	
(4) dont créances subordonnées :	18	2	17	17
saines	15	2	17	
douteuses	-	-	-	
créances rattachées	3	-	-	

**NOTE 4 OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE ET OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES**

	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
Comptes ordinaires débiteurs	3 424	3 559	2 171
Créances commerciales	751	784	584
Affacturage	1 804	1 601	1 266
Autres concours à la clientèle	27 436	26 704	23 895
Créances rattachées et valeurs non imputées	302	480	224
Créances douteuses	1 173	1 121	1 187
Provisions sur créances douteuses	(686)	(643)	(642)
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>	<b>34 204</b>	<b>33 606</b>	<b>28 685</b>
Crédit bail et location simple	5 267	5 119	4 742
Créances rattachées	113	62	145
Provisions sur créances	(176)	(163)	(80)
<b>OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET ASSIMILEES</b>	<b>5 204</b>	<b>5 018</b>	<b>4 807</b>

**NOTE 4-1 AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE**

	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
Crédits de trésorerie et à la consommation	11 641	10 566	9 264
Crédits à l'équipement	3 712	4 040	4 256
Crédits à l'export	1 897	2 274	2 138
Crédits à l'habitat	180	180	58
Titres reçus en pension	3 017	2 640	1 027
Prêts subordonnés	464	334	370
Autres crédits	6 525	6 670	6 782
<b>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>	<b>27 436</b>	<b>26 704</b>	<b>23 895</b>

**NOTE 4-2 OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES**

	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
Crédit-bail immobilier	3 375	3 358	3 231
Encours	3 206	3 198	3 213
Biens temporairement non loués et créances douteuses	215	246	74
Créances rattachées	110	58	41
Provision pour dépréciation des biens	(19)	(25)	(43)
Provision pour dépréciation des créances douteuses	(137)	(119)	(54)
Crédit-bail mobilier	1 267	1 127	994
Encours	1 264	1 124	1 001
Biens temporairement non loués et créances douteuses	18	18	16
Créances rattachées	2	2	5
Provision pour dépréciation des biens	(8)	(7)	(2)
Provision pour dépréciation des créances douteuses	(9)	(10)	(26)
Location simple financière	562	533	582
Encours	561	532	483
Biens temporairement non loués et créances douteuses	3	1	0
Créances rattachées	1	2	99
Provision pour dépréciation des biens	0		
Provision pour dépréciation des créances douteuses	(3)	(2)	
<b>TOTAL</b>	<b>5 204</b>	<b>5 018</b>	<b>4 807</b>

**NOTE 4-3 CREANCES DOUTEUSES ET PROVISIONS POUR DEPRECIATION**

	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
Créances douteuses sur établissements de crédit	79	95	180
Provisions pour créances douteuses sur établissements de crédit	(55)	(59)	(113)
Créances douteuses sur prêts à la clientèle	1 173	1 121	1 187
Provisions pour créances douteuses sur prêts à la clientèle	(686)	(643)	(642)
Créances douteuses sur opérations de crédit-bail et assimilées	236	266	178
Provisions pour créances douteuses sur opérations de crédit-bail et assimilées	(176)	(163)	(80)
Taux de couverture :			
Provisions pour créances douteuses sur créances douteuses brutes	62%	58%	54%

**NOTE 5 OBLIGATIONS, ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE ET VARIABLE**

	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
<b>Titres de transaction (1)</b>	<b>2 968</b>	<b>6 302</b>	<b>3 330</b>
. Actions et autres titres à revenu variable	227	86	731
. Obligations et autres titres à revenu fixe	2 741	6 216	2 599
<b>Titres de placement (2)</b>	<b>6 598</b>	<b>2 045</b>	<b>2 220</b>
. Actions et autres titres à revenu variable	862	833	647
. Obligations et autres titres à revenu fixe	5 736	1 212	1 573
<b>Titres d'investissement (3)</b>	<b>8 988</b>	<b>8 827</b>	<b>8 188</b>
<b>Titres de l'activité de portefeuille (5)</b>	<b>791</b>	<b>671</b>	<b>555</b>
<b>Créances rattachées (4)</b>	<b>153</b>	<b>178</b>	<b>180</b>
<b>TOTAL</b>	<b>19 498</b>	<b>18 023</b>	<b>14 473</b>

(1) dont :

créances représentatives des titres prêtés	716	322	323
transferts en titres de placement	(5 430)	-	-

(2) dont :

cotés	5 219	826	1 128
créances représentatives des titres prêtés	-	-	-
transferts de titres de transaction	5 430	-	-
transferts de titres d'investissement subordonnés	1 678	135	-
émis par des organismes publics	105	-	-
actions propres	-	-	-
plus-values latentes correspondant à la différence entre la valeur de marché et la valeur d'acquisition	47	2	7
moins-values latentes ayant fait l'objet d'une provision au bilan	12	21	12
	(92)	(68)	(58)

(3) dont :

cotés	7 231	7 628	4 462
transferts en titres de placement subordonnés	(1 678)	-	-
émis par des organismes publics	5	201	313
titres douteux	776	617	101
provision	106	53	32
cessions avant l'échéance	(48)	(26)	(18)
	(1 346)	-	-

(4) Après provision de

(1) (1) -

(5) dont :

cotés	189	171	67
Après provision de	(150)	(140)	(156)

Valeur estimatives des titres de l'activité de portefeuille :

	31/12/2001		31/12/2000		31/12/1999	
	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Fractions du portefeuille évaluées .....						
. au cours de bourse .....	188	194	171	276	47	127
. d'après d'autres méthodes .....	603	771	500	733	508	691
Total . (4) .....	791	965	671	1 009	555	818

**Note 6 : OPERATIONS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE**

**Actif - Placements des entreprises d'assurance**

	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999 (2)
Terrains et constructions	383	285	
Autres placements	13 633	12 538	
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	3286	3250	
sous-total	17 302	16 073	
Part des réassureurs dans les provisions techniques :			
Contrats Vie	2 289	2 261	-
Contrats non-Vie	2	2	-
sous-total	2 291	2 263	-
Total .....	19 593	18 336	

Les placements d'assurance constitutifs de ressources émises par d'autres établissements du Groupe ont été annulés au titre de l'élimination des opérations réciproques.

**Passif - Provisions techniques des entreprises d'assurance**

	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999 (2)
Provisions mathématiques	17 032	15 990	
dont :			
- assurance-vie	13 684	12 657	
- assurance IARD	6	5	
- représentatives de contrats en unités de comptes	3342	3328	
Provisions pour sinistres	88	75	
Provisions pour participation aux bénéfices	134	96	
Réserves de capitalisation (1)	-	132	
Provisions d'égalisation (1)	-	4	
Total .....	17 254	16 297	

(1) Le traitement de cette provision en 2001 est exposé à la note 1.11

(2) Les sociétés d'assurance étaient consolidées par mise en équivalence

**NOTE 7 : PARTICIPATIONS, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES,  
AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME**

	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
<b>Titres mis en équivalence</b>			
<b>activités de capital risque</b>	<b>31</b>	<b>36</b>	<b>20</b>
+X Développement	13	13	-
IDF Nord Croissance	7	8	4
Sofinnova	3	6	8
Sud-Est Croissance	8	6	4
autres		3	4
<i>dont quote-part dans le résultat</i>	3	11	6
<b>activités immobilières</b>		<b>4</b>	<b>7</b>
Europolis invest Holding	-	4	5
Europolis invest France	-	-	2
autres			-
<i>dont quote-part dans le résultat</i>	-	1	
<b>activités d'assurance</b>	<b>97</b>	<b>106</b>	<b>263</b>
COFACE (Note 7.2)	86	82	75
Pôle Assurances Banque Populaire	11	24	188
<i>dont quote-part dans le résultat</i>	10	8	15
<b>activités services financiers</b>	<b>7</b>		
OFIVM	7	-	-
<i>dont quote-part dans le résultat</i>			
<b>autres activités</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<i>dont quote-part dans le résultat</i>			(1)
Sous Total.....	136	147	291
<i>dont quote-part dans le résultat</i>	13	20	20
<b>Autres Participations, parts dans les entreprises liées et titres détenus à long terme</b>			
Participations (1) (2) .....	329	309	331
Créances rattachées.....	24	14	3
Sous Total.....	353	323	334
<b>Total.....</b>	<b>489</b>	<b>470</b>	<b>625</b>
<i>Après Provisions de .....</i>	(94)	(94)	(60)

(1) Dont participations non consolidées détenues dans des établissements de crédit

65 31 68

(2) Dont titres cotés

81 72 40

**NOTE 7.1 - TITRES DE PARTICIPATIONS ET DE FILIALES NON CONSOLIDES**

	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
<b>Principales participations :</b>			
Soparind .....	43	26	26
SCI Colomb Magellan.....	38	20	19
Sicovam Holding.....	30	7	-
IKB Deutsche Industriebank .....	29	29	29
Euronext (SBF).....	15	23	-
Finantia .....	15	15	18
European investment Fund.....	-	-	15
<b>Autres titres :</b>	<b>159</b>	<b>189</b>	<b>224</b>
<b>Total .....</b>	<b>329</b>	<b>309</b>	<b>331</b>

**NOTE 7.2 - ETATS FINANCIERS ABREGES DE LA COFACE**

(présentation sociétés d'assurance)

ACTIF	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
Placements	684	653	622
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	31	23	6
Créances	282	184	115
Autres actifs	86	36	32
<b>Total Actif</b>	<b>1 083</b>	<b>896</b>	<b>775</b>

PASSIF	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
Capitaux propres	431	420	370
provisions techniques brutes	372	341	287
Provisions pour risques et charges	20	15	18
Autres passifs	260	120	100
<b>Total Passif</b>	<b>1 083</b>	<b>896</b>	<b>775</b>

RESULTAT	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
Résultat technique	39	46	37
Produits nets des placements	24	26	17
Autres charges et produits	(12)	(9)	(8)
Impôt sur les bénéfices	(17)	(20)	(20)
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>34</b>	<b>43</b>	<b>26</b>

## NOTE 8. IMMOBILISATIONS

	31/12/2001			31/12/2000			31/12/1999		
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Brut	Amortissements et provisions	Net	Brut	Amortissements et provisions	Net
<b>Immobilisations d'exploitation</b>									
. Immobilisations incorporelles .....	139	(86)	53	142	(95)	47	117	(79)	38
. Immobilisations corporelles.....	526	(208)	318	635	(246)	389	495	(200)	295
<b>Total</b>	<b>665</b>	<b>(294)</b>	<b>371</b>	<b>777</b>	<b>(341)</b>	<b>436</b>	<b>612</b>	<b>(279)</b>	<b>333</b>
<b>Immobilisations hors exploitation</b>	<b>30</b>	<b>(5)</b>	<b>25</b>	<b>39</b>	<b>(5)</b>	<b>34</b>	<b>53</b>	<b>(27)</b>	<b>26</b>
<b>Immobilisations données en location simple non financière</b>	<b>256</b>	<b>(123)</b>	<b>133</b>	<b>285</b>	<b>(135)</b>	<b>150</b>	<b>293</b>	<b>(127)</b>	<b>166</b>
<b>Total des immobilisations</b>	<b>951</b>	<b>(422)</b>	<b>529</b>	<b>1 101</b>	<b>(481)</b>	<b>620</b>	<b>958</b>	<b>(433)</b>	<b>525</b>

	31/12/2000	acquisition	cessions	changement de périmètre	autres	31/12/2001
<b>Valeurs brutes</b>						
<b>Immobilisations incorporelles d'exploitation :</b>	<b>142</b>	<b>27</b>	<b>0</b>	<b>(1)</b>	<b>(29)</b>	<b>139</b>
. fonds de commerce.....	27	1			1	29
. logiciels.....	106	22		(1)	(23)	104
. Autres immobilisations incorporelles.....	9	4			(7)	6
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation :</b>	<b>635</b>	<b>70</b>	<b>(169)</b>	<b>(4)</b>	<b>(6)</b>	<b>526</b>
. terrains et constructions d'exploitation.....	433	6	(130)	(4)	(7)	298
. autres immobilisations corporelles d'exploitation.....	202	64	(39)		1	228
<b>Immobilisations corporelles hors exploitation :</b>	<b>39</b>	<b>3</b>	<b>(14)</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>30</b>
. terrains et constructions hors exploitation.....	37	1	(14)		4	28
. autres immobilisations corporelles hors exploitation.....	2	2			(2)	2
<b>. immobilisations données en location simple non financière.....</b>	<b>285</b>		<b>(29)</b>			<b>256</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 101</b>	<b>100</b>	<b>(212)</b>	<b>(5)</b>	<b>(33)</b>	<b>951</b>

	Au 31/12/2000	dotations et reprises	cessions	changement de périmètre	autres	au 31/12/2001
<b>Amortissements et provisions</b>						
<b>Immobilisations incorporelles d'exploitation :</b>	<b>(95)</b>	<b>(20)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>29</b>	<b>(86)</b>
. fonds de commerce.....	0					0
. logiciels.....	(92)	(19)	0		27	(84)
. Autres immobilisations incorporelles.....	(3)	(1)			2	(2)
<b>Immobilisations corporelles d'exploitation :</b>	<b>(246)</b>	<b>(22)</b>	<b>55</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>(208)</b>
. terrains et constructions d'exploitation.....	(130)	8	31	2	1	(88)
. autres immobilisations corporelles d'exploitation.....	(116)	(30)	24		2	(120)
<b>Immobilisations corporelles hors exploitation :</b>	<b>(5)</b>	<b>(1)</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>(1)</b>	<b>(5)</b>
. terrains et constructions hors exploitation.....	(5)	(1)	2		(1)	(5)
. autres immobilisations corporelles hors exploitation.....			0			0
<b>dotations aux amortissements et aux provisions.....</b>		<b>(43)</b>				
<b>. immobilisations données en location simple non financière.....</b>	<b>(135)</b>	<b>6</b>	<b>6</b>			<b>(123)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>(481)</b>	<b>(37)</b>	<b>63</b>	<b>2</b>	<b>31</b>	<b>(422)</b>

NOTE 9 - ECARTS D'ACQUISITION

	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
<b>ACTIF</b>			
Ecart à l'ouverture de l'exercice .....	277	145	7
Effet de l'intégration globale des sociétés d'assurance.....		15	-
Dotations afférentes aux sociétés intégrées.....	(33)	(26)	(4)
Dotations afférentes aux sociétés mises en équivalence...			(4)
Ecart sur acquisitions .....	(4)	143	146
. Assurance Banques Populaires.....	(41)	105	86
. BP Luxembourg.....	14		
. Spéf.....	10		
. Sofinindex.....	6		
. Ofvm.....	4		
. Initiative et finance Investissement.....	1		
. Natexis Capital .....	1		
. +X Altaïr.....	1		
. Natexis Bail.....		14	
. Sogemin.....		3	
. Samic.....		16	
. Société immobilière ABC.....			14
. Coficiné.....			14
. Interépargne.....			11
. SCI Valmy coupole.....			6
. SCI Altaïr 1.....			6
. BP Luxembourg.....			4
. Coface.....			
. Bacot Allain gestion.....			
. Autres.....		5	5
Sortie des écarts à la suite de déconsolidations .....	(2)		
. Château de Fieuzal.....	(1)		
. Fructigérance.....	(1)		
Total .....	238	277	145
<b>PASSIF</b>			
Ecart à l'ouverture de l'exercice .....	115	91	15
Effet de l'intégration globale des sociétés d'assurance.....		30	-
Reprise afférente aux sociétés intégrées .....	(13)	(24)	(12)
Ecart sur acquisitions .....		18	88
. Bail BP.....		13	10
. Factorem.....		5	3
. Fructicomi.....			12
. BPAM.....			11
. XEOD Bourse.....			11
. Spafin.....			8
. Sofingest .....			5
. Energieco.....			7
. Bail expansion.....			4
. Fructibail.....			3
. Autres.....	1		14
Total .....	103	115	91

**NOTE 10 COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS - ACTIF**

	31/12/2001	31/12/2000	1999
Débiteurs divers .....	1 953	1 906	1 573
Ajustement technique .....	911	680	649
Instruments conditionnels achetés.....	742	404	106
Produits à recevoir .....	587	675	967
Comptes d'encaissement.....	514	409	367
Chèques et effets à l'encaissement, comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres .....	401	1 237	461
Comptes spécifiques à l'assurance.....	113	145	-
Impôts différés.....	63	5	-
Divers .....	2 558	3 322	2 041
<b>Total .....</b>	<b>7 842</b>	<b>8 783</b>	<b>6 164</b>

**NOTE 11 - OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES - PASSIF**

	<b>31/12/2001</b>	<b>31/12/2000</b>	<b>31/12/1999</b>
Banques centrales, CCP.....	143	235	290
Dettes envers les établissements de crédits.....	35 176	37 354	51 714
. A vue.....	13 452	12 548	20 099
. A terme.....	21 724	24 806	31 615
Autres sommes dues.....	111	121	65
Dettes rattachées.....	194	246	190
Total	35 624	37 956	52 259

**NOTE 12. OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE**

	<b>31/12/2001</b>	<b>31/12/2000</b>	<b>31/12/1999</b>
<b>Comptes et emprunts :</b>	<b>7 363</b>	<b>7 801</b>	<b>5 261</b>
à vue	5 268	5 123	3 444
à terme	2 095	2 678	1 817
<b>Titres donnés en pension livrée</b>	<b>6 607</b>	<b>7 564</b>	<b>331</b>
<b>Dépôts de garantie</b>	<b>27</b>	<b>38</b>	<b>-</b>
<b>autres sommes dues</b>	<b>248</b>	<b>248</b>	<b>94</b>
<b>Dettes rattachées</b>	<b>19</b>	<b>50</b>	<b>22</b>
	<b>14 264</b>	<b>15 701</b>	<b>5 708</b>

### NOTE 13. DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	15 450	12 443	11 353
Emprunts obligataires (1)	6 771	8 143	10 669
Bons de caisse et bons d'épargne	9	5	3
Autres effets de commerce	777	778	612
Dettes rattachées	404	512	464
<b>Total (2)</b>	<b>23 411</b>	<b>21 881</b>	<b>23 101</b>

#### (1) - Obligations convertibles

Natexis Banques Populaires a procédé en 1993 à l'émission de 1 781 000 obligations convertibles à raison d'une action pour une obligation pour un montant total de 1,3 milliard de francs amortissables en totalité le 1er janvier 2001.

Au 31 décembre 2001, toutes les obligations ont été remboursées.

#### (2) émis directement par :

	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
NBP	22 206	20 594	21 007
Factorem	777	777	615
Val A	181	159	-
BP Luxembourg	135	9	-
Interfinance Natexis N.V.	99	3000	1 266
Natexis US Finance	-	10	104
Autres	13	32	109
<b>Total</b>	<b>23 411</b>	<b>21 881</b>	<b>23 101</b>

**NOTE 14 COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS - PASSIF**

	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
Créditeurs divers .....	1 404	1 053	1 291
Titres de transaction-dettes pour titres empruntés.....	2 478	3 389	1 390
Comptes spécifiques à l'assurance.....	2 331	2 295	-
Ajustement technique .....	928	1 353	1 414
Charges à payer .....	747	617	750
Instruments conditionnels vendus.....	573	276	59
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres .....	447	1 211	696
Comptes d'encaissement.....	424	420	407
Produits perçus d'avance .....	187	175	137
Imôts différés.....	103	12	-
Divers .....	2 744	3 065	1 095
<b>Total .....</b>	<b>12 366</b>	<b>13 866</b>	<b>7 239</b>

**NOTE 15. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

	2001	2000	1999
Provision pour risques- pays	333	330	316
Provision pour risques sectoriels	158	165	123
Provision pour risques individualisés	78	53	26
Provision sur engagements de hors-bilan	8	8	7
Provision pour passifs sociaux (1)	92	75	51
Provision pour restructuration	0	11	19
Provision pour convergence informatique	0	11	15
Provisions pour instruments financiers à terme	9	27	27
Provisions pour risques activité immobilière	5	17	11
Autres provisions (2)	75	120	94
<b>Total .....</b>	<b>758</b>	<b>817</b>	<b>689</b>

(1) En 2000, conformément à l'Avis n° 2000-C du Comité d'urgence du CNC, le provisionnement intégral des engagements de retraite a été effectué par prélèvement sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice . Le montant s'est élevé à 38 millions d'euros brut d'impôt différé.

(1) En 2001, conformément à l'Avis n° 2001-G du Comité d'urgence du CNC , les contrats de couverture de passifs sociaux souscrits par les entreprises du groupe auprès de compagnies d'assurance du groupe ont fait l'objet d'élimination intragroupe pour le montant des primes versées et du reclassement des valeurs acquises par ces contrats du poste Provisions mathématiques au poste Provisions pour risques et charges -passifs sociaux au bilan consolidé. Le montant reclassé est de 15 millions d'euros.

(2) la variation des autres provisions entre 2000 et 2001 s'explique à hauteur de 14 millions d'euros par des consommations (passage à l'an 2000, à l'Euro, matériel informatique destiné au personnel) et à hauteur de 31 millions d'euros par des reclassements à d'autres rubriques du bilan (essentiellement des provisions pour impôts à payer).

(2) Les autres provisions au 31 décembre 1999 incluaient des provisions pour impôt différé et des

	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
Dettes subordonnées à durée déterminée (1)			
Titres subordonnés	1 016	987	989
Emprunts subordonnés	538	495	504
Sous-Total	1 554	1 482	1 493
Dettes subordonnées à durée indéterminée			
Titres subordonnés (2)	258	557	543
Emprunts subordonnés	167	171	70
Sous-Total	425	728	613
Total	1 979	2 210	2 106
Dépôt de garantie à caractère mutuel	4	4	5
Dettes rattachées	40	49	34
Total Dettes subordonnées (3)	2 023	2 263	2 145

## (1) Titres subordonnés remboursables et emprunt subordonnés :

échéances	devises			
2012	EUR	14	-	-
2011	EUR	39	-	-
2010	FRF	9	9	9
2010	EUR	312	312	0
2009	FRF	56	56	8
2009	EUR	98	98	146
2008	FRF	2	2	2
2007	FRF	101	101	101
2006	FRF	154	154	154
2005	USD	353	334	608
2005	FRF	45	45	45
2004	FRF	31	31	32
2004	LUF	151	151	151
2003	LUF	50	50	50
2003	FRF	65	65	67
2002	LUF	74	74	74
2000	FRF	-	-	46
		1 554	1 482	1 493

## (2) Titres subordonnés à durée indéterminée :

- 100 millions USD au taux après swap de 12,70% et à échéance économique du 25 février 2004. Traité comptablement comme un emprunt amortissable.

(cf. note 2-8)

- son montant en millions USD est de

- et sa contrevaletur en millions d' euros

-TSDI convertible en actions de Natexis Banques Populaires émis en mai 1996

-TSDI émis en décembre 1996 de 150 millions USD

-TSDI émis en février 1997 de 100 millions USD

- Titres participatifs non remboursables émis en novembre 1985 par la BFCE et dont la rémunération comprend une partie fixe égale à 0,45 x TAM et une partie variable en fonction de la progression du résultat net consolidé par rapport à l'exercice précédent

	31	46	51	
	36	45	50	
	115	137	137	
	-	161	149	
	-	107	100	
	107	107	107	
	258	557	543	

## (3) dont emprunts :

de Natexis Banques Populaires

de Natexis Banque, société absorbée par Natexis Banques Populaires en 2000

de Fructivie Sa

d'Interfinance

de Factorem

de Bail BP

de Fructicomi

de BP Luxembourg

de Natexis Arbitrage

de Natexis Métaux

de Sofingest

de Coficiné

de Fructibail

de SBFI

de La Prospérité

de Natexis Capital

	1 800	2 025	743
	-	-	1 278
	85	85	
	36	45	51
	33	33	21
	16	16	15
	11	11	11
	10	10	10
	10	-	-
	5	9	-
	5	5	5
	2	2	4
	2	2	2
	2	2	-
	2	2	-
	-	12	-
	2 019	2 259	2 140

NOTE 17. VARIATION DES FONDS PROPRES ET ASSIMILES (selon la proposition d'affectation du résultat)

en millions d'EUROS	Capital	Primes d'émission	Réserves (1)	Capitaux propres hors FRBG	FRBG	Capitaux propres	Intérêts minoritaires
Fonds propres et assimilés au 31 décembre 1999 avant affectation .....	531	1 164	611	2 306	187	2 493	545
Résultat au 31 décembre 1999 .....	-	-	128	128	-	128	35
Distribution .....	-	-	(73)	(73)	-	(73)	(56)
Fonds propres et assimilés au 31 décembre 1999 après affectation .....	531	1 164	666	2 361	187	2 548	524
Augmentation de capital .....	153	542		695		695	
Ecart de conversion.....			29	29		29	22
changements de méthodes (2)	-	-	(18)	(18)		(18)	(2)
variations du périmètre				0		0	43
Autres variations .....	-	-	(2)	(2)	76	74	
Fonds propres et assimilés au 31 Décembre 2000 avant affectation .....	684	1 706	675	3 065	263	3 328	587
Résultat au 31 décembre 2000 .....	-	-	250	250	-	250	70
Distribution .....	-	-	(107)	(107)	-	(107)	(65)
Fonds propres et assimilés au 31 Décembre 2000 après affectation .....	684	1 706	818	3 208	263	3 471	592
Augmentation de capital .....	25	97		122		122	
Ecart de conversion.....			21	21		21	16
changements de méthodes (3)	-	-	27	27		27	
variations du périmètre				0		0	(46)
Autres variations .....	-	(224)	223	(1)		(1)	
Fonds propres et assimilés au 31 décembre 2001 avant affectation .....	709	1 579	1 089	3 377	263	3 640	562
Résultat au 31 décembre 2001 .....	-	-	291	291	-	291	58
Projet de distribution .....	-	-	(111)	(111)	-	(111)	(46)
Fonds propres et assimilés (4) au 31 décembre 2001 après affectation .....	709	1 579	1 269	3 557	263	3 820	574

(1) Part du groupe dans les réserves, report à nouveau, différences de consolidation, écarts de réévaluation, écarts de conversion, bénéfice consolidé.

(2)	provisionnement des retraites	(25)
	retraitement du crédit-bail locataire	7
		(18)
(3)	Inclusion de la réserve de capitalisation dans les réserves consolidées	32
	provisionnement des médailles du travail	(5)
		27

(4) Le ratio international de solvabilité élargi aux risques de marchés s'établit à 9,81 % au 31 décembre 2001 et se compare au ratio 31 décembre 2000 de 10,29

NOTE 18 : INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DERIVES

En millions d'euros

	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
Ventilation des équivalents risques pondérés par type de contrepartie (effet collatéral déduit)			
Banquiers	461	269	420
Clients	115	24	190
Garanties reçues (collatéralisation)			
Banquiers	-	-	290

**NOTE 19 INFORMATIONS SUR LES ENCOURS HORS BILAN ( PRODUITS DERIVES)**

En millions d'euros

	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
<b>Encours hors-bilan (notionnels) des produits dérivés</b>	<b>592 701</b>	<b>508 401</b>	<b>534 137</b>
Opérations de couverture (micro et macro couverture)	145 767	81 718	203 662
Opérations de gestion de positions	446 934	426 683	330 475
	592 701	508 401	534 137
Opérations effectuées sur les marchés de gré à gré	544 708	427 648	493 350
Opérations effectuées sur les marchés organisés ( et assimilés)	47 993	80 753	40 787
	592 701	508 401	534 137
Opérations fermes	525 518	456 944	496 950
Opérations conditionnelles	67 183	51 457	37 187
	592 701	508 401	534 137
Type de marché			
. taux d'intérêt	459 029	472 090	466 566
. change	96 512	27 975	46 161
. autres	37 160	8 336	21 410
	592 701	508 401	534 137
Type de produits			
. swaps	371 600	354 231	360 305
. FRA	26 427	6 713	73 082
. futures	42 942	80 753	31 905
. Caps, floors et options de taux d'intérêt	40 268	12 586	26 581
. Autres options	17 011	24 251	9 635
. change à terme	84 543	27 008	24 230
. Autres	9 910	2 859	8 399
	592 701	508 401	534 137
Engagements sur marchés de gré à gré selon la durée résiduelle			
0 à 1 an	394 696	293 435	277 676
1 à 5 ans	98 672	87 785	173 709
plus de 5 ans	51 340	46 429	41 965
Engagements sur marchés organisés (et assimilés) selon la durée résiduelle			
0 à 1 an	47 407	80 165	37 988
1 à 5 ans	415	131	551
plus de 5 ans	171	456	2 248
	592 701	508 401	534 137
<b>Encours bilan attachés aux produits dérivés</b>			
Instruments conditionnels achetés	742	404	73
Instruments conditionnels vendus	573	276	31

## NOTE 20 OPERATIONS EN DEVISES

### Positions nettes bilan et hors-bilan

En millions d'euros

Monnaies	Pays d'émission	31/12/2001		31/12/2000		31/12/1999	
		Longues	Courtes	Longues	Courtes	Longues	Courtes
USD	Etats-Unis		(169)		(87)		(25)
GBP	Royaume-Uni		(10)	12			(4)
CAD	Canada	5		1			
NOK	Norvège		(2)				
DKK	Danemark		(2)	2		1	
.	Japon	1			(23)	4	
CHF	Suisse			1		1	
Autres devises		32	(13)	40	(7)	27	(1)
<b>Total</b>		<b>(158)</b>		<b>(61)</b>		<b>3</b>	

**NOTE 21 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES**

	<b>31/12/2001</b>	<b>31/12/2000</b>	<b>31/12/1999</b>
. Sur opérations avec les établissements de crédit ..	1 488	2 107	1 254
. Sur opérations avec la clientèle .....	2 354	1 944	1 885
. Sur opérations de crédit bail et assimilés.....	339	363	810
. Sur obligations et autres titres à revenu fixe	1 085	856	585
. Sur opérations de macro couverture.....	6	3 037	2 243
<b>Total</b>	<b>5 272</b>	<b>8 307</b>	<b>6 777</b>

**NOTE 22: INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES**

	<b>31/12/2001</b>	<b>31/12/2000</b>	<b>31/12/1999</b>
. Sur opérations avec les établissements de crédit ..	(2 457)	(2 499)	(1 991)
. Sur opérations avec la clientèle.....	(1 037)	(886)	(633)
. Charges sur opérations de crédit bail et assimilées..	(4)	(6)	(591)
. Sur obligations et autres titres à revenu fixe	(1 582)	(1 488)	(1 035)
. Sur opérations de macro couverture.....	(16)	(3 245)	(2 022)
. Autres intérêts et charges assimilées.....	-	-	(5)
<b>Total</b>	<b>(5 096)</b>	<b>(8 124)</b>	<b>(6 277)</b>

**NOTE 23 : REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE**

	<b>31/12/2001</b>	<b>31/12/2000</b>	<b>31/12/1999</b>
Placements.....	4	10	2
Titres de l'Activité de Portefeuille (TAP)....	21	48	10
Participations.....	23	9	9
Total .....	48	67	21

**NOTE 24: COMMISSIONS**

	<b>31/12/2001</b>	<b>31/12/2000</b>	<b>31/12/1999</b>
Produits de commissions			
Sur opérations avec la clientèle .	236	187	223
Sur opérations sur titres .....	231	310	82
Sur autres prestations de services financiers .	205	217	204
Sur autres engagements donnés.....	151	151	-
Sur moyens de paiement	116	94	-
Sur instruments financiers à terme .....	24	15	13
Sur engagements de financement .	23	57	
Sur engagements de garantie .	8	52	
Sur opérations avec les établissements de crédit .	5	5	18
Sur opérations de change .....	2	2	2
<b>Produits de commissions.....</b>	<b>1 001</b>	<b>1 090</b>	<b>542</b>
Charges de commissions			
Sur autres prestations de services financiers	(180)	(212)	(117)
De l'activité d'assurance.....	(114)	(113)	-
Sur opérations sur titres .....	(68)	(95)	(27)
Sur moyens de paiement	(38)	(28)	-
Sur opérations avec les établissements de crédit .	(28)	(31)	(14)
Sur instruments financiers à terme .....	(18)	(11)	(8)
Sur engagements de garantie .	(1)	(10)	
Sur opérations avec la clientèle .	(1)	(2)	(1)
Sur autres engagements reçus.....	(4)	(2)	-
<b>Charges de commissions.....</b>	<b>(452)</b>	<b>(504)</b>	<b>(167)</b>
<b>Commissions nettes</b>	<b>549</b>	<b>586</b>	<b>375</b>

**NOTE 25 : RESULTAT DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION**

	<b>31/12/2001</b>	<b>31/12/2000</b>	<b>31/12/1999</b>
. Résultat sur titres de transaction .	(222)	891	129
. Résultat sur opérations de change .	5	64	10
. Resultat sur opérations d'instruments financiers à terme .	613	(473)	(9)
Total .....	<b>396</b>	<b>482</b>	<b>130</b>

**NOTE 26: GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES  
DE PLACEMENT ET ASSIMILES**

	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
<b>Titres de placement</b>			
Plus-values de cession .....	266	74	20
Moins-values de cession .....	(11)	(41)	(49)
Dotations aux provisions .....	(96)	(70)	(28)
Reprises de provisions .....	51	59	66
Frais d'acquisition			(4)
<b>sous-total</b>	<b>210</b>	<b>22</b>	<b>5</b>
<b>Titres de l'activité de portefeuille (TAP)</b>			
Plus-values de cession .....	236	172	126
Moins-values de cession .....	(137)	(20)	(23)
Dotations aux provisions .....	(65)	(33)	(17)
Reprises de provisions .....	50	28	30
Frais de cession sur TAP	(1)		
<b>sous-total</b>	<b>83</b>	<b>147</b>	<b>116</b>
<b>Total</b>	<b>293</b>	<b>169</b>	<b>121</b>

**NOTE 27: MARGE BRUTE DES ACTIVITES D'ASSURANCE**

	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999 (1)
Primes Vie	1 996	2 402	
Primes Non Vie	48	285	
Produits nets des placements financiers	358	506	
Charges de prestation	(1 694)	(1 612)	
Variation des provisions techniques	(504)	(1 379)	
	<b>204</b>	<b>202</b>	

(1) Les sociétés d'assurance étaient consolidées par mise en équivalence.

**NOTE 28 . PRODUITS NETS DES AUTRES ACTIVITES**

	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
Ventes et loyers d'immeubles par les filiales immobilières	39	30	13
Prestations d'informatique	14	55	21
Autres.....	6	3	
<b>Total .....</b>	<b>59</b>	<b>88</b>	<b>34</b>

**NOTE 29 : CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION**

	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
Frais de personnel			
. Salaires et traitements.....	420	378	272
. Charges sociales (1) .....	184	153	121
. Intéressement et participation ...	30	30	13
. Charges fiscales .....	35	30	23
. Refacturations .....	(19)	(32)	(27)
<b>Total .....</b>	<b>650</b>	<b>559</b>	<b>402</b>
Autres frais administratifs			
. Impôts et taxes .....	64	50	28
. Services extérieurs .....	510	410	202
. Refacturations .....	(40)	(22)	(4)
<b>Total .....</b>	<b>534</b>	<b>438</b>	<b>226</b>
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>1 184</b>	<b>997</b>	<b>628</b>

Effectif salarié moyen (en équivalent temps plein)	7 458	6 671	6 263
--	-------	-------	-------

(1) Dont charges de retraite	51	35	30
------------------------------	----	----	----

**NOTE 30 : COUT DU RISQUE**

	31/12/2001		31/12/2000		31/12/1999	
<b>Sur créances:</b>		-162		-74		-149
Dotations aux provisions	-220		-152		-160	
Reprises de provisions	174		227		136	
Pertes couvertes	-114		-145		-121	
Pertes non couvertes	-9		-11		-8	
Récupérations sur créances amorties	6		7		4	
<b>Sur titres:</b>		-20		-13		-1
Dotations aux provisions	-31		-16		-3	
Reprises de provisions	11		3		2	
<b>Charge nette sur éléments d'actif</b>		<b>-182</b>		<b>-87</b>		<b>-150</b>
<b>Sur risques et hors bilan</b>						
Dotations		-151		-167		-55
aux provisions pour risques	-146		-164		-55	
aux provisions sur engagements par signatures	-5		-3		0	
Reprises		149		107		98
des provisions pour risques	141		101		98	
de provisions sur engagements par signatures	8		6		0	
<b>Charge nette sur éléments de passif</b>		<b>-2</b>		<b>-60</b>		<b>43</b>
<b>Total</b>		<b>-184</b>		<b>-147</b>		<b>-107</b>

**Variation des provisions**

	2 000	dotations	reprises	PNB*	Autres**	2 001
Créances douteuses et débiteurs douteux	705	220	-174	0	-8	743
Titres douteux	63	31	-11	0	1	84
Risques géographiques et sectoriels (passif)	496	112	-124	0	7	491
Risques individualisés (passif)	61	39	-25	1	8	85
	<b>1 325</b>	<b>402</b>	<b>-334</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>1 403</b>

\*Les provisions sur intérêts impayés sont enregistrées en PNB; les flux nets sont inférieurs à 1 million d'euros

\*\*Cette colonne comprend essentiellement les écarts de conversion et les reclassements de rubrique à rubrique

**NOTE 31 : GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES**

	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
<b>Immobilisations financières</b>			
<b>Plus-values</b>			
- Participations et autres titres détenus à long terme	23	21	12
- Titres d'investissement	1	1	2
<b>Moins-values</b>			
- Participations et autres titres détenus à long terme	(20)	(4)	(28)
- Titres d'investissement	(15)	(8)	(4)
<b>Dotations aux provisions</b>			
- Participations et autres titres détenus à long terme	(15)	(19)	(6)
- Titres d'investissement	0		(11)
<b>Reprises de provision</b>			
- Participations et autres titres détenus à long terme	20	9	28
- Titres d'investissement		0	8
<b>Sous-total</b>	<b>(6)</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles</b>	9	(3)	(2)
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>(3)</b>	<b>(1)</b>

**NOTE 32 - RESULTAT EXCEPTIONNEL**

	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
Charges de restructuration			
dotation à la provision .....	-	(15)	-
charges exceptionnelles .....	(11)	(23)	(25)
reprise de la provision .....	11	23	25
modification des modalités de calcul des passifs sociaux			(3)
Frais de personnel.....	-	(14)	-
Quote-part du bénéfice correspondant aux droits achetés aux actionnaires minoritaires .....	-	(32)	-
Frais de convergence informatique et passage à l'euro.....	-	(10)	(14)
Amortissement de l'écart d'évaluation du portefeuille de crédit-bail apporté en 1995 à Natexis Bail par la société Fidéi	-	-	(29)
Autres éléments exceptionnels .....	-	(9)	2
Indemnité reçue	6		
Fonds de garantie de place	(3)		
Fonds de garantie des assurés			
	<b>3</b>	<b>(80)</b>	<b>(44)</b>

**NOTE 33 - IMPOT SUR LES BENEFICES**

	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
Groupe d'intégration fiscale	(28)	(83)	(69)
Autres filiales françaises	(14)	(68)	(18)
Filiales étrangères	(9)	(16)	(10)
Succursales à l'étranger	(11)	(11)	(3)
Impôt courant	(62)	(178)	(100)
Impôt différé	(17)	7	21
Total	(79)	(171)	(79)

**NOTE 33-1 RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPOT  
TOTALE ET LA CHARGE D'IMPOT THEORIQUE**

En millions d'euros	31/12/2001
+ Résultats net - Part du groupe	291
+ Résultats net - Part des minoritaires	58
+ Impôt de l'exercice	79
+ Amortissement des écarts d'acquisition	20
- Quote-part de résultat net des sociétés mise en équivalence	(13)
= Résultats comptable consolidé avant impôt, amortissement des écarts d'acquisition et résultat des sociétés mises en équivalence	435
+/- Différences permanentes	(185)
= Résultat fiscal consolidé	250
x Taux d'impôt théorique	33,33%
= Impôt théorique	(83)
+ Contributions et impôts forfétaires annuel	(7)
+ Impôt au taux réduit	(2)
+ Effets de l'intégration fiscale	6
+ Différence de taux d'impôt sur les filiales étrangères	1
+ Redressements fiscaux	(16)
+ Avoir fiscaux et crédits d'impôt	15
+ Autres éléments	7
= Charge d'impôt de l'exercice	(79)

**NOTE 34 : ANALYSE PAR METIERS DU COMPTE DE RESULTAT***En millions d'euros*

	Financement	Investissement	Services	Divers	TOTAL
<b>PRODUIT NET BANCAIRE ( * )</b>	<b>861</b>	<b>336</b>	<b>538</b>	<b>105</b>	<b>1 840</b>
Frais généraux et dotations aux amortissements	(388)	(244)	(425)	(170)	(1 227)
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>473</b>	<b>92</b>	<b>113</b>	<b>(65)</b>	<b>613</b>
Coût du risque	(170)	(8)	(13)	7	(184)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>303</b>	<b>84</b>	<b>100</b>	<b>(58)</b>	<b>429</b>
Résultat des sociétés en équivalence		4	2	7	13
Résultat sur actifs immobilisés	(19)	9	(1)	14	3
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>284</b>	<b>97</b>	<b>101</b>	<b>(37)</b>	<b>445</b>

( \* ) Le Produit Net Bancaire des métiers n'inclut pas les produits résultant du placement des fonds propres des activités filialisées et diffère de ce fait des produits nets bancaires comptables tels que mentionnés dans le rapport de gestion.

**NOTE 34-1 : CONTRIBUTION DES SOCIETES NON BANCAIRES INTEGREES GLOBALEMENT AU RESULTAT CONSOLIDE**

Les sociétés non bancaires les plus significatives sont les sociétés du pôle Assurance Banque Populaire constitué de : Fructilife, Fructiprévoyance, Fructivie SA, La Prospérité, Vitalia Vie et Bancassurance Popolari, sociétés intégrées globalement.

Ces sociétés étaient mises en équivalence en 1999

	31/12/2001		31/12/2000	
	contribution au résultat consolidé	résultat technique d'assurance	contribution au résultat consolidé	résultat technique d'assurance
Marge d'intérêts	11	11	3	3
Commissions nettes	(90)	(91)	(84)	(85)
Marge brute des sociétés d'assurance	204	186	203	187
<b>Produit net bancaire</b>	<b>125</b>	<b>106</b>	<b>122</b>	<b>105</b>
Charges générales d'exploitation	(53)	(42)	(43)	(37)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles	(1)	(1)	(1)	-
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>71</b>	<b>63</b>	<b>78</b>	<b>68</b>
Coût du risque	-	-	-	-
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>71</b>	<b>63</b>	<b>78</b>	<b>68</b>
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-	-	(1)	-
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>71</b>	<b>63</b>	<b>77</b>	<b>68</b>
Résultat exceptionnel	-	-	(1)	(1)
<b>Résultat technique</b>		<b>63</b>		<b>67</b>
Impôt sur les bénéfices	(17)		(29)	
Amortissement des écarts d'acquisition	-		-	
Intérêts minoritaires	-		-	
<b>Résultat net part du Groupe .....</b>	<b>54</b>		<b>47</b>	

**NOTE 35 : REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION**

en euros	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
Administrateurs de Natexis Banques Populaires (1)	188 185	190 561	182 329
Dirigeants (2)	3 169 501	3 075 643	742 535

(1) En 2001, comme les années précédentes, le montant des jetons de présence versés aux administrateurs comprend une partie fixe ( 1525 euros par an et par personne) et une partie variable (1220 euros par séance et par personne). Les jetons de présence sont versés durant le second semestre.

Les administrateurs membres du Comité de Contrôle des Comptes, du Comité d'Audit et du Comité des Rémunérations ont perçu 915 euros par séance et par personne.

(2) Rémunération brute globale des membres du Comité de Direction générale de Natexis Banques Populaires pendant la durée de leur mandat sur l'exercice, incluant le Président Directeur Général, le Directeur Général et le Directeur Général Délégué (voir Note 36 bis).

Nombre de membres de la Direction générale : 12 en 2001 , 11 en 2000, 2 en 1999.

**NOTE 35 bis: REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX**

La rémunération brute globale des mandataires sociaux a été la suivante:

en euros	31/12/2001	31/12/2000
Le Président Directeur Général	306 000	305 492
Le Directeur Général	459 000	365 878
Le Directeur Général Délégué du 15/10 au 31/12/2001	80 912	-

Les attributions d'options de souscription d'actions ont été les suivantes au titre des mandats dans la société émettrice et des mandats dans des sociétés liées.

en nombre:

Le Président Directeur Général	20 000	-
Le Directeur Général	20 000	20 000
Le Directeur Général Délégué	4 500	-

Aucune option n'a été levée par les mandataires sociaux au cours de l'exercice 2001

NOTE 36 : ETAT DES ACTIFS , PASSIFS ET ENGAGEMENTS AFFERENTS A LA GESTION DES PROCEDURES  
PUBLIQUES

		31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
	<b>A C T I F</b>			
	Opérations interbancaires et assimilées	1 267	1 435	1 793
	Opérations avec la clientèle	251	437	762
	Comptes de régularisation et actifs divers	1	5	54
	<b>TOTAL ACTIF.....</b>	<b>1 519</b>	<b>1 877</b>	<b>2 609</b>

		31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
	<b>P A S S I F</b>			
	Opérations interbancaires et assimilées	1 279	1 447	443
	Opérations avec la clientèle	36	114	90
	Dettes représentées par un titre	305	495	2 405
	Comptes de régularisation et passifs divers	106	119	232
	<b>TOTAL PASSIF.....</b>	<b>1 726</b>	<b>2 175</b>	<b>3 170</b>

		31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
	<b>Engagements donnés</b>			
	Engagements donnés de l'activité bancaire	41	48	44
	-Engagements de financement donnés	13	14	30
	-Engagements de garantie donnés	28	34	14

## NOTE 37 - REPARTITION DES EMPLOIS ET RESSOURCES SELON LA DUREE RESIDUELLE

		31 décembre 2001					
		<= 3 mois	> 3 mois et < ou = 1 an	> 1 an et < ou = 5 ans	> 5 ans	durée indéterminée	TOTAL
<b>Emplois</b>							
	Créances sur établissements de crédit	588	8 052	5 473	3 967		18 080
	Créances sur la clientèle	11 885	4 109	8 881	5 116		29 991
	Créances de crédit-bail	227	670	2 735	1 399		5 031
	Obligations et autres titres à rev. fixe	6 188	1 660	5 129	4 328	105	17 410
	<b>Total emplois</b>	<b>18 888</b>	<b>14 491</b>	<b>22 218</b>	<b>14 810</b>	<b>105</b>	<b>70 512</b>
<b>Ressources</b>							
	Dettes sur établissements de crédit	14 421	2 659	2 227	2 417		21 724
	Dettes sur la clientèle	6 734	981	691	296		8 702
	Dettes représentées par un titre	13 516	4 133	4 833	525		23 007
	Emprunts subordonnés	25	50	849	630	425	1 979
	<b>Total ressources</b>	<b>34 696</b>	<b>7 823</b>	<b>8 600</b>	<b>3 868</b>	<b>425</b>	<b>55 412</b>

note 38  
PERIMETRES COMPARES

	Activité	31/12/2001		31/12/2000		31/12/1999	
		%		%		%	
		de contrôle	d'intérêts **	de contrôle	d'intérêts **	de contrôle	d'intérêts **
<b>Filiales intégrées</b>							
ASSET BACKED MANAGEMENT CORPORATION	Arbitrage de valeurs titrisées	100	100	100	100	100	100
ASSET SQUARE	Distribution d'OPCVM	100	100	-	-	-	-
ASSURANCES BANQUE POPULAIRE	Holding	100	100	100	100	(9)	(9)
AUDLEY FINANCE BV	Opérations financières	(1)	(1)	100	100	100	100
AUXILIAIRE ANTIN	Société immobilière	100	100	100	100	100	100
BANCASSURANCE POPOLARI	Assurance	51	51	-	-	-	-
B.P. LUXEMBOURG	Banque	88	88	51	51	53	53
B.P.A.M.*	Gestion d'épargne collective	70	70	70	70	67	67
Banque pour les Paiements on Line	Banque	100	100	100	100	100	100
BPSD Gestion	Gestion de Portefeuille	100	100	99	99	99	99
BAIL BANQUE POPULAIRE	Crédit-bail mobilier	100	100	100	100	78	78
BAIL EXPANSION	Location financière	100	100	100	100	100	78
BANQUE PRIVEE ST DOMINIQUE	Gestion et conseil boursier et patrimonial	100	100	99	99	99	99
BANQUE SAINT DOMINIQUE	Banque	(3)	(3)	100	99	99	99
C.C.B.P. HOLDING B.V.	Prises de participations	(1)	(1)	100	100	100	100
C.C.B.P. INTERNATIONAL	Société commerciale	(1)	(1)	100	100	100	100
CAURI	Courtage et conseil en assurance	(1)	(1)	100	100	99	80
CFJPE *	Capital investissement	(11)	50	50	50	50	50
COMPAGNIE FONCIERE NATEXIS	Investissements immobiliers	100	100	100	100	100	100
CITA*	Investissements en technologie	25	25	25	25	25	25
CO-ASSUR	Courtage d'assurance	100	100	100	100	100	100
COFICINE	Société financière (audiovisuel)	93	93	93	93	83	83
CRISTAL NEGOCIATIONS	Marchand de biens	100	100	100	100	100	100
DOMI-EQUIPEMENT	Crédit-bail mobilier	-	-	(7)	(7)	100	100
DOMIMUR	Location de locaux à usage professionnel	100	100	100	100	78	78
DUPONT-DENANT CONTREPARTIE	Société de bourse (marchés dérivés)	50	50	50	50	50	50
ENERGECO	Crédit-bail mobilier	100	100	100	100	100	78
EUROMEZZANINE GESTION *	Gestion de stés de financement mezzanine	(1)	(1)	50	50	50	50
FACTOREM	Affecturage	100	100	100	100	64	45
FINANCIERE CLADEL	Prises de participations	100	100	100	100	100	100
FINANCIERE NATEXIS BQUE POPULAIRE	Capital investissement	100	100	100	100	100	100
FONCIERE KUPKA	Prises de participations	100	100	100	100	100	100
FRUCTIBAIL	Crédit-bail immobilier	100	100	100	100	100	78
FRUCTICOMI	Crédit-bail immobilier	100	100	100	100	100	78
FRUCTIGER	Holding	90	90	90	90	-	-
FRUCTIGESTION	Holding	100	100	100	100	100	100
FRUCTIGERANCE	Gestion immobilière	(1)	(1)	90	90	-	-
FRUCTILIFE	Assurance	100	96	100	83	(9)	(9)
FRUCTIPREVOYANCE	Assurance	100	100	100	100	(9)	(9)
FRUCTIVIE SA	Assurance	100	100	100	100	(9)	(9)
GENERALE INVESTISSEMENT ANTIN	Société immobilière	-	-	(6)	(6)	100	100
IMMOBILIERE NATEXIS	Projets d'aménagement urbains et immobiliers	100	100	100	100	100	100
INITIATIVE ET FINANCE GESTION	Gestion d'Initiative et Finance Investissement	-	-	(1)	(1)	100	100
INITIATIVE ET FINANCE INVESTISSEMENT	Capital transmission	92	75	92	73	92	80
INTEREPARGNE	Gestion de l'épargne salariale	50	50	50	50	(9)	(9)
INTERFINANCE NATEXIS N.V.	Financements internationaux	100	100	100	100	100	100
INVEST SIGMA	Société immobilière	100	100	100	100	100	100
LA PROSPERITE	Assurance	82	82	82	82	(9)	(9)
LA SERENITE	Gestion de Portefeuille	(1)	(1)	99	99	99	99
LINEBOURSE	Courtage en ligne	100	100	100	100	-	-
NATEXIS AL AMANA BANQUE	Banque à l'étranger	100	100	100	98	-	-
NATEXIS ACTIONS AVENIR	O.P.C.V.M.	80	78	85	84	-	-
NATEXIS ACTIONS NOUVEAUX MARCHES	O.P.C.V.M.	81	77	83	80	-	-
NATEXIS AMBS	Emission d'actions préférentielles	50	17	50	36	50	28
NATEXIS ARBITRAGE ( ex SPAFIN )	Prises de participations	100	100	100	100	100	100
NATEXIS BAIL	Crédit-bail immobilier	100	100	100	100	78	67
NATEXIS CAPITAL	Entreprise d'investissement	(12)	(12)	100	100	99	97
NATEXIS CAPITAL ( ex NATEXIS CAPITAL MARCHES PRIMAIRES )	Entreprise d'investissement	100	100	100	100	100	100
NATEXIS ECO	Société financière (crédit-bail)	-	-	(14)	(14)	78	78
NATEXIS EQUIPEMENT	Société financière (crédit-bail)	-	-	(7)	(7)	100	100

note 38  
PERIMETRES COMPARES

	Activité	31/12/2001		31/12/2000		31/12/1999	
		%		%		%	
		de contrôle	d'intérêts **	de contrôle	d'intérêts **	de contrôle	d'intérêts **
NATEXIS FINANCE	Conseil en rapprochements d'entreprises	100	100	100	100	95	(10)
NATEXIS GESTION	Gestion de fonds	100	100	100	100	100	100
NATEXIS INDUSTRIE	Capital investissement	100	93	100	92	100	100
NATEXIS INVESTISSEMENT	Capital investissement	(13)	(13)	100	93	99	98
NATEXIS INVESTISSEMENT (ex SOFININDEX)	Capital risque	99	93	77	71	70	64
NATEXIS INVESTMENT CORP.	Société financière	100	100	100	100	100	100
NATEXIS LUXEMBOURG	Banque	100	100	100	100	100	100
NATEXIS METALS (ex SOGEMIN)	Courtage de métaux précieux	80	80	80	80	-	-
NATEXIS PRIVATE EQUITY ASIA	Capital investissement	100	100	100	100	-	-
NATEXIS PRIVATE EQUITY INTERNATIONAL	Capital investissement	100	100	100	100	-	-
NATEXIS US FINANCE CORPORATION	Société financière	(1)	(1)	100	100	100	100
NBP INVEST	Fonds commun de placement	100	100	-	-	-	-
NBP PREFERRED SHARES	Emission d'actions préférentielles	100	0	100	0	-	-
NEM 2	Capital investissement	88	88	88	85	83	58
ORFI	Services informatiques	-	-	(15)	(15)	66	31
+X ALTAIR	Services informatiques	100	100	88	88	82	82
+X ALTAIR SERVICES	Services informatiques	(4)	(4)	100	100	100	100
+X ALTAIR SERVICES CELAD	Services informatiques	(1)	(1)	50	50	(9)	(9)
PRAMEX INTERNATIONAL	Promotion et opérations de commerce international	99	99	(9)	(9)	(9)	(9)
PROXIGMA (ex SPATITRES)	Prestations de services	100	100	100	100	100	100
S.A.G.P	Holding	100	100	100	100	100	100
SAMIC	Services informatiques	70	70	70	70	-	-
S.A.S. FACTOREM	Holding	-	-	(10)	(10)	60	60
S.A.S. FRUCTIVIE	Holding	-	-	(10)	(10)	62	62
S.A.S. MONTMARTRE 1	Holding	100	100	100	100	100	100
S.C.I. ALTAIR 1	Gestion immobilière	70	70	70	69	70	68
S.C.I. ALTAIR 2	Gestion immobilière	70	70	70	69	70	68
S.C.I. VALMY COUPOLE	Gestion immobilière	100	100	100	100	100	61
S.D. CONSEIL	Conseil en fonds propres	(1)	(1)	100	100	100	100
SAINT-DOMINIQUE GESTION	Gestion d'OPCVM	-	-	(16)	(16)	100	99
SEGEX	Société financière	100	100	100	100	100	100
SEPIA	Société de portefeuille	100	100	100	100	100	100
SLIB	Services informatiques	100	100	100	100	100	100
SOCELIC	Gestion patrimoine immobilier	(1)	(1)	59	59	59	59
SOCIETE DE BANQUE FRANCAISE ET INTERNATIONALE	Banque	100	100	89	89	89	89
SOCIETE FINANCIERE DE LA BFCE	Société financière	100	100	100	100	100	100
SOCIETE IMMOBILIERE A.B.C.	Gestion patrimoine immobilier	100	100	100	100	100	100
SODETO	Société de portefeuille	100	100	100	100	100	100
SOFEP	Société immobilière	100	100	100	100	100	100
SOFINETI	Capital développement	(1)	(1)	74	74	74	74
SOFINGEST	Société financière	100	100	100	100	100	100
SOFINGEST CONSEIL	Gestion de valeurs mobilières	-	-	(17)	(17)	100	99
SOGAFI	Société de garantie	100	100	100	100	100	100
SOPAGEST	Gestion de FCPR	100	100	100	55	100	50
SOPRANE ASSURANCES	Gestion de Portefeuille	100	100	100	99	99	99
SPAFICA	Financement et Acquisition logements	100	100	100	100	100	100
SPEF	Ingénierie financière	100	100	55	55	50	50
SPEF DEVELOPPEMENT	Gestion de FCPR	100	100	-	-	-	-
TURBO SA	Commercialisation logiciel Turbo	(1)	(1)	51	51	(9)	(9)
VAL A	Gestion de portefeuille d'investissements	98	98	98	98	-	-
VILLCOMM	Holding	100	100	100	100	100	100
VITALIA EPARGNE	Gestion de l'épargne salariale	(1)	(1)	100	50	100	50
VITALIA VIE	Assurance et capitalisation	100	100	100	100	(9)	(9)
XEOD BOURSE	Société de Bourse	-	-	(8)	(8)	100	100
<b>Entreprises mises en équivalence</b>							
ASSURANCES BANQUE POPULAIRE	Holding	(2)	(2)	(2)	(2)	61	42
CHATEAU DE FIEUZAL	Gestion domaine agricole	(1)	(1)	57	57	57	31
COFACE	Société d'assurance	19	19	19	19	20	20
EUROMEZZANINE S.C.A.	Investissements "mezzanine"	(1)	(1)	28	28	28	28

note 38  
PERIMETRES COMPARES

	Activité	31/12/2001		31/12/2000		31/12/1999	
		%		%		%	
		de contrôle	d'intérêts **	de contrôle	d'intérêts **	de contrôle	d'intérêts **
EUROMEZZANINE S.C.A. 2	Investissements "mezzanine "	(1)	(1)	32	32	32	32
EUROPOLIS INVEST	Investissements dans l'immobilier d'affaires en Europe	(1)	(1)	20	20	20	20
EUROPOLIS INVEST FRANCE	Investissements dans l'immobilier d'affaires en France	-	-	(5)	(5)	36	36
FRUCTIFONCIER	Gestion patrimoine immobilier	-	-	(1)	(1)	61	42
FRUCTILIFE	Assurance	(2)	(2)	(2)	(2)	95	46
FRUCTI-MAAF	Assurance	50	50	50	50	49	21
FRUCTIPREVOYANCE	Assurance	(2)	(2)	(2)	(2)	61	42
FRUCTIVIE SA	Assurance	(2)	(2)	(2)	(2)	61	42
IDF NORD CROISSANCE	Prises de participations	33	33	33	18	37	18
IFCIC	Garantie Cinéma	20	20	20	20	20	20
INTEREPARGNE	Gestion de l'épargne salariale	(2)	(2)	(2)	(2)	50	50
LA PROSPERITE	Assurance	(2)	(2)	(2)	(2)	61	34
OFIVM	Conservation et intermédiation	34	34	-	-	-	-
+X ALTAIR SERVICES CELAD	Prestations de services	-	-	(2)	(2)	34	28
+X DEVELOPPEMENT	Prises de participations	33	33	33	32	-	-
PRAMEX INTERNATIONAL	Promotion et opérations de commerce international	(2)	(2)	26	26	26	26
SOCECA	Courtage	25	25	25	25	25	10
SOFINNOVA	Capital risque	24	24	24	24	24	24
SUD EST CROISSANCE	Prises de participations	25	25	25	14	25	12
TURBO SA	Commercialisation logiciel Turbo	(2)	(2)	(2)	(2)	51	51
VITALIA VIE	Assurance et capitalisation	(2)	(2)	(2)	(2)	95	62

( \* ) Intégration proportionnelle

( \*\* ) Dans les résultats : pour les sociétés dont les catégories d'actions confèrent des droits différents dans les résultats, le pourcentage indiqué représente la part de leur résultat revenant au groupe; à l'égard des sociétés sorties du périmètre, le pourcentage indiqué est celui existant à la date de sortie.

( 1 ) Déconsolidation

( 2 ) Société consolidée par intégration

( 3 ) Absorption de la Banque Saint Dominique par la Banque Privée St Dominique le 31 mai 2001

( 4 ) +X Altaïr Services a été absorbée le 29 juin 2001 par +X Altaïr

( 5 ) Cession à l'extérieur du Groupe

( 6 ) Générale Investissement Antin absorbée par la Compagnie Foncière Natexis en 2000

( 7 ) Domi-Equipement et Natexis-Equipement ont été absorbées par Bail Banque Populaire en 2000

( 8 ) Xeod Bourse absorbée par Natexis Capital en 2000

( 9 ) Société consolidée par mise en équivalence

( 10 ) SAS Factorem et SAS Fructivie, absorbées par Natexis Banque Populaire

( 11 ) Société cédée le 29 juin 2001 à l'extérieur du groupe. Le compte de résultats consolidés intègre au taux de 50% ses charges et produits du premier semestre.

( 12 ) Après apport partiel d'actif à Natexis Capital Marchés Primaires, Natexis Capital a été absorbée par Natexis Banques Populaires le 29 novembre 2001.

( 13 ) Absorbée par Sofinindex dont la dénomination est devenue Natexis Investissement.

( 14 ) Absorbée par Energéco.

( 15 ) Société cédée en 2000 à l'extérieur du groupe.

( 16 ) Absorbée par Banque Privée Saint-Dominique Gestion.

( 17 ) Absorbée par Banque Privée Saint-Dominique.

**NATEXIS BANQUES POPULAIRES**

Société Anonyme  
45, rue Saint Dominique  
75007 PARIS

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2001

**BARBIER FRINAULT & AUTRES**  
41, rue Ybry  
92576 Neuilly-sur-Seine Cedex

**RSM SALUSTRO REYDEL**  
8, avenue Delcassé  
75008 Paris

**DELOITTE TOUCHE TOHMATSU**  
185, avenue Charles de Gaulle  
92203 Neuilly-sur-Seine Cedex

**NATEXIS BANQUES POPULAIRES**

Société Anonyme  
45, rue Saint Dominique  
75007 PARIS

---

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2001

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de NATEXIS BANQUES POPULAIRES établis en euros, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2001, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que ces comptes consolidés, établis conformément aux règles et principes comptables applicables en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

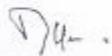
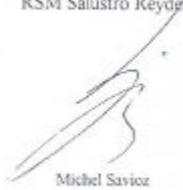
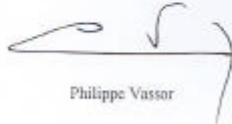
Sans remettre en cause les conclusions exprimées ci-dessus, nous attirons votre attention sur les Notes 1.8, 1.11 et 2.16 de l'annexe qui exposent les changements comptables résultant respectivement de l'adoption de la méthode préférentielle pour le retraitement des opérations de crédit-bail locataire, de l'application des nouvelles règles de consolidation des sociétés d'assurances et de l'har

monisation des régimes d'attribution des médailles du travail.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe, conformément aux normes de la profession applicables en France. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly, le 2 avril 2002

Les Commissaires aux Comptes

Barbier Frinault & Autres	RSM Salustro Reydel	Deloitte Touche Tohmatsu
		
Richard Olivier	Michel Savioz	Philippe Vassor

**NATEXIS BANQUES POPULAIRES**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2001**

**RSM SALUSTRO REYDEL**  
8, avenue Delcassé  
75378 PARIS CEDEX 08

**DELOITTE TOUCHE TOHMATSU**  
185, avenue Charles de Gaulle  
92200 NEUILLY SUR SEINE

**BARBIER FRINAULT & AUTRES**  
41, rue Ybry  
92576 NEUILLY SUR SEINE

Messieurs les Actionnaires  
de la Société Natexis Banques Populaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 225-38 du code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 2 avril 2002

Les Commissaires aux Comptes



**BARBIER FRINAULT & AUTRES**  
Richard Olivier

**DELOITTE TOUCHE TOHMATSU**  
Philippe Vasser

**RSM SALUSTRO REYDEL**  
Michel Savioz

# Comptes Sociaux

## BILANS SOCIAUX COMPARES DE NATEXIS BANQUES POPULAIRES

		(en millions d'euros)		
cf notes n°	Au 31 décembre	2001	2000	1999
	<b>ACTIF</b>			
	Caisse, Banques centrales, CCP	194	148	307
	Effets publics et valeurs assimilées	6 126	12 254	13 762
2	Créances sur les établissements de crédits	21 666	19 901	18 724
2	Créances sur la clientèle	33 085	33 071	4 138
2	Obligations et autres titres à revenu fixe	10 235	9 258	4 860
2	Actions et autres titres à revenu variable .	1 536	2 411	767
	Participations et autres titres détenus à long terme	209	435	46
	Parts dans les entreprises liées	2 659	2 296	2 307
	Immobilisations incorporelles	34	34	7
	Immobilisations corporelles	97	89	42
	Actions propres	47	2	7
	Autres actifs	2 939	1 994	1 153
	Comptes de régularisation	4 566	4 903	2 818
	<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>83 393</b>	<b>86 796</b>	<b>48 938</b>

		(en millions d'euros)		
cf notes n°	Au 31 décembre	2001	2000	1999
	<b>PASSIF</b>			
	Banques centrales, CCP	142	181	290
2	Dettes envers les établissements de crédit	32 379	34 524	32 769
2	Opérations avec la clientèle	13 298	14 772	4 493
2	Dettes représentées par un titre	22 683	21 199	3 974
	Autres passifs	4 001	4 635	1 491
	Comptes de régularisation	4 900	5 422	2 702
	Provisions pour risques et charges	836	784	165
2	Dettes subordonnées	2 044	2 270	771
	Fonds pour risques bancaires généraux	274	269	36
	Capitaux propres hors FRBG	2 836	2 740	2 247
3	Capital	709	684	531
3	Primes d'émission	1 579	1 706	1 164
3	Réserves	372	478	444
	Provisions réglementées et subventions d'investis.	102	103	1
3	Report à nouveau	-	-	-
	Résultat de l'exercice	74	(231)	107
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>83 393</b>	<b>86 796</b>	<b>48 938</b>

<b>Hors Bilan</b>				
	Engagements reçus :			
	Engagements de financement			
	. Engagements reçus d'établissements de crédit	1 601	1 446	720
	Engagements de garantie			
	. Engagements reçus d'établissements de crédit	645	1 009	372
	Engagements sur titres			
	. Autres engagements reçus	152	91	76

<b>Hors Bilan</b>				
	Engagements donnés :			
2	Engagements de financement			
	. Engagements en faveur d'établissements de crédit	3 507	3 478	548
	. Engagements en faveur de la clientèle	15 710	14 816	2 201
2	Engagements de garantie			
	. Engagements d'ordre d'établissements de crédit	1 465	883	103
	. Engagements d'ordre de la clientèle	14 133	12 142	3 509
	Engagements sur titres			
	. Autres engagements donnés	563	58	391

**COMPTES DE RESULTATS SOCIAUX COMPARES DE NATEXIS BANQUES POPULAIRES**

<i>Exercice clos le 31 décembre</i>	<i>(en millions d'euros)</i>		
	2 001	2 000	1 999
<b>Intérêts et produits assimilés</b>	<b>5 121</b>	<b>4 905</b>	<b>1 413</b>
. Sur opérations avec les établissements de crédit	1 740	2 296	757
. Sur opérations avec la clientèle	2 397	1 881	264
. Sur obligations et autres titres à revenu fixe	915	696	379
. Autres intérêts et produits assimilés	69	32	13
<b>Intérêts et charges assimilées</b>	<b>(4 926)</b>	<b>(4 410)</b>	<b>(1 573)</b>
. Sur opérations avec les établissements de crédit	(2 653)	(2 428)	(1 361)
. Sur opérations avec la clientèle	(701)	(760)	(10)
. Sur obligations et autres titres à revenu fixe	(1 149)	(1 201)	(32)
. Autres intérêts et charges assimilées	(423)	(21)	(170)
<b>Revenus des titres à revenu variable</b>	<b>130</b>	<b>88</b>	<b>86</b>
<b>Commissions (produits)</b>	<b>542</b>	<b>460</b>	<b>126</b>
<b>Commissions (charges)</b>	<b>(307)</b>	<b>(281)</b>	<b>(148)</b>
<b>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation</b>	<b>142</b>	<b>32</b>	<b>346</b>
. Solde des opérations sur titres de transaction	(388)	653	599
. Solde des opérations de change	6	60	10
. Solde des opérations sur instruments financiers	524	(681)	(263)
<b>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements</b>	<b>191</b>	<b>3</b>	<b>(6)</b>
<b>Soldes des opérations sur titres d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(38)</b>
<b>Autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>201</b>	<b>182</b>	<b>217</b>
<b>Autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>(39)</b>	<b>(51)</b>	<b>(13)</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>1 055</b>	<b>928</b>	<b>410</b>
<b>Charges générales d'exploitation</b>	<b>(783)</b>	<b>(629)</b>	<b>(242)</b>
. Frais de personnel	(418)	(357)	(112)
. Autres frais administratifs	(365)	(272)	(130)
<b>Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles</b>	<b>(24)</b>	<b>(29)</b>	<b>(9)</b>
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>248</b>	<b>270</b>	<b>159</b>
<b>Coût du risque</b>	<b>(162)</b>	<b>(115)</b>	<b>(6)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>86</b>	<b>155</b>	<b>153</b>
<b>Gains ou pertes sur actifs immobilisés</b>	<b>(46)</b>	<b>(73)</b>	<b>(3)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>40</b>	<b>82</b>	<b>150</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(3)</b>	<b>(40)</b>	<b>(17)</b>
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>40</b>	<b>(41)</b>	<b>(26)</b>
<b>Dotations / reprises de FRBG et provisions réglementées</b>	<b>(3)</b>	<b>(232)</b>	<b>-</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>74</b>	<b>(231)</b>	<b>107</b>

## Annexe aux comptes sociaux

Les informations données ci-après sont extraites des comptes sociaux de la société mère qui ont fait l'objet d'une certification des Commissaires aux comptes et qui sont disponibles auprès du Secrétariat du Conseil.

Les données chiffrées mentionnées dans l'annexe sont exprimées , sauf mention contraire, en millions d'euros.

Les principes comptables et méthodes d'évaluation sont décrites à la Note 2 de l'annexe aux comptes consolidés.

La comparaison des chiffres par exercice ne peut être faite qu'à la lumière des informations suivantes:

En 1999, La Caisse Centrale des Banques Populaires a apporté à Natexis SA la branche complète et autonome de ses activités concurrentielles sur la base des valeurs comptables (AGE du 27 juillet 1999) avec effet rétroactif au 1er janvier 1999. A cette occasion Natexis SA est devenu Natexis Banques Populaires. Le résultat 1999 est donc formé du résultat de l'activité de holding et du résultat des activités apportées.

En 2000, l'AGE du 28 juin 2000 a approuvé la fusion-absorption de Natexis Banque par Natexis Banques Populaires avec effet au 1er janvier 2000. Le résultat de l'exercice 2000 est donc formé, après ces opérations de restructuration, du résultat des activités commerciales bancaires réunies désormais au sein d'une même entité, celle-ci conservant, par ailleurs , le rôle de holding des principales filiales métiers du Groupe.

En 2001, l'AGE du 30 novembre 2001 a approuvé la fusion-absorption de l'activité de prestation de services d'origine Xeod de Natexis Capital par Natexis Banques Populaires avec effet au 1er janvier 2001.

### Le résultat social:

-l'exercice 2000 est fortement affecté par les éléments suivants: le mali de fusion enregistré pour 76 millions d'euros et une dotation au FRBG à hauteur de 160 millions d'euros soit le montant du FRBG de Natexis Banque avant fusion; ces deux éléments sont sans incidence sur les comptes consolidés.

Au delà de la reconstitution du FRBG de Natexis Banque, Natexis Banques Populaires a doté un complément de 69 millions d'euros au FRBG et des provisions pour risques sectoriels pour 58 millions d'euros.

-l'exercice 2001 reflète d'avantage l'activité courante de Natexis Banque Populaire. Le PNB enregistre une progression de 13,7%. Les charges augmentant de près de 23% pour les raisons évoquées dans le rapport de gestion, le Résultat Brut d'Exploitation diminue de 8%.

Le coût du risque enregistre une forte progression, notamment chez la filière Activités Bancaires tant en Europe qu'aux Etats Unis mais concentrée sur quelques dossiers.

Le résultat net s'établit à 74 millions d'euros contre une perte de 231 millions d'euros en 2000.

**Le bilan** de Natexis Banques Populaires au 31 décembre 2000 incorpore les actifs et les passifs apportés par l'opération de fusion absorption de Natexis Banque. Les actifs apportés se sont élevés à 41,1 millions d'euros les passifs à 40 millions d'euros soit un actif net apporté de 1,1 million d'euros.

Au 31 décembre 2001, le bilan de Natexis Banques Populaires incorpore les actifs et passifs apportés par l'opération de fusion-absorption de Natexis Capital. L'apport ,au 1er janvier 2001, a concerné les rubriques suivante

En millions d'euros

### A L'ACTIF

Caisse, Banque centrale, CCP	7
Créances sur les établissements de crédit	718
Créances sur la clientèle	5
Débiteurs divers	337
Comptes de négociation et de règlement	196
Opération de placement pour compte propre	177
Titres de participation	66
Immobilisations incorporelles	1
Autres actifs et comptes de régularisation	21
<b>Total</b>	<b>1 528</b>

---

**AU PASSIF**

Dettes envers les établissements de crédit	1 093
Comptes créditeurs de la clientèle	1
Créditeurs divers	22
Comptes de négociation et de règlement	289
Autres passifs et comptes de régularisation	11
Provisions pour risques et charges	9
Dettes subordonnées	23
Dividende à verser	18
Résultat intercalaire	3
<b>Total</b>	<b>1 469</b>

---

**Soit un actif net apporté de: 59**

---

**Note 1. Opérations sur le capital de Natexis Banques Populaires**

Natexis Banque et Natexis Capital étant filiales à 100% de Natexis Banques Populaires, les opérations de fusion-absorption, réalisées respectivement en 2000 et 2001, n'ont pas entraîné d'augmentation de capital de la société absorbante.

L'AGM du 31 mai 2001 a approuvé une augmentation de capital réservée aux salariés de Natexis Banques Populaires et du Groupe des Banques Populaires; Celle-ci s'est traduite par une augmentation du capital social de 20,7 millions d'euros et une prime d'émission de 81,5 millions d'euros.

-Les autres opérations concernant les capitaux propres de Natexis Banques Populaires sont données dans la Note 3.

**NOTE 2 - OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES***En millions d'euros*

<b>A C T I F</b>	<b>2001</b>	<b>2000</b>	<b>1999</b>
Créances sur les établissements de crédit .....	5 937	4 921	2 857
Créances sur la clientèle .....	4 137	4 115	625
Obligations et autres titres à revenu fixe .....	1 427	1 059	310
Actions et autres titres à revenu variable .....	-	-	8
<b>P A S S I F</b>			
Dettes envers les établissements de crédit .....	2 027	2 723	1 161
Dettes envers la clientèle .....	382	302	202
Dettes représentées par un titre.....	935	985	-
Dettes subordonnées .....	643	132	51
<b>H O R S - B I L A N</b>			
Engagements de financement en faveur :			
. d'établissements de crédit .....	153	342	79
. de la clientèle.....	66	240	5
Engagements de garantie d'ordre			
. d'établissement de crédit .....	600	700	-
. de la clientèle .....	506	651	55

## NOTE 3 - CAPITAL, PRIMES D'EMISSION, RESERVES ET REPORT A NOUVEAU

Les variations des exercices 2001, 2000 et 1999 s'expliquent de la façon suivante :

Montants en millions d'euros	2001	2000	1999
<b>A nouveau au 1er janvier</b> .....	<b>2 868</b>	<b>2 139</b>	<b>1 241</b>
. Capital (*) (**)	684	531	236
. Primes d'émission	1 706	1 164	568
. Réserves	478	444	437
. Report à nouveau	-	-	-
<b>Résultat de l'exercice précédent</b> .....	<b>(231)</b>	<b>107</b>	<b>45</b>
<b>Distribution de l'exercice</b> .....	<b>(107)</b>	<b>(73)</b>	<b>(26)</b>
. Dividende	(107)	(73)	(26)
. Dividende sur actions détenues par la société et reporté à nouveau	-	-	-
. Précompte mobilier	-	-	-
<b>Variation des fonds propres</b> .....	<b>130</b>	<b>695</b>	<b>879</b>
. Paiement du dividende en actions		68	22
. Apport CCBP			791
. Fusion-absorption de BPI			35
. Apport des titres Bail BP		35	
. Apport des titres SAS factorem		15	
. Apport des titres SAS fructivie		81	
. Apport des titres Factorem & A.B.P.		102	
. Augmentation de capital (12/2000)		384	
. Augmentation de capital Opération Alizé	102		
. Autres	28	10	31
<b>Montant au 31 décembre</b> .....	<b>2 660</b>	<b>2 868</b>	<b>2 139</b>
. Capital (*) (**)	709	684	531
. Primes d'émission	1 579	1 706	1 164
. Réserves (***)	372	478	444
. Report à nouveau	-	-	-
	2 660	2 868	2 139

(\*) Dont 115 millions de francs (17 M d'euros) proviennent de l'incorporation en 1983 de la réserve spéciale de réévaluation constatée en 1978 au titre des éléments non amortissables.

(\*\*) La composition du capital a varié de 33 213 635 actions de 16 Euros au 31 décembre 1999 à 42 719 392 actions de 16 Euros au 31 décembre 2000.

(\*\*) La composition du capital a varié de 42 719 392 actions de 16 Euros au 31 décembre 2000 à 44 314 352 actions de 16 Euros au 31 décembre 2001

A hauteur de 47 M d'euros, 2 M d'euros et 7 M d'euros au 31 décembre 2001, 2000 et 1999, Natexis Banques Populaires détenait ses propres actions.

(\*\*\*) Les réserves s'analysent comme suit :

	2001	2000	1999
Réserve légale	40	40	35
Réserve générale	181	287	258
Réserve réglementée afférente aux plus-values à long terme	140	140	140
Provision pour risque de mobilisation de crédits à moyen et long terme	11	11	11
	372	478	444

**NOTE 4 - INFORMATIONS CONCERNANT LE FRANCHISEMENT  
DES SEUILS DE PARTICIPATION DANS LE CAPITAL DE SOCIETES  
FRANCAISES DURANT L'EXERCICE :**

Le tableau ci-dessous a été établi conformément aux dispositions de l'article 356  
de la loi du 24 juillet 1966, modifiée par les lois du 12 juillet 1985 et du 17 juin 1987 :

	%	Nombre d'actions
<b><u>Entrées en portefeuille</u></b>		
<b><u>1 - Achats, souscriptions &amp; apports :</u></b>		
SOCIETE DE BANQUE FRANCAISE ET INTERNATIONALE - SBFI	94,69%	53 555
FINANCIERE NATEXIS BANQUES POPULAIRES	99,96%	16 826 626
INVESTIMA 6	100,00%	3 850
INVESTIMA 7	100,00%	3 850
INVESTIMA 8	100,00%	3 850
INVESTIMA 9	100,00%	3 850
INVESTIMA 10	100,00%	3 850
PLUS X ALTAIR	99,99%	3 416 577
SAS CYBERPLUS MARKET	28,83%	45 000
VAL B	99,76%	2 494
OFIVM	34,00%	515 151
QUADRAL	23,05%	881 230
<b><u>2 - Fusion NATEXIS CAPITAL</u></b>		
COMPAGNIE FINANCIERE EUROPEENNE ABS	50,98%	7 647
EURONEXT NV	2,35%	2 302 903
AL WASSIT - INTERMEDIATION ET CONSEIL FINANCIER	6,98%	9 375
<b><u>Sorties du portefeuille</u></b>		
CCBP INTERNATIONAL	-	-
CHÂTEAU DE FIEUZAL	-	-
FRUCTI-MAAF	-	-
FRUCTI-PREVOYANCE	-	-
LA PROSPERITE	-	-
ARMATEL	-	-
CEIE CONSULTANTS SA	-	-
FIT INGENIERIE FINANCIERE	-	-
OLIPAR	-	-
FINANCIERE SAINT FLORENTIN	-	-

TABLEAU N° 1

Montants en Euros	Nombre de titres	Valeur d'inventaire
<b><u>I - PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME</u></b>		
<b><u>A) Etablissements Bancaires, Sociétés de Crédit</u></b>		
B.P. DI NOVARA	30 000	185 696,78
BANQUE GABONNAISE DE DEVELOPPEMENT	16 200	67 077,57
BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE	160 000	1 568 576,07
EURONEXT NV	2 302 903	15 403 310,00
FINANTIA	1 520 652	15 119 614,38
I K B	2 200 000	29 430 369,72
PARNASSIENNE DE CREDIT	100	76 224,51
SEBADOUR - Société Financière des Pays de l'Adour	4 680	75 151,27
W.G.Z. BANK	290	650 545,87
<b><u>B) Etablissements Financiers</u></b>		
AFH - AFRICAN FINANCIAL HOLDING	19 756	2 691 106,28
AL WASSIT - INTERMEDIATION ET CONSEIL FINANCIER	9 375	68 683,09
FIARO	29 166	111 508,98
IRDI	750	114 336,76
MAGHREB PRIVATE EQUITY FUND LTD	524	588 501,16
MEDIAFINANCE	155 000	2 550 927,58
OFIVM	515 151	11 333 322,00
PARIS TITRISATION	3 999	86 356,02
PROPARGO	267 300	4 017 739,19
SICOVAM HOLDING	3 694	30 417 099,22
SOFARIS	133 372	3 242 831,92
SOFIPROTEOL	17 501	243 163,03
UNIGRAINS	5 467	186 978,50
VAL E	1 248	19 025,64
VIETNAM INTERNATIONAL LEASING CIE	850 000	681 793,93
<b><u>C) Divers</u></b>		
ALUMINIUM DUNKERQUE	680	1 886 556,59
COFACE	2 472 480	16 770 483,75
COMPAGNIE LAITIERE EUROPEENNE	302 368	550 073,86
E A D S	7 365	153 561,89
ECICs	250 000	183 000,00
ECONOCOM GROUP	3 313	56 031,24
EMBRAER	23 913 892	10 492 370,08
EUROMEZZANINE SCA	12 500	57 168,38
EUROMEZZANINE SCA 2	460 000	701 265,48
EUROPAY FRANCE	9 468	620 735,51
EUROPE OBLIGATIONS	1 872	23 572,76
EUROPOLIS INVEST	32 397	383 706,79
EXPERTIM	11 946	36 423,12
FIRST SNOW GIE	396 086 798	603 830,43
FRUCTI-MAAF	44	132 000,00
GLOBAL STRAIGHT THROUGHT PROCESS	1 500	1 011 531,47
I.D.P.C.	375	57 168,38
JACQUET SA	142 141	1 625 282,10
LA SECHILLENNE	20 000	434 479,70
LES JEUNES BOIS GIE	251 540	247 393,92
LUCIA	186 001	3 869 158,12
MTS France	289 473	28 947,30
OMNIUM DE GESTION FINANCIERE DE L'ILE DE France	7 735	31 556,95
PAI EUROPE 3 FCPR	2 018 000	1 180 000,00
PARNASSE IMMO	300	78 128,30
PATRIMOINE EUROPE (SCPI)	1 666	1 523 880,38
PRAMEX INTERNATIONAL	33 987	507 984,72
QUADRAL	881 230	1 811 756,06
RENAULT	480 000	10 171 398,43
SAINT AUBIN CHIMIE GIE	7 617 500	1 161 280,39
SEPIA	14 099	107 468,93
SNPE	500	36 206,64
SOCIETE CONCESSIONNAIRE DU GRAND LOUVRE	16 009	457 361,32
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE L'HORLOGERIE	2 400	36 587,76
SOFIMAC	221	33 521,89
SOFRANTEM	15 002	388 822,74
SOFREAVIA	3 750	17 150,51
SOGEMAC HABITAT	3 580	54 576,75

TABLEAU N° 1

Montants en Euros	Nombre de titres	Valeur d'inventaire
SOMIVAL	1 750	26 678,58
SOPARIND	36 956	25 887 797,52
SPRING RAIN GIE	17 599 140	2 682 971,60
STAR TROIS GIE	149 902 077	228 524,24
SWIFT	385	35 719,36
SYSTRA	7 300	1 779 789,65
TRANSVALOR	1 069	16 754,15
UNICEREALLES	2 750	41 923,48
VESTRA GROUPE	17 400	397 874,26
VEV	1 316 566	856 870,33
VULCAIN ENERGIE GIE	24 446	372 676,87
<b>D) Sociétés pour lesquelles la valeur d'inventaire est inférieure ou égale à 15 000 Euros</b>		211 067,09
<b>E) Avances en compte courant</b>		
SAS CRI		146 932,72
<b>F) Titres prêtés</b>		21 338,30
<b>G) Créances rattachées</b>		25 141,02
<b>II - PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES</b>		
<b>A) Etablissements Bancaires, Sociétés de Crédit</b>		
BAIL BANQUE POPULAIRE	4 170 493	199 594 796,90
BANQUE POUR LES PAIEMENTS ON LINE	2 399 989	21 886 781,97
BANQUE POPULAIRE DU LUXEMBOURG	10 097	47 471 418,97
BANQUE PRIVEE SAINT DOMINIQUE	1 637 105	26 821 750,95
CFDI - Caisse Française de Développement Industriel	29 994	4 572 555,82
COFICINE	109 099	30 317 040,34
FACTOREM	1 249 981	109 317 697,35
NATEXIS AL AMANA BANQUE	799 993	5 290 895,40
NATEXIS BANQUES POPULAIRES Luxembourg	399 999	40 636 720,29
SBFI - Société de Banque Française et Internationale	53 555	6 103 261,25
SOFINGEST	170 123	3 880 735,48
<b>B) Etablissements Financiers</b>		
ASSET BACKED MANAGEMENT CORPORATION	100	10 028 858,60
ASSET SQUARE	899 992	8 999 920,00
AUDLEY FINANCE BV	39 998	21 343,29
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT	55 084	419 875,08
CRENINVEST 1	4 994	76 133,04
ECRINVEST 2	3 844	19 220,00
ECRINVEST 3	3 844	19 220,00
ECRINVEST 4	3 844	19 220,00
FINANCIERE NATEXIS BANQUES POPULAIRES	16 826 626	433 783 025,77
FRUCTIGESTION	85 549	1 901 348,69
IFCIC	37 708	574 854,75
INTEREPARGNE	218 579	18 326 429,93
INVESTIMA 1	3 850	38 500,00
INVESTIMA 2	3 850	19 250,00
INVESTIMA 3	3 850	19 250,00
INVESTIMA 5	3 850	38 500,00
INVESTIMA 6	3 850	19 250,00
INVESTIMA 7	3 850	19 250,00
INVESTIMA 8	3 850	19 250,00
INVESTIMA 9	3 850	19 250,00
INVESTIMA 10	3 850	19 250,00
LUGDUNUM GESTION	7 995	289 653,21
NATEXIS AMBS	275 000	312 040 000,00
NATEXIS METALS	16 000 000	20 373 889,52
NATEXIS CAPITAL	397 208	45 419 881,64
NATEXIS FINANCE	162 004	1 814 718,42
NATEXIS INVESTMENT CORP	3 217	2 552 930,38
NATEXIS US FINANCE	65 000	74 000,00
SAINT DOMINIQUE RADIO	3 850	38 500,00
SOCIETE FINANCIERE BFCE	6 052 993	92 729 465,31
SOGAFI	49 995	1 807 862,41
SPAFIC	2 494	652 201,59

NATEXIS BANQUES POPULAIRES / INVENTAIRE DES TITRES EN PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 2001

TABLEAU N° 1

Montants en Euros	Nombre de titres	Valeur d'inventaire
SPAFICA	33 456	40 651 649,12
<b><u>C) Divers</u></b>		
ASSURANCE BANQUES POPULAIRES	5 246 972	496 843 370,44
AUXILIAIRE ANTIN	8 338 449	117 118 835,53
BANCOSYS	9 996	152 439,00
CAURI	14 760	225 014,75
CCBP HOLDING BV	14 677	6 738 063,62
CLADEL MARITIME	4 590	69 974,09
CO ASSUR	2 494	282 570,47
COMAVAM	399	59 850,00
COMPAGNIE FINANCIERE EUROPEENNE ABS	7 647	116 577,76
CRENINVEST 7	2 494	38 020,78
CRISTAL NEGOCIATION	14 994	436 302,33
CYBERPLUS MARKET	45 000	4 500 000,00
FINANCIERE CLADEL	607 893	10 099 287,00
FRUCTIFOR	3 888	44 456,27
FRUCTIGER	40 307	341 183,26
GECOMEX	4 994	76 133,04
GIE RESTAUPRISE	14 740	22 470,99
IMMOBILIERE ABC	39 157	47 137 989,23
INVEST ALPHA	14 994	228 582,06
INVEST DELTA	14 994	228 582,06
INVEST GAMMA	2 494	32 807,63
INVEST OMEGA	2 494	25 744,43
INVEST SIGMA	6 502 500	99 129 973,45
LINE BOURSE	1 636 108	11 794 065,35
NATEXIS ARBITRAGE	2 553 174	38 614 498,66
NATEXIS FORMATION	3 500	56 000,00
NATEXIS GESTION	2 585	39 408,07
NATEXIS INVESTMENT ASIA	1	15 448 000,00
PLUS X ALTAIR	3 416 577	9 871 872,08
PROXIGMA SA	70 628	1 596 391,41
SADEF	1 247	19 010,39
SAMIC	695	15 892 810,05
SAS MONTMARTRE 1	2 499	34 151,59
SCI ALTAIR 1	120	5 941 690,16
SCI ALTAIR 2	120	2 023 710,05
SCI ANTIN HAUSSMAN	18	274 408,23
SCI HAUSSMAN 90	1 809	2 757 802,72
SLIB	85 494	2 085 353,12
TURBO SA	8 165	126 833,01
VAL A	1 640 000	276 872 875,00
VAL B	2 494	38 416,68
VALMY LIBERTE CONSEIL	2 471	66 586,58
<b><u>D) Sociétés pour lesquelles la valeur d'inventaire est inférieure ou égale à 15 000 Euros</u></b>		153 721,07
<b><u>E) Avances en compte courant</u></b>		
FINANCIERE CLADEL		45 091,07
SPAFIC		2 141 592,06
<b><u>F) Titres prêtés</u></b>		120 535,79
<b><u>G) Créances rattachées</u></b>		0,00
<b><u>III - ACTIONS PROPRES</u></b>		
NATEXIS BANQUES POPULAIRES	487 329	46 854 018,54
<b>TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE AU 31 DECEMBRE 2001</b>		<b>2 914 741 096,62</b>

**NATEXIS BANQUES POPULAIRES / RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Article L.357 de la loi sur les sociétés commerciales  
(En milliers d'unités)

TABLEAU N° 2 Sociétés ou groupes de sociétés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital au 31/12/2001	valeur comptable des titres détenus et avances consenties et non remboursés		Montants des cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés en 2001	Observ.
				Brute	Nette					
				Milliers d'euros	Milliers d'euros	Milliers d'euros	Milliers d'euros		Milliers d'euros	
<b>A - Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication</b>										
<b>- Filiales et participations (détenues à plus de 10 %)</b>										
NATEXIS BANQUE Luxembourg 28, avenue Marie Thérèse - L 2132 Luxembourg	40 000 EUR	5 112 EUR	100,00%	40 637	40 637	531 192	253 386	8 486 EUR	4 198 EUR	1 500 *
NATEXIS CAPITAL 100, rue Réaumur - 75002 PARIS	30 188 EUR	15 735 EUR	100,00%	45 420	45 420	143 500	-	56 872 EUR	13 318 EUR	- *
NATEXIS ARBITRAGE 115, rue Montmartre - 75002 PARIS	38 298 EUR	9 981 EUR	100,00%	38 614	38 614	14 208	-	-	(14 369) EUR	- *
CRISTAL NEGOCIATIONS 45, rue Saint-Dominique - 75007 PARIS	1 574 FRF	845 FRF	100,00%	35 259	436	-	-	7 440 FRF	19 178 FRF	- *
SAMIC 24, avenue Fontvieille - 98000 MONACO	160 EUR	992 EUR	69,50%	15 893	15 893	-	-	12 150 EUR	604 EUR	- *
LINE BOURSE 45, rue Saint-Dominique - 75007 PARIS	24 542 EUR	(10 432) EUR	100,00%	24 544	11 794	-	-	2 445 EUR	(8 954) EUR	- *
INVEST SIGMA 45, rue Saint-Dominique - 75007 PARIS	99 163 EUR	292 EUR	100,00%	99 130	99 130	-	-	6 699 EUR	2 314 EUR	2 131 *
IMMOBILIERE ABC 115, rue Montmartre - 75002 PARIS	627 EUR	31 361 EUR	99,96%	47 103	47 103	-	5 832	33 528 EUR	(3 971) EUR	- *
BANQUE PRIVEE SAINT DOMINIQUE 12-14, rond point des Champs Elysées - 75008 PARIS	20 464 EUR	966 EUR	100,00%	26 822	26 822	-	-	27 360 EUR	10 678 EUR	551 *
FINANCIERE NATEXIS BANQUE POPULAIRE 48 bis, rue Faber - 75007 PARIS	423 646 EUR	166 131 EUR	91,35%	433 783	433 783	4 385	-	65 162 EUR	63 943 EUR	34 836 *
SOCIETE FINANCIERE BFCE 48 bis, rue Fabert - 75007 PARIS	92 086 EUR	39 929 EUR	100,00%	92 729	92 729	-	-	6 847 EUR	5 255 EUR	- *
ASSET BACKED MANAGEMENT CORPORATION 712 Fifth Avenue - NY 10019 - New York	10 000 USD	33 292 USD	100,00%	10 029	10 029	555 997	-	20 335 USD	8 652 USD	- *
COFICINE 26, rue de Montevideo - 75016 PARIS	5 897 EUR	3 139 EUR	92,50%	30 317	30 317	3 811	3 791	13 362 EUR	4 101 EUR	2 018 *
INTEREPARGNE 176, rue Montmartre - 75002 PARIS	6 983 EUR	9 992 EUR	50,09%	18 326	18 326	-	-	55 345 EUR	6 888 EUR	1 933 *
BAIL BANQUE POPULAIRE 115, rue Montmartre - 75002 PARIS	437 708 FRF	789 244 FRF	100,00%	199 595	199 595	1 216 661	35 676	105 632 FRF	21 903 FRF	- *
ASSURANCE BANQUES POPULAIRES 27, boulevard Bourbon - 75004 PARIS	262 609 FRF	1 744 423 FRF	100,00%	496 843	496 843	-	-	283 463 FRF	270 278 FRF	26 397 *
AUXILIAIRE ANTIN 18, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 PARIS	127 578 EUR	(18 695) EUR	100,00%	127 119	117 119	-	-	4 612 EUR	2 953 EUR	- *
BANQUE POPULAIRE DU LUXEMBOURG 47, boulevard Royal - L 2449 LUXEMBOURG	28 750 EUR	4 434 EUR	50,51%	47 471	47 471	27 654	74 443	23 585 EUR	3 303 EUR	1 550 *
FACTOREM 4, place de la Coupole - 94600 CHARENTON LE PONT	10 000 EUR	98 766 EUR	100,00%	109 318	109 318	105 000	-	99 486 EUR	24 777 EUR	5 125 *
VAL A 115, rue Montmartre - 75002 PARIS	167 200 EUR	118 257 EUR	98,09%	276 873	276 873	-	-	38 993 EUR	22 464 EUR	2 886 *
BANQUE POUR LES PAIEMENTS ON LINE 115, rue Montmartre - 75002 PARIS	149 558 FRF	4 951 FRF	100,00%	21 887	21 887	33 377	-	434 186 FRF	(5 380) FRF	- *
FINANCIERE CLADEL 115, rue Montmartre - 75002 PARIS	9 727 EUR	2 152 EUR	100,00%	10 099	10 099	10 991	-	810 EUR	588 EUR	- *
NATEXIS METALS 47-53, Cannon Street - LONDON EC4M 5SH	20 000 GBP	(7 538) GBP	80,00%	20 374	20 374	5 673	-	7 362 GBP	(957) GBP	- *
SPAFICA 115, rue Montmartre - 75002 PARIS	535 EUR	41 525 EUR	99,98%	45 689	40 652	56 571	-	173 EUR	(3 665) EUR	- *
ASSET SQUARE 16 - 18 rue Jules César - 75012 PARIS	9 000 EUR	(5) EUR	100,00%	9 000	9 000	-	-	108 EUR	(2 674) EUR	- *
OFIVM 1, rue Vernier - 75017 PARIS	15 152 EUR	6 688 EUR	34,00%	11 333	11 333	-	-	5 508 EUR	(141) EUR	- *
GOFACE 12, cours Michelet - La Défense 10 - 92800 PUTEAUX	85 255 EUR	311 860 EUR	19,14%	16 770	16 770	-	-	-	33 853 EUR	4 327 *
PLUS X ALTAIR 4, rue Charles Gounod - 77185 LOGNES	5 467 EUR	6 279 EUR	100,00%	9 872	9 872	-	-	63 598 EUR	1 342 EUR	- *
SBFI 7, rue Meybeer - 75009 PARIS	8 623 EUR	(1 594) EUR	94,69%	8 644	6 103	-	-	272 EUR	(665) EUR	- *
<b>B - Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations</b>										
<b>- Filiales et Participations non retenues au paragraphe A</b>										
21 - Dans les sociétés françaises (ensemble)				195 676	160 692	3 427 615	498 961			36 993
22 - Dans les sociétés étrangères (ensemble)				427 105	402 676	15 794				9 694

\* Chiffres extraits des documents comptables au 31/12/2001

**Résultats financiers de la société  
au cours des cinq derniers exercices  
Art. 133, 135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales**

**TABLEAU N° 3 en EUROS**

NATURE DES INDICATIONS	1997	1998	1999	2000	2001
<b>Situation financière en fin d'exercice</b>					
Capital social .....	227 448 811,43	235 734 613,70	531 418 160,00	683 510 272,00	709 029 632,00
Nombre d'actions émises .....	14 919 664	15 463 177	33 213 635	42 719 392	44 314 352
Nombre d'obligations remboursables en actions .....	0	0	0	0	0
Nombre d'obligations convertibles en actions .....	3 456 997	3 456 997	3 456 997	3 373 451	3 111 977
<b>Résultat global des opérations effectives</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes .....	183 783 894,13	67 660 795,95	6 017 734 663,05	12 744 230 589,08	16 645 820 852,62
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions .....	130 203 502,19	25 133 622,81	141 743 636,13	(91 999 342,33)	233 781 303,11
Impôt sur les bénéfices .....	(4 683 888,30)	23 653 841,79	(25 952 159,60)	(40 481 217,94)	40 597 922,88
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions .....	132 057 265,82	44 465 112,93	106 860 867,76	(230 860 374,57)	74 450 533,63
Montant des dividendes distribués .....	22 744 881,14	25 978 137,36	73 069 997,00	106 798 480,00	110 785 880,00
<b>Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions .....	8,41	3,16	3,49	(3,10)	6,19
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions .....	8,85	2,88	3,22	(5,40)	1,68
Dividende versé à chaque action .....	1,52	1,68	2,20	2,50	2,50
<b>Personnel</b>					
Nombre de salariés .....	6	3	1 878	4 426	4 629
Montant de la masse salariale .....	434 466,89	438 052,80	68 948 813,00	253 261 960,20	280 384 438,86
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, etc) .....	178 398,26	212 588,26	38 646 789,53	123 272 964,19	138 251 232,60

**RAPPORT GENERAL  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**NATEXIS BANQUES POPULAIRES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2001**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2001 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société NATEXIS BANQUES POPULAIRES établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels, établis selon les principes comptables applicables en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

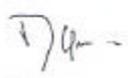
## 2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris, le 2 avril 2002

Les commissaires aux comptes		
BARBIER FRINAULT & AUTRES	DELOITTE TOUCHE TOHMATSU	RSM SALUSTRO REYDEL
		
Richard OLIVIER	Philippe VASSOR	Michel SAVIOZ

# Eléments Juridiques

## **Assemblées générales**

- Mode de convocation

Les Assemblées générales sont convoquées par le Conseil d'administration. Les convocations sont faites dans les conditions fixées par la loi. Les réunions ont lieu soit au siège social soit dans tout autre lieu précisé dans la convocation.

- Conditions d'admission

Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la société dans les conditions fixées par les dispositions législatives et réglementaires.

- Conditions d'exercice du droit de vote

Selon l'article 26 des statuts, chaque membre de l'Assemblée a droit à autant de voix qu'il possède ou représente d'actions sous réserve des dispositions ci-après.

Un droit de vote double est attribué dans les conditions légales, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, à toutes les actions nominatives entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire, ainsi que - en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, primes ou bénéfices - aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le droit de vote double cessera de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété. Néanmoins, le délai visé à l'alinéa précédent ne sera pas interrompu par toute opération de transfert du nominatif au nominatif intervenant par suite de succession ab intestat ou testamentaire, de partage de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit du conjoint ou de parent, de degré successible.

La fusion de la société est sans effet sur le droit de vote double, qui peut être exercé au sein de la société absorbante, si les statuts de celle-ci l'ont institué.

- Identification des actionnaires :

Selon l'article 5 des statuts, la société pourra, dans les conditions prévues par les lois et règlements en vigueur, demander à tout organisme ou intermédiaire habilité communication de tous renseignements relatifs aux détenteurs de titres conférant immédiatement, ou à terme, le droit de vote dans ses assemblées d'actionnaires, notamment leur identité, leur nationalité, leur adresse, le nombre de titres qu'ils détiennent et les restrictions dont ces titres peuvent être frappés.

Toute personne physique ou morale qui possède, directement ou indirectement, seule ou de concert, une fraction de 1 % des droits de vote, ou tout multiple de ce pourcentage, doit notifier à la société, par lettre recommandée avec accusé de réception, le nombre de droits de vote qu'elle possède. Cette notification doit intervenir dans un délai de quinze jours à compter de chaque acquisition ou cession de cette fraction.

En cas de non-respect de l'obligation d'information prévue à l'alinéa précédent et à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'assemblée, d'un actionnaire représentant au moins 1 % des droits de vote, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

**Rapport du Conseil d'administration sur les résolutions relevant de l'Assemblée générale du 23 mai 2002**

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée, dans la première résolution, d'approuver les comptes sociaux de Natexis Banques Populaires pour 2002, qui font ressortir un résultat net positif de 74 450 553,63 euros.

Après avoir approuvé, dans la seconde résolution, les conventions présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée sera appelée à se prononcer, dans la troisième résolution, sur l'affectation du résultat et la distribution du dividende.

Le Conseil propose à l'Assemblée de décider la distribution d'un dividende de 2,50 euros pour chacune des 44 314 352 actions formant le capital social. Ce dividende serait payable à partir du 28 mai 2002.

La quatrième résolution porte, pour la première fois, sur l'approbation des comptes consolidés qui ont été présentés à l'Assemblée, conformément aux nouvelles dispositions du Code de Commerce résultant de la loi du 15 mai 2001.

La sixième résolution vise à autoriser la société à intervenir sur le marché de ses propres actions, dans des conditions et des limites définies, ainsi que la réglementation le permet.

Les douze résolutions suivantes portent sur le renouvellement de mandats d'Administrateurs, ainsi que sur la nomination de nouveaux Administrateurs en remplacement de membres du Conseil dont le mandat vient à expiration ou qui se retirent de leur mandat actuel. Cette modification de la composition du Conseil vise à mieux refléter la composition actuelle de l'actionariat de la Société, en assurant une meilleure représentation de personnes participant au Conseil d'Administration de la Banque Fédérale des Banques Populaires, qui détient plus des trois quarts du capital.

Il est également proposé de désigner un Censeur.

Deux autres résolutions ont pour but de désigner, parmi deux candidats, un Administrateur représentant l'actionariat salarié, conformément aux statuts de la société modifiés fin 2001, puisque l'actionariat salarié représente désormais plus de 4,7% du capital de Natexis Banques Populaires.

## **Texte des résolutions soumises à L'Assemblée générale ordinaire du 23 mai 2002**

### **Première résolution : Approbation des comptes sociaux**

*Résumé : Cette résolution a pour objet d'approuver les comptes de l'exercice 2001.*

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance :

- du compte rendu des opérations sociales de Natexis Banques Populaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2001,
- des comptes sociaux de l'exercice,
- et après avoir entendu les rapports de MM. les Commissaires aux Comptes,

approuve le bilan et le compte de résultat tels qu'ils lui sont présentés.

### **Deuxième résolution : Rapport des Commissaires aux Comptes**

*Résumé : Cette résolution a pour objet d'approuver, s'il en existe, les conventions visées aux articles 225-38 du Code de Commerce et présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.*

L'Assemblée générale prend acte du rapport spécial de MM. les Commissaires aux Comptes sur les opérations visées à l'article 225-38 du Code de Commerce.

### **Troisième résolution : Affectation des résultats ; dividendes**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de fixer à 2,5 euros par action le dividende net, augmenté d'un avoir fiscal dépendant de la situation de l'actionnaire.*

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du projet d'affectation des résultats proposé par le Conseil d'administration, approuve ce projet et :

- décide d'affecter :
    - le bénéfice de l'exercice ..... 74 450 553,63 euros
    - à la réserve légale ..... 3 722 526,68 euros
- 
- laissant un bénéfice distribuable de ..... 70 728 006,95 euros

- décide de distribuer un dividende de ..... 110 785 880,00 euros
  - par affectation du résultat distribuable à hauteur de ..... 70 728 006,95 euros
  - par prélèvement :
    - sur la réserve générale à hauteur de ..... 39 885 755,55 euros
    - sur le report à nouveau de l'exercice précédent à hauteur de ..... 172 117,50 euros

L'Assemblée générale fixe, pour l'exercice clos le 31 décembre 2001, le dividende distribué à 2,50 euros nets d'impôts, pour chacune des 44.314.352 actions formant le capital social. L'avoir fiscal se monte à 1,25 euros.

Le dividende sera payable à partir du 28 mai 2002.

Il est rappelé à l'Assemblée générale, conformément à la loi, que les dividendes payés au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

	1998	1999	2000
Dividende distribué par action au nominal de 16 euros	1,68 euro	2,2 euros	2,5 euros
Impôt payé au Trésor (avoir fiscal) (1)	0,84 euro	1,1 euro	1,25 euro
Nombre d'actions rétribuées	15.463.177	33.213.635	42.719.392

(1) pour les personnes physiques

#### **Quatrième résolution : Approbation des comptes consolidés**

*Résumé : Cette résolution a pour objet d'approuver les comptes consolidés de l'exercice 2001, conformément aux prescriptions de la loi du 15 mai 2001.*

L'Assemblée générale, après avoir :

- pris connaissance du compte rendu des opérations réalisées par Natexis Banques Populaires et les sociétés incluses dans son périmètre de consolidation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2001,
- pris connaissance des comptes consolidés de l'exercice,
- entendu le rapport de MM. les Commissaires aux Comptes sur ces comptes consolidés,

approuve les comptes consolidés tels qu'ils lui sont présentés.

**Cinquième résolution : Affectation du montant de dividendes revenant à des actions détenues par la Société**

*Résumé : Cette résolution a pour objet d'affecter le montant des dividendes revenus en 2001 à des actions détenues par la société elle-même lors de leur mise en paiement.*

L'Assemblée générale décide d'affecter en compte « report à nouveau » le montant des dividendes 2001 revenant aux actions Natexis Banques Populaires détenues par la Société lors du paiement du dividende. Ces dividendes, au titre de 2000, représentaient une somme de 172 117,50 euros.

**Sixième résolution : Intervention de la société sur le marché de ses propres actions**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de permettre à la société d'acheter, dans la limite de 5 % du capital social, ses propres actions sur le marché.*

Conformément aux dispositions des articles 225-209 à 225-212 du Code de Commerce, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et de la note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse, l'Assemblée générale autorise le Conseil d'administration et la Direction Générale à acheter un nombre maximum d'actions représentant jusqu'à 5 % du capital social, soit à ce jour 2.215.717 actions.

Ces titres pourront être acquis, en une ou plusieurs fois, par tous moyens, en vue, notamment :

- de la régularisation du cours de l'action ;
- dans le cadre d'interventions en fonction des situations de marché ;
- de l'accompagnement d'opérations de croissance externe, les actions acquises pouvant être ensuite, en tout ou partie, remises en paiement, cédées ou échangées ;
- de leur cession éventuelle aux salariés de Natexis Banques Populaires, de ses filiales, et du Groupe Banques Populaires, notamment lors de la mise en œuvre de programmes d'achat d'actions par les salariés et/ou dans le cadre du régime des options d'achat d'actions.

L'Assemblée générale décide que le prix maximum d'achat sera de 150 euros par action, et le prix minimum de vente, 75 euros par action.

Le montant total consacré à ces acquisitions ne pourra pas dépasser 332,36 millions d'euros.

Cette autorisation est consentie pour une durée de 18 mois à compter de ce jour. Elle se substitue en totalité à celle donnée par l'Assemblée générale du 31 mai 2001.

L'Assemblée donne tous pouvoirs au Conseil d'administration et à la Direction Générale, avec faculté de subdélégation, pour mettre en œuvre et réaliser le programme de rachat, à cet effet, passer tous ordres de bourse, signer tous documents, et, plus généralement, faire le nécessaire.

**Septième résolution : Renouvellement du mandat d'un Administrateur**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de renouveler pour la durée statutaire le mandat d'un Administrateur, Monsieur Philippe DUPONT, prenant fin cette année.*

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'Administrateur de Monsieur Philippe DUPONT pour une période de six ans prenant fin avec l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

**Huitième résolution : Renouvellement du mandat d'un Administrateur**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de renouveler pour la durée statutaire le mandat d'un Administrateur, Monsieur Alain JACQUIER, prenant fin cette année.*

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'Administrateur de Monsieur Alain JACQUIER pour une période de six ans prenant fin avec l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

**Neuvième résolution : Renouvellement du mandat d'un Administrateur**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de renouveler pour la durée statutaire le mandat d'un Administrateur, Monsieur Jean de La CHAUVINIÈRE, prenant fin cette année.*

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'Administrateur de Monsieur Jean de La CHAUVINIÈRE pour une période de six ans prenant fin avec l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

**Dixième résolution : Renouvellement du mandat d'un Administrateur**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de renouveler pour la durée statutaire le mandat d'un Administrateur, la Banque Fédérale des Banques Populaires, prenant fin cette année.*

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'Administrateur de la Banque Fédérale des Banques Populaires, représentée par Monsieur Christian HEBRARD, pour une période de six ans prenant fin avec l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

**Onzième résolution : Nomination d'un Administrateur**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de nommer un nouvel Administrateur, Monsieur René CLAVAUD, en remplacement de la Banque Populaire de Franche-Comté, du Mâconnais et de l'Ain.*

L'Assemblée générale nomme Administrateur Monsieur René CLAVAUD, en remplacement de la Banque Populaire de Franche-Comté, du Mâconnais et de l'Ain, démissionnaire, pour la durée restant à courir sur le mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2005.

**Douzième résolution : Nomination d'un Administrateur**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de nommer un nouvel Administrateur, Monsieur Claude CORDEL, en remplacement de la BICS Banque Populaire.*

L'Assemblée générale nomme Administrateur Monsieur Claude CORDEL, en remplacement de la BICS Banque Populaire, dont le mandat arrive à échéance avec la présente Assemblée, pour une période de six ans prenant fin avec l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.

**Treizième résolution : Nomination d'un Administrateur**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de nommer un nouvel Administrateur, Monsieur Steve GENTILI, en remplacement de la BP ROP Banque Populaire.*

L'Assemblée générale nomme Administrateur Monsieur Steve GENTILI, en remplacement de la BP ROP Banque Populaire, démissionnaire, pour la durée restant à courir sur le mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2005.

#### **Quatorzième résolution : Nomination d'un Administrateur**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de nommer un nouvel Administrateur, Monsieur Jean-Louis TOURRET, en remplacement de la Banque Populaire de l'Ouest.*

L'Assemblée générale nomme Administrateur Monsieur Jean-Louis TOURRET, en remplacement de la Banque Populaire de l'Ouest, démissionnaire, pour la durée restant à courir sur le mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2003.

#### **Quinzième résolution : Nomination d'un Administrateur**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de nommer un nouvel Administrateur, Monsieur Jean-François COMAS, en remplacement de la Banque Populaire de Lorraine.*

L'Assemblée générale nomme Administrateur Monsieur Jean-François COMAS, en remplacement de la Banque Populaire de Lorraine, démissionnaire, pour la durée restant à courir sur le mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2003.

#### **Seizième résolution : Nomination d'un Administrateur**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de nommer un nouvel Administrateur, Monsieur Daniel DUQUESNE, en remplacement de Monsieur Jean-François MOULIN.*

L'Assemblée générale nomme Administrateur Monsieur Daniel DUQUESNE, en remplacement de Monsieur Jean-François MOULIN, démissionnaire, pour la durée restant à courir sur le mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2003.

#### **Dix-septième résolution : Nomination d'un Administrateur**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de nommer un nouvel Administrateur, Monsieur Richard NALPAS, en remplacement de la Banque Populaire Toulouse-Pyrénées.*

L'Assemblée générale nomme Administrateur Monsieur Richard NALPAS, en remplacement de la Banque Populaire Toulouse-Pyrénées, démissionnaire, pour la durée restant à courir sur le mandat de

son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2003.

#### **Dix-huitième résolution : Nomination d'un Administrateur**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de nommer un nouvel Administrateur, Monsieur Francis THIBAUD, en remplacement de la BRED Banque Populaire.*

L'Assemblée générale nomme Administrateur Monsieur Francis THIBAUD, en remplacement de la BRED Banque Populaire, démissionnaire, pour la durée restant à courir sur le mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2002

#### **Dix-neuvième résolution : Nomination d'un Censeur**

*Résumé : Cette résolution a pour objet de nommer un Censeur, Monsieur Michel GOUDARD.*

L'Assemblée générale nomme Censeur Monsieur Michel GOUDARD, Directeur Général de la Banque Fédérale des Banques Populaires, pour la durée statutaire de trois ans prenant fin avec l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2004.

#### **Vingtième résolution : Nomination d'un Administrateur représentant l'actionnariat salarié**

*Résumé : Cette résolution et la suivante ont pour objet de désigner l'Administrateur qui représentera l'actionnariat salarié au Conseil d'administration de Natexis Banques Populaires*

L'Assemblée générale, après avoir constaté que la part du capital social détenu par les salariés actionnaires dépassait le seuil de 3 %, décide, conformément aux statuts et à la réglementation en vigueur, de nommer Administrateur représentant l'actionnariat salarié le premier des deux candidats présenté à l'issue du processus de désignation pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

La procédure de désignation des candidats à ce poste ayant, conformément à la réglementation, donné lieu à la désignation d'un nombre de candidats double de celui des postes à pourvoir, l'adoption de cette résolution impliquera le rejet de la suivante, et inversement.

**Vingt et unième résolution : Nomination d'un Administrateur représentant l'actionnariat salarié**

L'Assemblée générale, après avoir constaté que la part du capital social détenu par les salariés actionnaires dépassait le seuil de 3 %, décide, conformément aux statuts et à la réglementation en vigueur, de nommer Administrateur représentant l'actionnariat salarié le second pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2007.

La procédure de désignation des candidats à ce poste ayant, conformément à la réglementation, donné lieu à la désignation d'un nombre de candidats double de celui des postes à pourvoir, l'adoption de cette résolution impliquera le rejet de la précédente, et inversement.

**Vingt-deuxième résolution : Pouvoirs pour les formalités**

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publication prévues par la loi.

## Informations Complémentaires

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT NATEXIS BANQUES POPULAIRES

**Dénomination** : Natexis Banques Populaires

**Siège social** : 45, rue Saint-Dominique - 75007 Paris

#### **Forme juridique**

Natexis Banques Populaires est une société anonyme régie par la réglementation des sociétés commerciales, par les dispositions du Code Monétaire et Financier et par ses statuts.

#### **Date de constitution et durée**

La société a été constituée le 20 novembre 1919 sous le nom de Crédit National. Sa durée a été portée à 99 ans à compter du 9 novembre 1994, sauf prorogation ou dissolution anticipée. Le nom de Natexis Banques Populaires a été adopté par l'Assemblée générale des actionnaires du 27 juillet 1999.

#### **Objet social**

Aux termes de l'article 2 de ses statuts, la société a pour objet, en France et à l'étranger :

- l'exercice de toutes opérations de banque et opérations connexes au sens de la loi bancaire ;
- la fourniture de tous services d'investissement tels qu'ils sont définis par le Code Monétaire et Financier ;
- l'accomplissement des missions spécifiques confiées par l'Etat dans le domaine économique et financier, dans le cadre de conventions particulières ;
- l'exercice de toutes opérations de courtage ;
- la prise de participation dans les sociétés, groupements ou associations se rapportant directement ou indirectement aux activités énoncées ci-dessus ;
- ainsi que la réalisation de toutes opérations civiles ou commerciales.

#### **Registre et numéro d'inscription**

Registre du Commerce et des Sociétés de Paris  
B 542 044 524 Code APE 652 C

#### **Documents sociaux**

Les documents relatifs à la société et en particulier ses statuts, ses comptes, les rapports présentés à ses assemblées par le Conseil d'administration ou les Commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social.

#### **Exercice social**

L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

#### **Répartition statutaire des bénéfices (Titre V, article 34 des statuts).**

Sur le bénéfice de chaque exercice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est prélevé 5 % au moins pour constituer la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint une somme égale au dixième du capital social : il reprend son cours obligatoire lorsque cette réserve descend au-dessous de ce dixième.

Le solde des bénéfices constitue, avec éventuellement le report à nouveau bénéficiaire, le bénéfice distribuable dont l'Assemblée générale ordinaire a la libre disposition dans le cadre de la législation en vigueur et qu'elle peut, soit reporter à nouveau, soit porter aux réserves, soit distribuer en tout ou partie, sur la proposition du Président approuvée par le Conseil d'administration.

L'Assemblée générale ordinaire peut aussi décider la mise en distribution de sommes prélevées sur le report à nouveau ou sur les réserves dont elle a la disposition ; dans ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

L'Assemblée générale ordinaire peut proposer aux actionnaires, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre un paiement du dividende en numéraire, ou un paiement en actions. Dans cette seconde hypothèse, le paiement aura lieu par attribution d'actions de la société, conformément aux dispositions légales et réglementaires en la matière.

Dans les conditions légales en vigueur, le Conseil d'administration peut décider de procéder au paiement d'acomptes sur dividendes, en numéraire ou en actions.

Le paiement des dividendes annuels se fait aux époques fixées par le Conseil d'administration dans un délai de neuf mois suivant la clôture de l'exercice.

#### **INFORMATIONS SUR LE CAPITAL**

##### **Capital social**

709 029 632 euros au 31 décembre 2001, divisé en 44 314 352 actions de 16 euros chacune entièrement libérées.

##### **Capital autorisé non émis**

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 3 mai 1996 avait autorisé le Conseil d'administration à augmenter selon des modalités diverses le capital social de la société. A cette date, elle avait limité l'augmentation de capital qui pourrait résulter des autorisations données au montant nominal global de 1.500 millions de francs. Ces autorisations d'émissions pouvaient être utilisées en période d'offre publique d'achat ou d'échange portant sur les titres de la société.

Les Assemblées générales extraordinaires des actionnaires du 23 juin 1997 et du 16 juin 1998 avaient accepté le renouvellement des enveloppes avec suppression du droit préférentiel de souscription. L'Assemblée générale du 27 mai 1999 avait également accepté le renouvellement de ces enveloppes à hauteur d'un plafond d'augmentation de capital de 230 millions d'euros.

Ces autorisations, données par catégories de valeurs mobilières, pour des durées propres à chacune d'entre elles, ont été remplacées, à la suite des décisions de l'Assemblée générale mixte du 31 mai 2001, par une délégation globale, donnée conformément à l'article L 225-129 al 3, pour une durée de 26 mois et pour un plafond non cumulatif de 150 millions d'euros. Elle porte sur des émissions avec ou sans droit préférentiel de souscription.

##### **Titres non représentatifs du capital**

Néant

## Autres titres donnant accès au capital

### • Options de souscription d'actions

L'Assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2001 a renouvelé pour trois ans l'autorisation donnée par l'Assemblée de 1996, venue à expiration en 2001, afin de permettre l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés de Natexis Banques Populaires et de ses filiales, ainsi qu'aux autres salariés du Groupe Banques Populaires, dès que les dispositions législatives le permettraient. Le nombre maximum d'actions nouvelles pouvant être créées à ce titre est de 2.524.000, correspondant tant aux levées d'options qui auront été consenties à compter du 31 mai 2001 (2.000.000 options) qu'à la levée des options accordées antérieurement, susceptibles d'être exercées dans les délais fixés lors de leur attribution (soit un solde maximal de 524.000 options).

Ces options peuvent être consenties :

- aux salariés et dirigeants mandataires sociaux de Natexis Banques Populaires, ainsi qu'aux salariés et dirigeants mandataires sociaux de sociétés dont le capital est détenu majoritairement, directement ou indirectement, par Natexis Banques Populaires,
- aux salariés et dirigeants mandataires sociaux de la Banque Fédérale des Banques Populaires qui contrôle Natexis Banques Populaires, des Banques Populaires, et des entités dont le capital est détenu pour plus de 50%, directement ou indirectement, exclusivement ou conjointement, par la Banque Fédérale des Banques Populaires ou les établissements affiliés.

Le prix de souscription de ces actions correspond à la moyenne des 20 derniers cours cotés ayant précédé la séance du Conseil qui fixe les modalités du plan d'options annuel, avec application d'une décote de 5 %, conformément à la législation.

Au titre de l'exercice 2001, le Conseil d'administration a, dans sa séance du 19 septembre 2001, décidé d'attribuer 500.000 options de souscription d'action à concurrence de :

- 250.000 pour les salariés et dirigeants de Natexis Banques populaires et de ses filiales directes ou indirectes ;
- 250.000 pour les salariés et dirigeants de la Banque Fédérale des Banques Populaires, des Banques Populaires régionales ou des entités dont le capital est détenu, pour plus de 50% directement ou indirectement, exclusivement ou conjointement, par la Banque Fédérale des Banques Populaires ou des établissements affiliés.

Le prix de souscription d'actions ressort à 94,30 euros.

Options de souscription d'actions consenties					
	Plan 1997	Plan 1998	Plan 1999	Plan 2000	Plan 2001
Nombre d'options attribuées	92 750	102 500	200 000	220 000	497 050
Nombre de bénéficiaires	274	133	77	110	450
Prix d'exercice (en francs)	294,80	378,17			
Prix d'exercice (en euros)			59,31	83,14	94,30
Options exerçables à compter du	1 juillet 2002 (*)	7 juillet 2003 (**)	22 septembre 2004 (**)	25 novembre 2005	20 septembre 2005
Nombre d'options exercées	71 400	3 500	8 000	0	0
Nombre d'options annulées	6 500	15 100	2 400	0	0
Nombre d'options restant à exercer	14 850	83 900	189 600	220 000	497 050

(\*) L'OPA du Groupe Banques Populaires réalisée le 2 juin 1998 a permis d'exercer par anticipation les options des Plans 1996 et 1997.

(\*\*) Certaines dérogations permettent de lever les options par anticipation.

## Options de souscription d'actions consenties aux dirigeants \*

	Plan 1997	Plan 1998	Plan 1999	Plan 2000	Plan 2001
Nombre d'options attribuées	13 500	16 000	112 000	92 000	116 500
Nombre de bénéficiaires	4	3	11	10	12
Prix d'exercice (en francs)	294,80	378,17			
Prix d'exercice (en euros)			59,31	83,14	94,30
Options exerçables à compter du	1 juillet 2002	7 juillet 2003	22 septembre 2004	25 novembre 2005	20 septembre 2005
Nombre d'options exercées	7 500	0	0	0	0
Nombre d'options annulées	6 000	8 000	0	0	0
Nombre d'options restant à exercer	0	8 000	112 000	92 000	116 500

\* Le présent tableau est extrait du tableau précédent.

- Titres subordonnés convertibles en actions

En mai 1996, une émission de 2 068 968 titres subordonnés convertibles en actions jusqu'au 31 décembre 2002, à raison d'une action pour un titre subordonné, a été lancée pour un montant de 900 001 080 francs de nominal. Au 31 décembre 2001, 1 727 124 titres subordonnés restaient en circulation.

Nombre de titres subordonnés convertis en actions au cours de l'exercice 2001 : 258 527

**Actionnariat salarié**

L'Assemblée générale extraordinaire du 16 juin 1998 a reconduit pour 5 ans les dispositions adoptées par l'Assemblée générale extraordinaire du 27 avril 1993 relative à la création d'un actionnariat salarié, notamment par l'intermédiaire de Fonds Communs de Placement d'Entreprise, dans une limite d'augmentation de capital de 100 millions de francs ou son équivalent en euros. Au 31 décembre 2001, ces fonds détenaient 2.088.254 actions.

L'Assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2001 a autorisé le Conseil d'administration à augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, au moyen de l'émission d'actions réservées aux salariés du Groupe Banques Populaires. Le montant de l'augmentation de capital porte sur un maximum de 2.500.000 actions, cette autorisation étant valable cinq ans.

En juin 2001, un premier Plan Groupe d'actionnariat a été mis en place, se traduisant par l'émission de 1.273.854 nouvelles actions réservées aux salariés du Groupe Banques Populaires. Dans le Groupe, 17.275 personnes ont souscrit, soit 50% des collaborateurs. Les titres sont détenus au travers de deux nouveaux Fonds Communs de Placement d'Entreprise, qui représentent 2,87% du capital de Natexis Banques Populaires. Compte tenu des Fonds Communs de Placement d'Entreprise qui existaient précédemment, la part du capital aujourd'hui détenue par les salariés du Groupe Banques Populaires ressort à 4,71%.

## Evolution du capital au cours des cinq derniers exercices sociaux

	Nombre d'actions en début d'exercice	Nombre d'actions créées pendant l'exercice	Nombre d'actions en fin d'exercice	Capital social (en francs)	Capital social (en euros)
1997	14 578 810	340 854 (1)	14 919 664	1 491 966 400	
1998	14 919 664	543 513 (2)	15 463 177	1 546 317 700	
1999	15 463 177	17 750 458 (3)	33 213 635		531 418 160
2000	33 213 635	9 505 757 (4)	42 719 392		683 510 272
2001	42 719 392	1 594 960 (5)	44 314 352		709 029 632

27 mai 1999 : conversion du capital en euros

(1)	dont	13 778 327 076	actions provenant de souscriptions du FCPE CN Actionariat actions provenant du paiement du dividende en actions
(2)	dont	105 735 128 870 308 908	actions provenant de souscriptions du FCPE CN Actionariat actions provenant de la levée d'options de souscription actions provenant du paiement du dividende en actions
(3)	dont	16 081 704 459 555  481 131 725 698 2 370	actions nouvelles émises en rémunération de l'apport partiel d'actifs de la CCBP à Natexis S.A. actions au titre de la rémunération de la fusion-absorption de Banques Populaires Ingénierie S.A. par Natexis Banques Populaires actions au titre du paiement du dividende en actions actions au titre des FCPE actions au titre de la levée d'options de souscription
(4)	dont	606 225  1 014 910 3 386 962  8 172 83 310 5 550 236 4 400 392	actions nouvelles émises en rémunération de l'apport à Natexis Banques Populaires des titres Bail Banque Populaire détenus par les Banques Populaires régionales actions au titre du paiement du dividende en actions actions nouvelles émises au titre des apports des Sociétés Assurances Banque Populaire et Factorem et des apports-fusions des SAS Fructivie et Factorem actions au titre des FCPE actions provenant de la conversion de TSDIC actions au titre de la levée d'options de souscription actions au titre de la conversion d'OCA actions au titre de l'augmentation de capital par émission d'actions nouvelles en novembre et décembre 2000
(5)	dont	1 321 486 258 527 12 000 2 947	actions au titre des FCPE actions provenant de la conversion de TSDIC actions au titre de la levée d'options de souscription actions au titre de la conversion d'OCA

## REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Au 31 décembre 2001, les principaux actionnaires de Natexis Banques Populaires sont les suivants :

	% du capital	% des droits de vote
Banque Fédérale des Banques Populaires	75,86 %	82,02 %
Actionariat salarié (FCPE)	4,71 %	4,05 %
Banques Populaires régionales et Casden BP	2,07 %	2,55 %
Maine Services (1)	1,49 %	0,98 %
IKB	0,97 %	1,22 %
(1) filiale à 100 % de la Banque Fédérale des Banques Populaires		

#### Détention des actions par les membres des organes de direction et de surveillance.

Les membres du Conseil d'Administration, personnes physiques et morales, détiennent 77,07 % du capital de Natexis Banques Populaires.

La détention des actions par les mandataires sociaux est non significative. Se reporter page 135 pour les options de souscription de la société consenties à certains salariés et mandataires sociaux.

#### Modifications dans la répartition du capital au cours des trois dernières années en pourcentage

au 31 décembre	1999	2000	2001
Groupe Banques Populaires et ses filiales	88,06	79,23	79,42
Actionnariat salarié	2,49	1,89	4,71
IKB Financière France	1,25	1,01	0,97

#### Personnes physiques ou morales exerçant ou pouvant exercer un contrôle sur Natexis Banques Populaires

Le groupe Banques Populaires exerce les responsabilités prévues par la réglementation bancaire, du fait de sa position d'actionnaire principal de Natexis Banques Populaires.

#### MARCHE DES TITRES DE NATEXIS BANQUES POPULAIRES

##### Places de cotation

- Les actions Natexis Banques Populaires se négocient sur le Premier Marché d'Euronext Paris et sont éligibles au SRD (Code SICOVAM : 12068). Le titre Natexis fait partie des indices SBF 120 et SBF 250.
- Les TSDIC mai 1996 se négocient sous la rubrique "obligations convertibles" d'Euronext Paris (Code SICOVAM 16560).

##### Marché de l'action

Evolution des cours moyens mensuels et du nombre de titres négociés depuis septembre 2000

##### Action Natexis Banques Populaires

Année	Mois	en euros			en milliers d'euros	
		Cours moyen	Cours + haut	Cours + bas	Nbre de titres négociés	Capitaux négociés
2000	Septembre	89,39	96,80	84,55	378 345	33 731
	Octobre	89,91	95,20	84,50	380 668	34 117
	Novembre	90,79	94,80	85,00	226 428	20 635
	Décembre	92,41	94,45	90,10	268 528	24 752
2001	Janvier	95,47	99,50	92,30	366 783	34 960
	Février	99,67	102,20	97,10	279 072	28 010
	Mars	98,72	101,90	93,00	494 493	48 316
	Avril	100,05	102,00	99,00	263 392	26 376
	Mai	98,87	102,00	98,05	1 015 710	99 810
	Juin	97,57	100,50	95,90	251 219	24 517
	Juillet	99,29	102,00	97,00	328 899	32 700
	Août	101,37	102,00	100,50	149 292	15 111
	Septembre	94,97	101,50	86,00	567 371	52 211
	Octobre	92,79	96,10	89,00	1 071 049	103 777
	Novembre	96,37	98,50	93,00	268 287	25 783
	Décembre	96,01	97,00	94,00	1 102 555	107 205
2002	Janvier	93,82	97,50	90,10	284 436	26 488
	Février	90,73	92,00	87,30	146 073	13 212
	Mars					

**Titres subordonnés à durée indéterminée convertibles en actions (TSDIC) 5 5/8 % mai 1996**

Année	Mois	en euros		en euros		Nbre de titres négociés	en milliers d'euros Capitaux Négociés
		Cours moyen	Cours + haut	Cours + haut	Cours + bas		
2000	Septembre	87,38	95,00	78,60		24 819	2 156
	Octobre	88,64	95,00	80,60		734	65
	Novembre	90,64	94,00	86,00		21 136	1 895
	Décembre	90,51	93,00	88,30		140	13
2001	Janvier	91,23	99,00	89,00		4 622	413
	Février	97,25	102,50	92,00		101	10
	Mars	94,78	100,00	91,10		465	44
	Avril	94,68	99,00	91,70		141	13
	Mai	93,90	97,00	92,12		215	20
	Juin	95,43	98,50	92,10		1 062	101
	Juillet	95,22	101,00	94,04		262	25
	Août	100,58	101,80	93,50		214	21
	Septembre	89,11	93,50	84,25		42 863	3 828
	Octobre	91,70	96,00	89,25		4 553	408
	Novembre	94,52	95,00	94,10		201	19
	Décembre	95,16	96,50	94,00		53	5
2002	Janvier	90,27	96,50	83,00		388	34
	Février	87,68	91,00	81,90		552	47
	Mars						

**DIVIDENDES**

Les dividendes sont prescrits dans les délais légaux, soit cinq ans, au profit de l'Etat.

Dividendes distribués au cours des cinq dernières années :

	31/12/97	31/12/98	31/12/99	31/12/2000	31/12/2001
Nombre d'actions rétribuées	14 919 664	15 463 177	33 213 635	42 719 392	44 314 352
Dividende par action *	10 F	1,68 €	2,20 €	2,50 €	2,50 €**

\* Hors avoir fiscal, différencié suivant les bénéficiaires

\*\* Cette proposition sera soumise à l'Assemblée générale du 23 mai 2002.

Natexis Banques Populaires a offert à ses actionnaires la possibilité du paiement du dividende en actions, pour les dividendes payés jusqu'au titre de l'exercice 1999. Cette option ne sera pas offerte en 2002 au titre de l'exercice 2001.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT NATEXIS BANQUES POPULAIRES**
**Historique**

Natexis Banques Populaires résulte de l'apport des activités opérationnelles de la Caisse Centrale des Banques Populaires (CCBP) à Natexis S.A., approuvé par les Assemblées générales extraordinaires des deux entités, le 27 juillet 1999.

- **Historique de la CCBP**

La CCBP a été créée en 1921 afin de conforter l'essor des Banques Populaires, et pour exercer à la fois des *activités institutionnelles* pour le compte des Banques Populaires (gestion et suivi des excédents de trésorerie des Banques Populaires, missions spéciales pour le compte de la Chambre Syndicale des Banques Populaires, émissions d'emprunts obligataires ou de titres assimilés) et des *activités opérationnelles* de banque du secteur concurrentiel.

En octobre 1997, la CCBP est entrée dans le capital de Natexis S.A. à hauteur de 23,35 %. Cette prise de participation a été suivie d'une OPA amicale à l'issue de laquelle, le 2 juin 1998, le Groupe Banques Populaires détenait 71,4 % du capital de Natexis S.A.. Ce pourcentage a été porté à 74,36 % à la fin 1998.

Après l'apport en juillet 1999 de ses activités opérationnelles à Natexis S.A., la CCBP est devenue la Banque Fédérale des Banques Populaires (BFBP).

Fin 1999, le Groupe Banques Populaires détenait 88,06 % du capital de la nouvelle entité Natexis Banques Populaires. A la fin 2000, ce pourcentage est revenu à 79,23 %, suite à l'augmentation de capital qui a été très largement placée auprès des particuliers.

A la suite de la loi du 15 mai 2001, la BFBP s'est substituée à la CCBP comme organe central du Groupe Banques Populaires.

- **Historique des entités constitutives de Natexis**

Créé en 1919, le Crédit National a d'abord développé une activité de prêteur à moyen et long terme, avant de développer des activités complémentaires, afin d'apporter une réponse élargie et globale aux besoins de ses entreprises clientes.

Au cours de 1996, le Crédit National a porté de 10,06 % à 88 %, puis 100 % sa participation au capital de la Banque Française du Commerce Extérieur (BFCE). Créée en 1947, cette dernière exerçait une activité de banque commerciale dont elle avait accentué le développement, parallèlement à la réduction progressive des activités de soutien aux exportations qu'elle exerçait en tant qu'agent de l'Etat.

En juin 1997, le Crédit National, devenu Natexis S.A., a apporté à la BFCE, devenue Natexis Banque, sa branche complète de banque commerciale. Natexis S.A., devenue société holding, assurait quant à elle la cohérence et le pilotage de toutes les activités du groupe Natexis.

- **L'unification des structures (1999-2001)**

L'apport en juillet 1999 des activités opérationnelles de la CCBP à Natexis S.A. a donné naissance à la nouvelle entité Natexis Banques Populaires.

Le 28 juin 2000, les actionnaires de Natexis Banques Populaires, réunis en Assemblée générale extraordinaire, ont approuvé la fusion-absorption de Natexis Banque par Natexis Banques Populaires, qui a pris effet au 30 juin 2000. S'agissant d'absorber une filiale détenue à 100 %, cette opération a été placée sous le régime des fusions simplifiées et n'a pas donné lieu à la création d'actions nouvelles.

D'autres opérations de simplification des structures ont été réalisées en 1999 et 2000 :

- absorption de Banques Populaires Ingénierie (B.P.I.) par Natexis Banques Populaires (décembre 1999) ;
- restructuration de la filière capital investissement en décembre 1999 ;
- apport en juin 2000 à Natexis Banques Populaires des titres Bail Banque Populaire détenus par les Banques Populaires régionales, rémunéré par une augmentation de capital de Natexis Banques Populaires de 606 225 actions ;
- apport de l'activité de Natexis Gestion à Banque Populaire Asset Management, sur le créneau de la gestion collective.

La volonté de Natexis Banques Populaires de regrouper en ses seules mains la totalité du capital de ses filiales s'est traduite au cours de l'année 2000 par des opérations qui lui ont donné le contrôle à 100% de Assurance Banques Populaires et de Factorem.

Des opérations comparables se sont poursuivies en 2001, notamment dans le domaine du capital investissement et de la gestion pour compte de tiers.

- **Faits marquants de l'exercice 2001**

Au cours du dernier exercice, deux opérations ont eu un impact direct sur la répartition du capital de Natexis Banques Populaires :

En juin 2001, environ 17.000 collaborateurs du Groupe Banques Populaires (soit environ un salarié sur deux) ont choisi de devenir actionnaires de Natexis Banques Populaires en souscrivant au Plan Alizé, premier plan d'actionnariat des salariés du Groupe. La Loi sur l'épargne salariale du 19 février 2001 – dite Loi Fabius- a permis au Groupe Banques Populaires de lancer cette opération, la première proposée par un groupe mutualiste à l'ensemble de ses collaborateurs. Celle-ci s'est traduite par une augmentation du capital social de 20,7 millions d'euros (qui avait été votée à l'Assemblée générale du 31 mai 2001), et par une augmentation notable de la part du capital de Natexis Banques Populaires détenue par les salariés, qui est passée de 1,9% à 4,7%. Suite à cette opération, le titre Natexis Banques Populaires a été admis le 13 décembre 2001 à l'indice IAS (Indice Actionnariat Salarié), indice créé en 1999 qui regroupe 32 sociétés cotées dont l'actionnariat salarié est significatif. Le pourcentage de détention par ses salariés place Natexis Banques Populaires au 15<sup>ème</sup> rang de cet indice.

En décembre 2001, la part du capital de Natexis Banques Populaires détenue directement par la Banque Fédérale des Banques Populaires a été portée de 53,17% à 75,86% (hors les titres de placement Natexis Banques Populaires détenus par Maine Services). Cette opération constitue l'aboutissement du processus de réorganisation du Groupe Banques Populaires entrepris en 1999, et conforte ainsi la Banque Fédérale des Banques Populaires dans son rôle de holding de Natexis Banques Populaires disposant d'une marge de manœuvre substantielle concernant l'évolution du capital de sa filiale.

#### **Situation de dépendance**

Natexis Banques Populaires n'est dépendant à l'égard d'aucun brevet ou licence, ni d'aucun approvisionnement industriel, commercial ou financier.

#### **Faits exceptionnels et litiges**

Il n'existe actuellement aucun fait exceptionnel ni aucun litige susceptible d'affecter substantiellement l'activité, les résultats et la situation financière de la société.

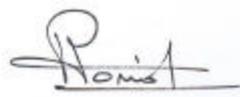
**RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES  
COMPTES**

**Responsable du document de référence**

M. Paul Lorient  
Directeur Général

**Attestation du responsable du document de référence**

A notre connaissance, les données du présent document sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.



Paul Lorient

**Responsables du contrôle des comptes**

*Commissaires aux comptes titulaires*

- Deloitte Touche Tohmatsu, 185 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine
- RSM Salustro Reydel, 8, avenue Delcassé - 75378 Paris Cedex 08
- Barbier Frinault et Autres, 41, rue Ybry - 92576 Neuilly sur Seine

*Commissaires aux comptes suppléants*

- M. Bernard Boiton, demeurant : 16 Parc de Béarn - 92210 Saint-Cloud
- M. François Chevreux, demeurant : 40, rue Guersant - 75017 Paris
- M. Aldo Cardoso, demeurant : 4, rue de l'Ouest - 92200 Nanterre

Les Commissaires aux comptes titulaires et suppléants ont été nommés par l'Assemblée générale extraordinaire du 16 juin 1998, pour une période de six ans prenant fin avec l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

## NATEXIS BANQUES POPULAIRES

### ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE DOCUMENT DE REFERENCE

#### EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2001

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Natexis Banques Populaires et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité de M. Paul Lorient, directeur général. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Ce document de référence ne contenant pas de données prévisuelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré, notre lecture n'a pas eu à prendre en compte les hypothèses retenues par les dirigeants et leur traduction chiffrée.

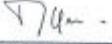
Les comptes annuels de l'exercice 2001, arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les comptes consolidés de l'exercice 2001, arrêtés par le conseil d'administration ont fait l'objet d'un audit par nos soins selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve avec l'observation suivante : nous attirons votre attention sur les Notes 1.8, 1.11 et 2.16 de l'annexe qui exposent les changements comptables résultant respectivement de l'adoption de la méthode préférentielle pour le retraitement des opérations de crédit-bail locataire, de l'application des nouvelles règles de consolidation des sociétés d'assurances et de l'harmonisation des régimes d'attribution des médailles du travail.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce document de référence.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 10 avril 2002

Les Commissaires aux Comptes

  
BARBIER FRINAULT & AUTRES  
Richard Olivier

  
DELOITTE TOUCHE TOHMATSU  
Philippe Vasseur

  
RSM SALUSTRO REYDEL  
Michel Savioz

## Communication financière et Responsable de l'information

### *Responsable de l'information :*

M. Pierre Jacob  
Relations Investisseurs et Actionnaires  
Tél. : 01 40 39 65 27  
Fax : 01 40 39 63 40  
Email : [relinvest@nxbp.fr](mailto:relinvest@nxbp.fr)  
Numéro vert : 0 800 600 525

En 2001, Natexis Banques Populaires a poursuivi le renforcement de son dispositif de communication financière afin de l'adapter à la demande accrue d'information de la part des différentes catégories d'investisseurs et de fournir une information synthétique et de qualité aux nombreux actionnaires individuels qui ont souscrit à l'augmentation de capital de décembre 2000.

Trois éditions de la « Lettre aux actionnaires », principal vecteur d'information des actionnaires individuels, ont été envoyées au cours de l'année 2001 à environ 200 000 destinataires. L'édition d'avril 2001 a été complétée par une consultation préalable à l'Assemblée générale, destinée à connaître les attentes et interrogations des actionnaires.

L'Assemblée générale des actionnaires, qui s'est tenue le 31 mai 2001 au Carrousel du Louvre, a constitué un moment privilégié d'explications et d'échanges sur l'évolution de l'entreprise.

Les équipes des Relations Investisseurs et Actionnaires ont également rencontré les actionnaires individuels au Salon Actionaria qui s'est déroulé à Paris en novembre 2001, ainsi qu'à la première édition des Lundis de la Bourse organisée en décembre 2001 au Palais Brongniart.

La communication qui accompagne la sortie de comptes (annuels ou semestriels) s'appuie sur un communiqué de presse qui est complété de réunions avec la presse économique et les analystes financiers. Une présentation des comptes est également effectuée systématiquement à Londres.

La rubrique « actionnaires et investisseurs » du site Internet de l'entreprise propose en français et en anglais l'ensemble des documents et présentations fournis aux différents publics. L'Assemblée générale du 31 mai 2001 y a été retransmise en différé.

L'agenda indicatif pour l'année 2002 de la communication financière est le suivant :

17 janvier 2002	Communiqué de presse sur l'activité 2001
7 mars 2002	Communiqué de presse sur les résultats 2001
23 mai 2002	Assemblée générale
11 juillet 2002	Communiqué de presse sur l'activité du premier semestre 2002
12 septembre 2002	Communiqué de presse sur les résultats du premier semestre 2002

**TABLE DE CORRESPONDANCE  
ENTRE LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET LE RAPPORT ANNUEL**

*Le présent rapport annuel, enrichi des rubriques énumérées ci-dessous, tient lieu de document de référence déposé auprès de la Commission des Opérations de Bourse.*

<b>I. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES</b>	Page 148
<b>II. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT NATEXIS BANQUES POPULAIRES ET SON CAPITAL</b>	
2.1. Renseignements de caractère général concernant la société	Page 139
2.2. Renseignements de caractère général concernant le capital (et les actionnaires)	Pages 7-32-34-140-143
2.3. Marché des titres	Page 144
2.4. Dividende et politique de distribution	Pages 34-145
<b>III. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITÉ DE NATEXIS BANQUES POPULAIRES</b>	
3.1. Présentation de la société et de son Groupe	Pages 9-139
3.2. Situation de dépendance	Page 147
3.3. Faits exceptionnels et litiges	Page 147
3.4. Évolution des effectifs	Pages 3-18
3.5. Investissements	Pages 19-119
<b>IV. PATRIMOINE - SITUATION FINANCIÈRE - RÉSULTATS</b>	
4.1. Les comptes consolidés de Natexis Banques Populaires	Page 45
4.2. Les comptes sociaux de Natexis Banques Populaires	Page 112
<b>V. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE</b>	
5.1. Composition des organes	
. Conseil d'administration au 16 janvier 2002	Page 4
. Direction générale et direction au 16 janvier 2002	Page 5
5.2. Rémunération du Conseil d'administration et des organes de direction	Pages 35-100-141
5.3. Schémas d'intéressement du personnel	Page 141-142
<b>VI. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉVOLUTION RÉCENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR</b>	
	Page 41

**COB**

Le présent document de référence a été déposé auprès de la Commission des Opérations de Bourse le 12 avril 2002, conformément au règlement n°98-01. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des Opérations de Bourse. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.